

la mutuelle  
SSQ  
ASSURANCE-GROUPE

SALLE DE LECTURE  
CHAMBRE DU SENAT  
OTTAWA ONT.  
3503 L 1 JANV 66

# ction

TEMPERATURE  
Ensoleillé avec périodes nuageuses. Chaud. Nuageux avec averses ou orages en soirée et durant la nuit. Mardi : nuageux, averses et soleil. Plus frais. Maximum et minimum : 85 et 65.

INDEX  
Sociale, p. 7  
Finance, p. 8  
Sport, p. 12-13-14-15  
Spectacles, T.V., p. 15

QUEBEC — 59e ANNEE — Numéro 17,712

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

SEPT CENTS

Lundi, 18 juillet 1966



● C'EST ESCORTEES d'une vingtaine de policiers provinciaux que douze Soeurs Dominicaines de Beauport sont venues prêter main-forte aux quelque 18 employés de l'hôpital St-Augustin de Courville qui ne pouvaient dispenser tous les soins nécessaires à 107 malades chroniques dont trois étaient dans un état critique. Les grévistes n'ont offert aucune résistance aux voitures de la Protection civile qui transportaient les religieuses. Par trois fois, dans la nuit de vendredi à samedi, les grévistes avaient refusé l'accès de l'hôpital à l'Ambulance St-Jean. La situation se serait améliorée de beaucoup depuis l'arrivée des religieuses.

## Chez les employés d'hôpitaux du Québec

# LA GRÈVE EST GÉNÉRALE

Dans le cas de l'amiral Landymore

## Mesures disciplinaires prévues par M. Hellyer

OTTAWA (P.C.) — Le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer, a l'intention de prendre des mesures disciplinaires contre le contre-amiral William Landymore qui a formulé ouvertement des critiques sur le projet d'unification des forces armées.

Quant aux autres amiraux et généraux que la mesure contrarie, le ministre a laissé entendre qu'il ne versera pas de larmes s'ils prennent leur retraite à 55 ans.

Le contre-amiral Landymore, âgé de 50 ans, commandant de la flotte atlantique et responsable du commandement intégré de la marine, a fait à Halifax quelques sorties qui ont eu le don de mettre le ministre en colère.

Un collaborateur de M. Hellyer a déclaré samedi que les "mesures qui s'imposent" seront prises contre l'amiral qu'on trouve un peu trop loquace dans la capitale fédérale.

réunion des cadres du parti libéral à Edmonton a été mal comprise. Il avait alors déclaré en privé qu'il démissionnerait si le cabinet ne l'appuyait pas.

## L'amiral Landymore a refusé de faire tout commentaire

HALIFAX (P.C.) — Le contre-amiral W. M. Landymore, chef des opérations navales du Canada, a refusé de commenter dimanche soir le fait que le ministre de la Défense Paul Hellyer se proposait de prendre des mesures disciplinaires contre lui.

L'amiral Landymore s'est contenté de dire "si des mesures disciplinaires doivent être prises, je crois que je ferais mieux de ne rien dire tant que je n'aurai pas pris l'avis d'un conseiller légal".

Un aide de M. Hellyer a déclaré samedi à Ottawa que le ministre de la Défense se proposait de prendre des mesures disciplinaires contre l'amiral qui s'est permis de critiquer l'intégration des forces armées.

Le contre-amiral Landymore, chef de toutes les opérations anti-sous-marines aériennes et navales, avait révélé vendredi qu'il avait été démis de ses fonctions parce qu'il s'opposait à la réunion en un seul corps des trois services des forces armées.



M. Paul HELLYER

On a demandé un rapport détaillé au commandement de la défense sur le procès-verbal des déclarations de l'amiral à la presse et à la télévision.

Cet informateur a précisé que les règlements du ministre défendent aux officiers de faire des critiques publiques sur la politique du gouvernement. Seuls les officiers à la retraite peuvent le faire.

L'amiral Landymore a déclaré vendredi qu'il a été licencié par M. Hellyer après avoir refusé de remettre sa démission mais le ministre a démenti avoir licencié l'officier.

M. Hellyer a déclaré à Edmonton vendredi soir qu'il s'attend que plusieurs officiers supérieurs des trois armées vont démissionner bientôt parce qu'ils s'opposent aux mesures portant création d'une seule force de défense unifiée dotée d'un seul nom, d'un seul uniforme et d'une seule échelle de grades.

Il a ajouté que les officiers de rang intermédiaire sont pleins de talent et qu'ils supportent pleinement l'unification qui ira plus loin que les mesures d'intégration adoptées par le parlement en 1964.

Le ministre de la Défense a déclaré samedi qu'il est fort de l'appui sans réserve du conseil des ministres et qu'il ne saurait être question qu'il démissionne.

Il a précisé qu'une remarque qu'il a fait vendredi soir à une

M. Hellyer a affirmé que le contrôle civil sur les forces armées est en jeu dans le conflit qui l'oppose au contre-amiral Landymore.



● LES ASTRONAUTES John Young et Michael Collins sont prêts: ils ont passé la majeure partie du week-end à se détendre en prévision de leur lancement dans l'espace, à bord de "Gemini-10", à l'heure exceptionnellement tardive de 17h. 20 cet après-midi. (U.P.I. téléphoto)

— voir détails en page 18

## D. Rusk: mise en garde contre l'emploi de tactiques barbares

WASHINGTON (A.F.P.) — Le secrétaire d'Etat américain M. Dean Rusk a lancé dimanche une mise en garde contre l'utilisation de "tactiques barbares" par les Nord-Vietnamiens en ce qui concerne les prisonniers de guerre américains qu'ils détiennent et a souligné que les juger en tant que criminels de guerre constituerait un événement "très sérieux".

Le chef de la diplomatie américaine a fait cette déclaration au cours d'une interview radio-diffusée, consacrée en grande partie au conflit vietnamien. "Nous faisons tout en notre pouvoir, a-t-il dit, pour faire comprendre aux Nord-Vietnamiens la nécessité de traiter les prisonniers comme le monde entier s'attend à ce que des prisonniers soient traités".

Interrogé sur l'envoi éventuel de "volontaires" au Vietnam par des pays membres du Pacte de Varsovie, le secrétaire d'Etat a fait remarquer que l'ingérence d'autres pays dans le conflit actuel constituerait une "affaire très sérieuse et j'estime que ces pays feraient preuve de la plus haute imprudence s'ils s'avaient de se mêler de la situation".

M. Rusk a répété qu'il n'estimait pas que, dans les circonstances actuelles, la Chine populaire interviendrait dans le conflit. Il s'en tient, a-t-il dit, à fournir à leurs alliés

nord-vietnamiens un soutien logistique important, notamment dans le domaine des communications ferroviaires.

Prié de dire si de nouveaux bombardements d'objets d'importance majeure allaient être prochainement effectués,

M. Rusk s'est prononcé une fois de plus contre l'admission de la Chine populaire aux Na-

tions unies et a démenti des informations de presse affirmant que lors de son récent séjour à Formose, il aurait fait savoir au maréchal Tehiang Kai Chek que les Etats-Unis allaient être obligés de faire preuve d'une certaine souplesse sur la question de la représentation de Pékin à l'ONU. Il a ajouté: "Je ne

après ceux des dépôts de carburant autour d'Hanoi et de Haiphong, le chef du département d'Etat a déclaré que "nous prendrions les mesures qui s'imposent pour empêcher l'autre côté de s'emparer du Sud-Vietnam par la force".

M. Rusk s'est prononcé une fois de plus contre l'admission de la Chine populaire aux Na-

tion unies et a démenti des informations de presse affirmant que lors de son récent séjour à Formose, il aurait fait savoir au maréchal Tehiang Kai Chek que les Etats-Unis allaient être obligés de faire preuve d'une certaine souplesse sur la question de la représentation de Pékin à l'ONU. Il a ajouté: "Je ne

Après avoir exprimé leurs protestations en rapport avec ces quelques incidents de première heure, les médecins résidents et internes ont pu vaquer à leurs occupations sans ennui dans les hôpitaux concernés.

L'exécutif de l'Association a d'ailleurs fait parvenir à ses membres des directives concernant les incidents du piquetage et leur travail médical dans les hôpitaux, et leur demandant de demeurer librement à la disposition des autorités médicales pour assurer le fonctionnement permanent des mécanismes d'urgence.

J.-Pierre Bouchard, prés.



● CHICAGO. — Richard Speck, le repris de justice soupçonné du meurtre de huit infirmières à Chicago, a été trouvé hier dans un hôtel malbare de cette même ville après qu'il eut vainement tenté de se suicider. (U.P.I. téléphoto). — LIRE LA NOUVELLE EN PAGE 18.

par Serge GAGNON

La grève qui paralyse depuis vendredi matin une partie du secteur hospitalier s'est propagée aux 139 hôpitaux du Québec alors qu'à 7 heures ce matin, les 101 institutions hospitalières qui n'avaient pas encore emboîté le pas, ont débrayé, portant ainsi le nombre d'employés d'hôpitaux en grève de 15,000 à 32,500.

La grève est maintenant générale dans le secteur hospitalier et il se pourrait que le gouvernement du Québec demande aujourd'hui à la Cour supérieure d'émettre une injonction en vue de retarder la grève de 80 jours.

A Montréal, les deux parties ont poursuivi les négociations au cours de la fin de semaine, en présence du médiateur spécial nommé par le gouvernement québécois, Me Yves Pratte.

Le médiateur du gouvernement a fait constamment la navette entre la partie patronale et la partie syndicale. Interrogé au sujet du climat des négociations, un porte-parole de l'Association des hôpitaux du Québec a déclaré qu'il était meilleur et que les chances d'en venir à une entente sont moins éloignées qu'elles ne l'étaient vendredi. Les deux points litigieux concernant les questions de salaires ainsi que des questions administratives.

Le climat

Le ministère québécois de la Santé est en état d'alerte depuis vendredi dernier en vue de faire face à la grève générale dans les hôpitaux. Le ministère a pris des mesures afin que les malades reçoivent quand même les soins médicaux que nécessite leur état.

A Québec, la plupart des membres du Cabinet sont demeurés dans la vieille capitale en vue de parer à toutes éventualités.

Dans l'ensemble, la situation dans les hôpitaux qui avaient déjà fermé leurs portes, est assez calme.

Toutefois, la Sûreté provinciale du Québec a dû intervenir à l'hôpital St-Augustin, à Courville, afin de permettre à une douzaine de religieuses de pénétrer dans l'institution. A cet endroit au moins, il ne semble pas que les services d'urgence aient fonctionné avec toute l'efficacité qu'on aurait voulu puisqu'environ 150 malades de cette institution étaient sous les soins d'une vingtaine de personnes seulement.

Pour leur part, les médecins et les internes qui oeuvrent dans les hôpitaux ont protesté auprès du directeur de la grève, M. Raymond Couture, relativement aux difficultés qu'ils ont à pénétrer dans les institutions hospitalières où ils doivent soigner des malades.

Assiéger les hôpitaux

Par ailleurs, les grévistes ont manifesté l'intention d'assiéger les hôpitaux en vue de déloger quelque 1,000 étudiants qui auraient remplacé les employés d'hôpitaux depuis vendredi matin. Les grévistes considèrent ces étudiants comme des briseurs de grève et si après un certain délai, les étudiants n'ont pas abandonné leurs fonctions, les grévistes ont l'intention de les déloger eux-mêmes, ce qui risque d'envenimer la situation.

Escortées par la police provinciale

## Douze religieuses ont réussi à franchir les lignes de piquetage à l'hôpital St-Augustin

par Guy Baillargeon

Douze religieuses de l'ordre des Dominicaines de Beauport ont réussi à franchir les lignes de piquetage de l'hôpital St-Augustin de Courville, vers 1h. 30, hier après-midi, et ont pu venir prêter main-forte au Frère Cléophas Bourboin, directeur de l'institution, et à son personnel au nombre d'environ 18. Les soeurs étaient escortées d'agents de la police provinciale.

A plusieurs occasions sur les ondes des postes de radio québécois le Frère Cléophas avait fait mention de l'état qui régnait au sein de cette institution hospitalière qui reçoit des malades chroniques dont l'état de santé requiert des soins intensifs. Le religieux avait même parlé d'un début d'épidémie causée par le manque de personnel, et par la tension nerveuse des patients, et demandait aux parents des malades de venir chercher ces derniers.

Un porte-parole de l'institution a même déclaré que trois patients se trouvaient dans un état critique et qu'ils ne pourraient survivre si des médicaments n'étaient pas apportés à l'hôpital, et si on ne pouvait compter sur l'aide d'un personnel plus nombreux.

Il semble que la situation se soit améliorée avec l'arrivée des soeurs. Vers la fin de l'après-midi, hier, le nombre des malades était de 107. Normalement, l'institution abrite environ 150 patients. Le Frère Cléophas a rapporté que deux personnes seulement s'occupaient de faire la nourriture alors que normalement 24 employés sont aux cuisines. De plus, on peut compter sur l'aide d'un technicien, d'un pharmacien, et de huit religieuses.

Questionnés sur le refus des grévistes de laisser passer trois voitures de l'ambulance St-Jean, dans la nuit de samedi à dimanche, le responsable de la grève, à l'hôpital St-Augustin de Courville, nous a déclaré que l'accès à l'institution avait été refusé parce que la direction de l'hôpital avait déjà refusé l'aide de ce service-secours.

"Samedi après-midi, a dit le responsable, les autorités de la CSN ont rencontré le Frère Cléophas Bourboin, directeur de l'hôpital dans le but d'offrir un service-secours; cette offre a été refusée de la part du directeur. C'est maintenant à nous de refuser l'accès aux ambulanciers St-Jean". Par ailleurs, cette même personne nous a rapporté que contrairement à ce qui avait été annoncé, les grévistes n'avaient pas empêché les personnes d'aller chercher leur malade.

## La situation demeure relativement calme

par Guy Baillargeon

Sauf à l'hôpital St-Augustin de Courville, où quelques incidents fâcheux se sont produits au cours de la fin de semaine, la situation était relativement calme sur les lignes de piquetage et à l'intérieur des murs de quatre importants hôpitaux de la région de Québec, St-Michel-Archange, St-Sacrement, St-François d'Assise, et l'Hôtel-Dieu de Lévis.

A St-François d'Assise, une vingtaine de grévistes ont été dérangés par des indésirables dans la nuit de samedi à dimanche. Un des piqueteurs nous a rapporté qu'il était environ 2 heures 30 lorsque sept à huit jeunes gens se sont présentés devant cette institution, sur la 1ère Avenue, dans le but apparent de "faire du trouble". Un des grévistes a aussitôt prit le chemin de St-Michel-Archange pour aller chercher de l'aide. Moins de dix minutes plus tard, deux autos de grévistes pourchassaient le véhicule des malfaiteurs dans les rues du quartier Limoilou. C'est devant le poste de police que s'est terminée la chassé-l'homme, alors que les fuyards ont été coincés. Apparemment ces derniers n'en voulaient pas aux grévistes en particulier, mais se cherchaient quelque chose pour "rigoler", à cette heure tardive de la nuit.

Vers 10 heures, samedi avant-midi, un camion de lait d'une firme québécoise a été arrêté à la barrière des piqueteurs de St-François. Les grévistes ont refusé le passage prétextant que l'hôpital avait déjà reçu son approvisionnement en lait plus tôt, le matin.

A St-Sacrement et à St-Michel-Archange tout semblait normal. A ce dernier endroit, une dizaine d'agents de la police provinciale sont toujours sur les lieux pour parer à toute éventualité.

Les grévistes pour leur part semblent "se la couler douce". Alors que certains sont assis devant un table à cartes, les autres se sont munis d'un fauteuil et "siègent" devant les entrées de l'hôpital.

La situation serait toutefois grave à l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'état d'urgence a même été déclaré, hier après-midi, devant le nombre toujours grandissant des blessés. Une religieuse de cette institution nous faisait savoir qu'au moins une trentaine de blessés avaient été reçus, et qu'on avait dû faire appel aux infirmières et aux religieuses des autres services. Un peu partout dans les différents hôpitaux touchés par la grève ce sont des étudiants, des infirmières, des religieuses, ou d'autres volontaires qui, à tour-de-rôle, s'occupent de la cuisine, de la lingerie, de l'entretien et des autres services. La situation serait donc plus calme à l'extérieur des murs des hôpitaux touchés qu'à l'intérieur.

# Les plans préliminaires du complexe polyvalent de Donnacona ont été acceptés en principe par le ministère de l'Éducation

**DONNACONA** — Le ministère de l'Éducation a accepté en principe les plans préliminaires de la future école polyvalente de Donnacona.

**Tardivel du comté de Portneuf, confirme en effet l'adoption des esquisses préliminaires préparées par l'architecte Jean - Marie Roy de Québec.**

La construction d'une école contenant 74 nouveaux locaux (compte tenu de l'utilisation des locaux déjà existants de l'École d'Arts et Métiers), pour répondre aux besoins des élèves du secteur centre de la régionale Tardivel.

Le complexe polyvalent de Donnacona, une construction dont le coût approximatif a déjà été établi entre \$3 millions à \$3,500,000, chiffres qui peuvent varier de beaucoup cependant, comprendra quelque 32 locaux réguliers de 32 élèves, 8 locaux de 20 élèves pour l'enceinte exceptionnelle, 5 locaux de 30 élèves pour transformation future, un amphithéâtre pour 60 élèves, un auditorium de 440 places, une bibliothèque pouvant accommoder 220 élèves, plusieurs ateliers pour les arts plastiques, etc., des laboratoires de langues, de biologie, etc., une chapelle de 120 places, enfin ce qui entre dans un complexe polyvalent répondant aux normes fixées par le ministère de l'Éducation. La construction de l'école polyvalente de Donnacona doit s'étendre sur une superficie approximative de 1,100 pieds de long par quelque 400 pieds de profondeur.

## La régionale Tardivel est autorisée à construire, dès cette année, un pavillon de 24 classes, à Donnacona

Donnacona — La commission scolaire régionale Tardivel pourra vraisemblablement construire dès cet automne, pour livraison l'été prochain, d'une partie de l'école polyvalente de Donnacona, soit un pavillon de 24 classes, en annexe à l'école des Métiers.

de source généralement bien informée que le ministère de l'Éducation avait autorisé officiellement la régionale Tardivel à faire préparer les plans définitifs de cette partie de l'école polyvalente et en faire exécuter la construction dès l'automne. Une confirmation écrite à cet effet devrait par-

venir aux autorités de la régionale au cours des prochains jours, avons-nous également appris.

On sait que lors de sa dernière assemblée régulière, la commission scolaire régionale Tardivel avait adopté une résolution demandant l'autorisation au ministère de l'Éducation de construire cette partie du complexe polyvalent dès cet automne. Dans le texte de la résolution, on portait à l'attention du ministère le manque de locaux auquel la régionale aurait à faire face en septembre 1966.

Il était signalé également que pour satisfaire aux besoins, la régionale et les commissions scolaires locales du territoire occuperont au cours de la prochaine année 11 locaux de classes aménagés dans des propriétés privées. On mentionnait aussi que la commission scolaire locale de Donnacona consentait de faire de l'alternance dans 16 classes du cours élémentaire, afin de libérer 8 locaux qui seront mis à la disposition de la régionale.

Cet après midi, le ministère de l'Éducation, représenté par M. Bernatchez, devait rencontrer les dirigeants de la régionale Tardivel et ceux de la commission scolaire de Saint-Raymond pour discuter du collège Saint-Joseph dont le comité de planification recommandait l'achat pour intégration au complexe polyvalent du secteur nord de la régionale.

Par contre, après une étude des urbanistes Robert et LaHaie, il ressort qu'il est pra-

tiquement impossible d'intégrer le collège Saint-Joseph au centre Polyvalent de Saint-Raymond. De plus, la régionale Tardivel a déjà pris options sur des terrains situés au nord de la ville, près de l'hôpital, donc à un endroit passablement éloigné du collège Saint-Joseph.

### Cours d'initiation à la photographie

Ces cours s'adressent à tous les amateurs de photographie. Ils sont offerts par Les Loisirs de la rive-sud.

Date: début, 25 juillet, pendant 6 semaines à raison d'un cours par semaine.

Endroit: Centre Notre-Dame, 17, rue St-Joseph, Lévis.

Prix: enfants (12 ans et plus) gratuits, adultes: \$1.00 d'inscription.

Renseignements ou Inscription: secrétaire: 837-8692.

### Commerce à vendre

RIVE-SUD  
9 CHALET MEUBLES

REFFRIGÉRATEURS, etc., avec terrain bel endroit de villégiature. Pouvez rapporter 25% du capital investi, durant période des vacances. Convient aux professeurs ou autres. — Tél.: 837-0810. 61790 16-7 (6 ts) 66 C.L.

### Logements à louer

ST-ROMAULD, face à St-Joseph, 3, 4 et 5 pièces, chauffés ou non. Plus chambre de bain, eau chaude, "220", marche Olivier Inc. Tél.: 839-9408. 61539 9-7 (1 ms) 118 C.L.

## M. Alfred Gauthier réélu président de la régionale Tardivel

**DONNACONA** — M. Alfred Gauthier, de Donnacona, a été réélu par acclamation président de la Commission scolaire régionale Tardivel, du comté de Portneuf, lors d'élections qui ont été tenues dernièrement. Par ailleurs, les deux seuls commissaires sortants, soit MM. Luc Fontaine, de Portneuf et Jean Ricard, de Cap-Santé, ont également été réélus par acclamation.

M. Gauthier accéda à la présidence de la régionale Tardivel le 11 mai dernier pour remplacer M. Gilles-A. Moisan de St-Raymond, ce dernier s'étant retiré pour cause de maladie. M. Gauthier demeure donc le quatrième président à diriger les destinées de la régionale Tardivel depuis sa fondation. Il fut précédé dans cette fonction tout d'abord du Dr André-B. Gignac, de Deschambault et ensuite de MM. Laurin Gauthier, de Donnacona et Gilles-A. Moisan, de St-Raymond. Notons que M. Alfred Gauthier est également commissaire à la Commission scolaire de Donnacona.

Avec leur renouvellement de mandat, les commissaires Fontaine et Ricard continueront donc à siéger respectivement aux sièges No 4 et No 5 de la commission régionale. Le siège No 4 englobe les Commissions scolaires de Deschambault, Ville de Portneuf, St-Gilbert et Grondines. Pour sa part, au siège No 5, M. Jean Ricard représentera à nouveau les Commissions scolaires de St-Basile, Portneuf-Station et Cap-Santé. M. Ricard est président de la Commission scolaire de Cap-Santé tandis que M. Fontaine préside celle de Ville de Portneuf.

### PRESIDENT DES DELEGUES

L'élection du président de la régionale et celles des deux commissaires ont été suivies de celles du président des délégués et des présidents délégués pour chacun des secteurs de la régionale Tardivel. Encore là, le président sortant, M. Joseph-Charles Côté, de Neuville, a été réélu par acclamation. Ce dernier occupait ce poste depuis mai dernier alors qu'il avait remplacé M. Dominique Matte, de Neuville, qui s'était retiré.

Le seul changement à se produire au sein du bureau des délégués fut celui du président délégué du secteur ouest. L'élection tenue à ce poste a favorisé M. Lorenzo Perron de St-Ubald qui avait à faire la lutte à M. René Montambeau de Deschambault.

Dans les deux autres secteurs, soit nord et centre, les deux présidents sortants ont été réélus par acclamation. Il s'agit de MM. J.-Eduard Caron, de St-Basile, pour le secteur centre et Samuel Voyer, de Rivière-à-Pierre, pour le secteur nord.

### M. ALFRED GAUTHIER

A l'issue de ces élections tenues sous la présidence de Jean-Louis Potvin, secrétaire-trésorier, le président de la régionale Tardivel, M. Alfred Gauthier, a demandé la collaboration de toutes les Commissions scolaires du comté de Portneuf afin d'assurer le succès de la régionale Tardivel.

Souhaitant que les commissaires et les délégués aient su prendre leurs responsabilités devant les nombreux problèmes apportés au cours de l'année s'écoulant, le président Gauthier a prévenu ces derniers qu'avec les nombreux projets en cours ils devaient être prêts à faire face à de nombreux autres problèmes du même genre et peut-être d'une plus grande gravité.

Insistant sur l'apport du bureau des délégués à la gouverne de la régionale, M. Gauthier a signifié aux membres de ce bureau qu'il attendait d'eux des critiques constructives et une collaboration entière. "Le travail dans une Commission scolaire, comme je me plais souvent à le répéter, a dit le président Gauthier, doit se faire en équipe et en coopération étroite avec tous les intéressés".

Formulant le vœu que le bureau des délégués use de son privilège de prendre toutes les informations qu'il jugera nécessaires dans les différents services de la régionale, M. Gauthier a dit espérer en terminant que l'année qui vient s'écoule facilement et qu'un travail énorme pourra être accompli grâce à la collaboration et à la coopération de tous et chacun, ce dans le but d'assurer à tous les enfants du comté à la fois une instruction saine et une bonne éducation.

Les autorités de la commission scolaire régionale Tardivel pourront donc procéder dès maintenant à la préparation des plans définitifs du complexe polyvalent de Donnacona, lequel correspondra à peu de différence près au type d'école qui avait été suggéré par le comité des devis pédagogiques.

Les plans préliminaires acceptés en principe par le ministère de l'Éducation avaient été présentés aux dirigeants de la régionale Tardivel au début de juin cette année. Les commissions en avaient alors accepté le principe et décidé de soumettre le tout au ministère de l'Éducation sur le champ afin de procéder dans le plus bref délai à la préparation des plans définitifs.

On se rappelle que dans son rapport devant servir de base à la préparation des esquisses préliminaires du complexe polyvalent de Donnacona, le comité des devis pédagogiques

une des municipalités s'établit comme suit: Cap-Santé \$3,244,683; Deschambault \$2,853,347; Donnacona \$3,641,296; Grondines \$1,856,157; Neuville \$3,908,806; Pont-Rouge \$7,942,700; Portneuf-Station \$3,703,129; Ville de Portneuf \$3,598,232; Saint-Alban (village) \$1,834,227; Saint-Basile \$8,184,408; Saint-Bernardin \$1,418,981; Saint-Casimir \$4,442,579; Sainte-Christine \$1,114,186; Saint-Gilbert \$524,864; Saint-Léonard \$2,273,554; Saint-Marc \$5,911,784; Saint-Raymond \$13,211,784; Saint-Thurbe \$1,047,201; et Saint-Ubald \$2,657,844.

## Valeur imposable de \$104,359,118

Donnacona — A la suite de l'homologation des rôles d'évaluation des municipalités tombant sous la juridiction de la régionale Tardivel, la valeur des biens imposables, pour la répartition des dépenses en immobilisation, se chiffre à \$104,359,118.

Avant d'en arriver à cette homologation, les commissaires de la régionale Tardivel ont étudié les rôles de chacune des municipalités du territoire et effectué les modifications nécessaires de façon à rétablir sur la base de la valeur réelle, l'évaluation des propriétés dans chacune des localités du territoire du comté, soumis à la juridiction de la commission scolaire régionale.

A la suite des modifications apportées, l'évaluation de cha-

## Pèlerinage au Lac-Bouchette

Le samedi-dimanche, 23-24 juillet, il y aura pèlerinage annuel à Notre-Dame de Lourdes et de Saint-Antoine du Lac Bouchette, sous la direction du Rév. Père David Lachance, sup. du Patro Laval.

Le départ en autobus s'effectuera le samedi à midi, devant l'église Saint-Sauveur, avenue des Oblats. Retour à Québec vers minuit dimanche en venant par la Tuque et souper au sanctuaire N.-D. du Cap.

Pour informations et réservations, s'adresser aux organisateurs: Mme Paul Plante, 185, d'Argenson, 522-3595, M. Gérard Pouliot, 325, Montmartre, 522-2512.

## Protestations du Dr Luther King

CHICAGO (AFP) — Le Dr Martin Luther King a vivement protesté, vendredi soir, contre les déclarations faites dans la journée par le maire de Chicago, M. Richard Daley, accusant son entourage d'être responsable des émeutes sanglantes qui ont éclaté la semaine dernière dans le "ghetto" noir de la ville.

"C'est absolument faux", a-t-il déclaré. "Il est regrettable qu'une personne dans une position de responsabilité aussi élevée dise de tels mensonges".



Voici dans quel état deux débardeurs de Québec auraient laissé une des trois tours de transmission du poste de radio CKCV. La tour mesurait 185 pieds. Les pertes seraient de l'ordre de plus de \$25,000.

## Le stationnement est l'objet d'une étude au conseil de Donnacona

**DONNACONA** — Le stationnement cause de sérieux problèmes aux autorités municipales de Donnacona depuis quelques années, surtout dans le secteur commercial de la ville traversé par la rue Notre-Dame, un tronçon de l'ancienne route No2.

Aussi les édiles municipaux ont-elles l'intention de se pencher sur ce problème avec toute l'attention qu'elle mérite, depuis que le directeur des services municipaux, M. Orance Pépin, en a démontré l'urgence dans son rapport mensuel soumis dernièrement au conseil.

Après avoir discuté longuement de cette question, à la lumière du rapport de M. Pépin, les membres du conseil municipal ont reconnu qu'il était nécessaire d'apporter le plus tôt possible une solution au problème du stationnement, surtout sur la rue Notre-Dame, afin que les commerçants éta-

## MOTS CROISES

PROBLEME No 150

- HORIZONTAL**
- 1—Cercle vicieux (Lég) — Feuillet.
  - 2—Petit-fils d'Hélien — Détourner par l'usage — Sommet du casque auquel s'attache la crinière.
  - 3—An les — Abondant, considérable (Fg) — Greffe.
  - 4—Epoque — Carte à jouer — Rivière de France.
  - 5—Intersection — Vent du Nord.
  - 6—Etouffe de coton croisé — Bois de pins — Note de la gamme.
  - 7—Félicité juif — Fiel de vigne — Pronom féminin.
  - 8—Du verbe nier — Ville d'Allemagne — Convient.
  - 9—Songe — Art contracté — Partie du jour.
  - 10—Intersection — Qui ressemble à la rose — Tableau indiquant le coût des marchandises.
  - 11—Exister — Vener au monde.
  - 12—Axe, manœuvre à capuchon — Ile de l'océan Atlantique — Par vole de... — Pronom féminin — Arrière — Préfixe.
  - 13—Train, manœuvre d'aller — Refus d'une chose due — Oiseau paléontologique.
  - 14—Droque parative — Qui dure trois ans.
- VERTICAL**
- 1—L'Étre Suprême — Tirer profit, jouir.
  - 2—Cyclade — Ile de la Sonde.
  - 3—Espace de temps — Série de nœuds en ouïe — Répanon ca et la.
  - 4—Instrument pour enfoncer les pavés — Conjugaison — Fils d'Adam.
  - 5—Fer d'une épée — Cri des baccchantes.

**SOLUTION DU PROBLEME No 149**

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
D	E	S	E	I	N	A	N	A	T	I	F	E		
A	R	I	A	S	O	N	N	E						
V	O	S	D	A	M	O	R	E	N	E				
Q	O	S	S	O	M	A	M	O	N	T	E			
S	E	P	A	T	T	E	L	L	O	N	E			
M	A	C	E	S	A	R	I	O	N	E				
G	A	L	O	R	S	I	B	I	U	R	A	P	E	
S	A	I	N	E	N	E	T	O	B	S	I			
O	N	I	L	S	N	O	I	R	E					
I	N	B	O	T	E	N	O	S	O	L	E			
M	A	N	E	R	V	A	L	E	S	O	L	E		
C	A	D	R	O	L	E	S	E	S					
S	A	L	O	M	E	L	C	R	A	I	N	T		

### LA SOURIS MIQUETTE



### LE FANTOME



### PHILOMENE



## CALENDRIER

**LUNDI, 18 JUILLET 1966**  
S. Camille de Lellis  
Demain: S. Vincent de Paul

**SOLEIL:** Lever: 4:29  
Coucher: 7:42

**LUNE:** Lever: 8:42  
Coucher: 9:34

**Les marées de lundi 18 juil.**  
Hautes: 7:04 a.m. — 7:51 p.m.  
Basses: 2:13 a.m. — 3:18 p.m.

**Les marées, mardi 19 juillet**  
Hautes: 7:54 a.m. — 8:36 p.m.  
Basses: 3:05 a.m. — 4:06 p.m.

**PHASES DE LA LUNE en JUILLET**  
Pleine lune le 2, à 2 h. 36 p.m.  
Dernier quart le 10, à 4 h. 43 p.m.  
Nouvelle lune le 17, à 11 h. 30 p.m.  
Prem. quartier le 24, à 2 h. 00 p.m.  
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Ést.

## Contrat accepté à Saint-Nicolas

**Saint-Nicolas** — Le conseil de Saint-Nicolas vient d'accepter un contrat conditionnel pour l'achat d'un camion commercial équipé pour le service de protection contre l'incendie.

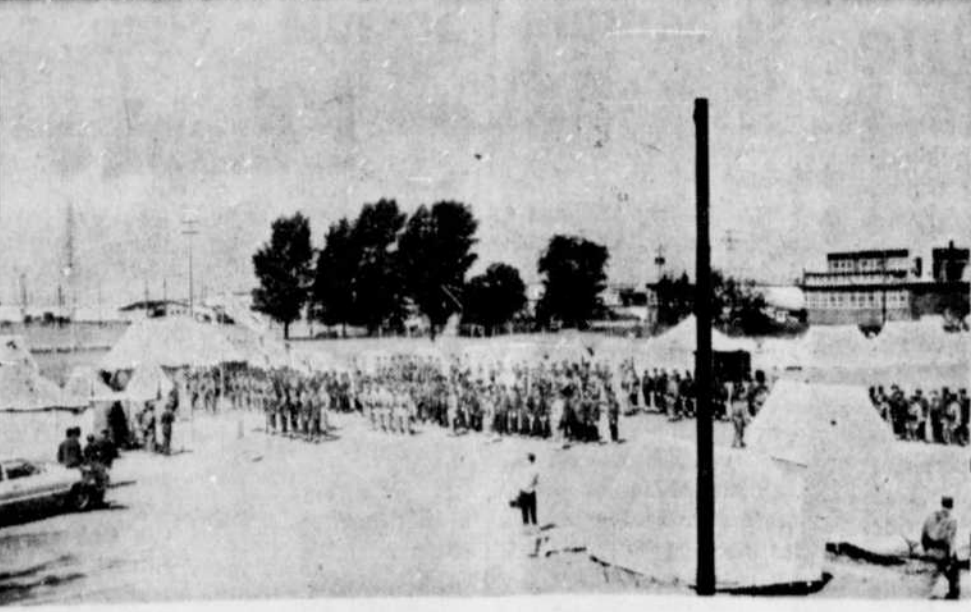
C'est à la maison Pierre Thibeault Canada Limitée, unique soumissionnaire, que le conseil a accordé le contrat d'une valeur de \$29,807.00.

## Mon humble conviction

Il n'est pas plus difficile à Dieu qui nous a tracé la voie, d'être présent dans tous les tabernacles du monde, que d'être l'auteur de cet espace SANS FIN dans lequel se meuvent des milliards et des milliards d'astres de dimensions qui dépassent l'imagination.

## LES ECHECS

**Festival du Havre**  
L'un des buts des Festivals organisés par Europe-Echecs, tous les deux ans, est de permettre aux meilleurs joueurs français de rencontrer des maîtres étrangers et de se mériter le même titre. Dans la 2e section du Festival du Havre (1966), celle des maîtres, le Havrais Daniel a été le meilleur des Français. Il remporte le brillant court métrage que voici le Russe Zagorovsky, champion du monde par correspondance.



• DECORATIONS — Quatre hauts-officiers du régiment des zouaves pontificaux ont reçu, dimanche, des décorations d'ancienneté. Il s'agit (de gauche à droite sur la photo) du colonel A.-A. Trudel, pour 45 années de service; du major A. Boivin, pour 45 années de service; du major commandant R. Langevin, pour 25 années de service; et du commandant adj. Jos Cloutier pour 40 années de service. (Photo: "l'Action", par Marcel Laforce).

• Comme toujours, la photographie illustre mieux la réalité que plusieurs lignes de texte... Entre les tentes alignées sur les terrains du Patro Roc Amadour, les zouaves pontificaux, groupés en cinq bataillons, se préparent à une démonstration militaire. (Photo: "l'Action", par Marcel Laforce).

• PROMOTIONS — Différentes promotions furent attribuées à des officiers des zouaves pontificaux, lors du campement qu'ils ont tenu en fin de semaine à Québec. Ci-haut, le colonel A.-A. Trudel (à l'extrême droite) distribue les honneurs. Neuf officiers apparaissant sur cette photo ont été promu. Il s'agit, dans l'ordre habituel, du major-rég. J.-L. Landry (promu lieutenant-colonel au régiment); du major-rég. Roméo Lortie (promu lieutenant-colonel au régiment); du major-com. Henri Brousseau (promu major régimentaire au régiment); du capitaine Lucien Poirier (promu major régimentaire au régiment); du capitaine Edouard Laurin (promu major régimentaire au cinquième bataillon); du capitaine-adjutant-major J.-Louis Parent (promu major commandant au deuxième bataillon); du capitaine Gaston Champagne (promu capitaine-intendant et officier responsable au cinquième bataillon); et du sergent-major Jean-Paul Lantagne (promu lieutenant-d'ordonnance au régiment). (Photo: l'Action, par Marcel Laforce).

### Campement annuel des zouaves pontificaux

Environ 600 zouaves pontificaux de la province de Québec et même de l'Ontario se sont réunis en fin de semaine à Québec, sur les terrains du Patro Roc-Amadour, afin de tenir leur campement annuel.

Placé sous le haut commandement du colonel A.-A. Trudel, ce traditionnel campement a fourni à ces frères d'armes l'occasion de fraterniser et de s'adonner à des exercices militaires.

Il y avait plus de dix ans qu'une démonstration de cette envergure de la part des zouaves pontificaux canadiens ne s'était pas tenue dans la ville de Québec, même si les quartiers généraux y sont situés, dans la rue des Sables. Le campement des zouaves comprenait également, entre les heures "sérieuses", de nombreuses parties récréatives et épreuves sportives. Durant l'après-midi d'hier, le grand public fut admis à des démonstrations faites par les compagnies, les cadets et les corps de clairons.

C'est aussi dimanche après-midi que furent attribuées les promotions et décorations et remises des médailles d'ancienneté à quatre officiers supérieurs des zouaves pontificaux.

Une messe de requiem fut chantée samedi après-midi en l'église Saint-Charles de Limoilou pour les aumôniers et zouaves décédés, tandis que le lendemain, une autre messe était célébrée en l'église Saint-François d'Assise par le colonel-aumônier, M. le chanoine Aurèle Ouellet.

### Plusieurs vols seraient éclaircis

La police provinciale conjointement avec les corps de police de Sillery, Ste-Foy, et Québec ont mis la main au collet d'une dizaine d'individus qui seraient mêlés de près ou de loin à plusieurs vols à main armée et autres méfaits perpétrés dernièrement dans la capitale et dans la région.

Les suspects ont été arrêtés au cours d'une razzia et ont été conduits au quartier-général de la P.P., sur le boulevard St-Cyrille, où ils ont été questionnés sur leurs allées et venues depuis une quinzaine de jours. Les vols qui seraient éclaircis sont ceux de l'Industrielle, du motel Fleur-de-Lys, à Ste-Foy, et plusieurs autres plus minimes. Les suspects auraient fait d'importantes révélations.

## Palais de justice

(par Réjean Lizotte)

### "LES GREVISTES FONT LA LOI"

Deux débardeurs, l'un de 24 ans et l'autre de 27 ans, ont été mis en accusation samedi matin devant le juge Roy de la Cour des sessions de la paix pour avoir détérioré un bien, à savoir la tour de transmissions du poste CKCV à St-David.

Les dommages causés par la destruction de cette tour sont actuellement évalués à \$25,000.00. Le montant des dommages est cependant susceptible de faire un saut important lorsque sera calculée la somme l'argent perdue par le poste à cause de l'impossibilité où il se trouve actuellement d'émettre.

Me Louis Laroche, frère du président de C.J.R., agissant pour la défense a demandé que ses clients soient admis à caution en considération du fait qu'ils n'avaient pas de dossiers.

Me Jean Drouin, procureur de la couronne, s'est vivement opposé à tout cautionnement plaçant que cet acte avait été causé par l'appui qu'accordent les débardeurs aux employés de CKCV déjà en grève. Il a allégué que si les individus étaient remis en liberté cela pourrait occasionner des troubles encore plus graves.

Le juge Paul Roy a alors accédé à la demande de la couronne en refusant tout cautionnement aux accusés dont l'enquête préliminaire a été fixée au 22 juillet "pro forma". Il a déclaré pour expliquer sa décision que nous étions en présence d'un crime très grave. "En temps de grève, a-t-il ajouté, on dirait que la loi n'existe plus pour les piqueurs et les grévistes. Ils décident eux-mêmes de faire leur propre loi".

Le magistrat a alors fait allusion au début de se conformer aux ordres d'injonction dans certaines grèves récentes et il a déclaré qu'il fallait prendre des dispositions pour ne pas laisser les grévistes croire avoir tous les droits en temps de grève.



• Au cours du campement annuel des zouaves pontificaux canadiens, un trophée fut remis à la compagnie la plus nombreuse à se trouver à Québec. Le colonel A.-A. Trudel (à droite) présente ses félicitations au capitaine Donat Fiset (à gauche), qui dirige la première compagnie. Au centre: le major-aumônier, M. l'abbé Roger Guimont. (Photo: l'Action, par Marcel Laforce).

### Au Canada, en fin de semaine

# 47 victimes de la route

Par la Presse Canadienne  
Les accidents ont fait 70 victimes au pays au cours de la fin de semaine dont 47 sur les routes. Le relevé de la Presse Canadienne allant de 6 heures vendredi soir jusqu'à minuit dimanche indique que de plus 22 personnes se sont noyées, deux ont été tuées par une explosion, une a perdu la vie en faisant une chute, et une autre a péri dans un incendie. Trente-neuf personnes ont perdu la vie au Québec: 20 sur les routes, huit qui se sont noyées, deux qui ont été tuées par l'explosion d'un réservoir d'essence et une fillette qui s'est tuée en tombant d'un troisième étage.

Voici la liste des victimes au Québec:

**VENREDI**  
Paul Allard, 11 ans, frappé par une auto alors qu'il se promenait à bicyclette près de sa demeure à Pierreville, près de Sorel.  
Mona Kosselin, 9 ans, de Montréal, noyé dans le lac Maskinongé, à St-Gabriel de Brandon, à 50 milles au nord de Montréal.

**SAMEDI**  
Charles Davis, 50 ans, frappé par une auto en descendant d'un autobus près de sa demeure à Chambly, à 10 milles au sud-est de Montréal.  
Michel Villemaire, 37 ans, de Montréal, lors d'une collision entre deux autos survenue près de Mascouche, à 20 milles au nord de Montréal.  
Robert Lagacé, 14 ans, de Fitchburg, Mass., frappé par une auto en se promenant à bicyclette près de la demeure de son oncle à Magog, à 80 milles à l'est de Montréal.  
Georges Reed, 9 ans, frappé par une auto en se promenant à bicyclette près de sa demeure à St-Philomène, à 30 milles au sud-ouest de Montréal.  
Gérard Goudreau, 20 ans, de St-Camille, noyé dans le lac Miroir, près d'East Angus, à 110 milles au sud-est de Montréal.

**DIMANCHE**  
Rémi Côté, 11 ans, son frère Marc, 5 ans, tués par l'explosion d'un réservoir d'essence près de leur demeure à Beaucourt, à 75 milles au nord-est de Montréal.  
Yves Bégin, 3 ans, décédé à l'hôpital des suites des blessures reçues la veille quand il avait été frappé par une auto près de sa demeure à Côteau du Lac, à 40 milles au sud-ouest de Montréal.  
Jocelyn Blanchard, 14 ans, noyé au lac des Sources, près de sa demeure à Waterloo, dans les Cantons de l'Est.  
Royal Diotte, 27 ans, de Ste-Anne de Prescott, en Ontario, tués quand l'auto dans laquelle ils voyageaient a frappé un poteau près de Ste-Justine de Newton, à 50 milles à l'ouest de Montréal.  
Thomas Goddard, 29 ans, de Montréal; quand son auto a capoté près de St-Donat dans les Laurentides.  
Avila Rochon, 54 ans, de Laval; frappé par une auto alors qu'il réparait une crevasse sur la bordure de la route près de Ste-Eustache des Laurentides.  
Fernand Blackburn, 26 ans, de Dinham, comté de Missisquoi, noyé au lac Selby, près de sa demeure.  
Danielle Leduc, 3 ans, de Montréal; a expiré à l'hôpital quelques heures après être tombée du troisième étage à l'arrière de chez elle.

**Effondrement de la principale tour de transmission de CKCV**  
par GUY BAILLARGON  
Deux débardeurs de la ville de Québec, Kenneth Conway et Wilfrid Bard, âgés respectivement de 27 et 24 ans, seraient les présumés auteurs de l'effondrement de la principale tour de transmission de CKCV, dans le rang Petit-Henri, à St-David de Lévis, dans la nuit de vendredi à samedi. C'est grâce au flair du chef de police François Magier et de l'agent Noël Couture si les deux individus sont présentement entre les mains de la police.

Les deux policiers patrouillaient la région lorsqu'ils aperçurent un véhicule aux allures louches stationné à quelque 1000 pieds des trois tours de transmission du poste de radio québécois. Ils entreprirent un examen minutieux de la voiture, mais au moment où ils constataient la présence des clés d'allumage, ils entendirent un bruit sourd provenant du poste de contrôle. Le chef Magier s'imagina alors ce qui venait de se passer.

Il voulut se rendre sur les lieux, mais remarqua deux individus qui se dirigeaient vers l'automobile. Le chef de police braqua alors deux lampes portatives en direction des suspects et les somma de se rendre. Il lui a fallu tirer un coup de feu pour que les individus se livrent.

Ces derniers furent conduits au poste de police de St-David. Plusieurs policiers de la police provinciale se rendirent par la suite sur les lieux et procédèrent aux constatations d'usage. Le sergent Aubin et le chien Fero étaient de la partie. Ce dernier trouva un soulier qu'un des fuyards avait perdu dans sa course.

Le Gendarmerie municipale de St-David conjointement avec les agents de la PP continuent leur enquête dans cette affaire. D'autres arrestations seraient imminentes.

### Demande de l'Association des Parents Catholiques

# Maintien et autonomie des commissions scolaires locales

Par Réjean Lizotte

L'Association des Parents Catholiques du Québec réclame le maintien et l'autonomie des commissions scolaires locales. Elle réclame en outre le maintien de l'école catholique telle que définie par Vatican II.

Voilà deux des recommandations qui seront faites au nouveau gouvernement du Québec par cette association provinciale récemment formée. L'Association a tenu son congrès de formation le 15 mai dernier et compte déjà dans ses rangs un bon nombre d'associations de parents de niveau local.

Bien que les recommandations formulées dans le mémoire que se propose de présenter l'Association au gouvernement, s'attachent surtout à des questions d'éducation, les buts du groupe dépassent ce domaine. L'un de ces buts est de "promouvoir l'éducation et la culture chrétienne dans tous les milieux de la vie de l'enfant et de la jeunesse".

### LES ECOLES SECONDAIRES

L'Association demande au gouvernement d'annuler ou de modifier les plans prévoyant des écoles secondaires de 3000, 4000 élèves ou plus et recommande des écoles réduites à une échelle humaine, ne dépassant pas 1000 élèves.

Le communiqué remis à la presse au moment de la présentation de ces recommandations affirme que "le gigantisme de l'école secondaire, loin d'être plus économique, augmente au contraire le coût total de l'enseignement".

### LE NIVEAU "CLASSIQUE"

"Il faut dissiper l'ambiguïté qui règne, au sujet de la suppression ou de la disparition graduelle, décrétée par le ministre de l'éducation, du cours classique". C'est la conclusion après avoir constaté que "certains commissions scolaires, s'autorisant du règlement numéro 1, imposent à tous les élèves du niveau secondaire le système unique des enseignements dits polyvalents".

Les membres de l'A.P.C.Q. désirent également que les collèges classiques, comme les autres institutions privées, bénéficient d'un système de subventions statutaires assurant leur vie et leur développement. Le communiqué poursuit: "Le gouvernement est prié d'appliquer le principe des subventions reliées à l'enfant et le programme de l'Union Nationale, calculées d'après le coût par capita de l'enseignement public, qui permettent à l'enfant de fréquenter l'école de son choix".

L'Association demande "le retrait du bill 35, projet de loi en vertu duquel les collèges devraient obligatoirement signer des contrats d'association avec les commissions scolaires pour bénéficier de subventions établies sur une base paritaire avec le secteur public".

### LA CONFESSIONNALITE

Mme Adeline Mathieu, 2e vice-présidente du groupe, a déclaré à la conférence de presse qu'accordait le comité exécutif samedi dernier, que les recommandations du Rapport Parent étaient en contradiction flagrante avec le principe de l'école confessionnelle que l'école confessionnelle ne répond pas, selon elle, à la conception de l'Eglise catholique, exprimée au concile de Vatican II, de l'école confessionnelle catholique.

Mme Mathieu a maintenu que ce système faussait l'idée de liberté religieuse car, dit-elle, on tente d'appliquer pour des enfants une doctrine qui ne vaut que pour des adultes.

### LES FETES RELIGIEUSES

Au nombre des recommandations de l'Association on demande l'inscription, au calendrier des écoles catholiques, comme jours de congé, des fêtes religieuses d'obligation retrouvées au calendrier liturgique de l'Eglise catholique.

### LES ECOLES MIXTES

L'Association recommande enfin que, "au niveau des écoles secondaires, la coéducation soit supprimée". Selon eux "aucun argument tiré d'avantages économiques quelconque ne saurait prévaloir pour la justifier".

Selon l'Association la coéducation "ignore les différences individuelles, dont la plus radicale est celle des sexes". L'Association demande une éducation appropriée à la psychologie et à la vocation humaine différente de l'homme et de la femme.

### LES ECOLES MIXTES

Comme dans le cas du secteur de l'agriculture, la situation de la pêche dans le territoire-pilote du BAEG est transitoire. Le pêcheur est un déraciné, il est dépeuplé par les transformations, et il a tendance à abandonner; à désespérer de la pêche.

Hier encore, c'est-à-dire il y a à peine une dizaine d'années, la pêche était un mode de vie, une industrie locale dans une économie de subsistance, une opération artisanale qui bénéficiait de l'aide gouvernementale supplétive. La pêche était confinée au littoral, réduite et passive, et les produits étaient expédiés sur un marché restreint, sèches et salées.

Aujourd'hui, la pêche tend à devenir un métier spécialisé, une industrie régionale dans une économie de marché, une opération technicienne, essentielle. Elle se pratique en haute mer, elle est active, et ses produits sont frais et congelés.

### LA PECHE HAUTURIERE

Dans les limites du territoire-pilote, la flotte hauturière, en particulier les grosses unités, est sous-utilisée. La saison de pêche est courte: les installations portuaires ne permettent pas la pêche tôt le printemps et tard l'automne. A l'automne, des formes d'aide gouvernementale nuisent à l'allongement de la période de pêche. Les bateaux en cas de réparations sont retenus trop longtemps au quai. Les services techniques sont insuffisants, et les recherches sur les stocks de poisson, les techniques et la vulgarisation de ces recherches laissent à désirer. Les équipages ne sont pas assez formés et expérimentés, ils manquent de contrôle. Le rendement de la flotte est faible, les revenus sont bas et instables, et, en général, les propriétaires ne peuvent rembourser leurs emprunts pendant la vie utile du bateau.

### LA PECHE COTIERE

Elle est devenue une occupation marginale qui ne survit que grâce à de multiples apports externes. Les moyens techniques d'ordre artisanal, et les jeunes n'entrent pas dans ce métier: l'âge moyen des pêcheurs est de 47 ans.

### LE MARCHÉ

La concurrence des pays étrangers sur les marchés du Québec s'intensifie. Au Canada, la consommation est faible et stable par habitant, et la production totale se répartit comme suit: 30% consommé au Canada, 50% exporté aux Etats-Unis, et 20% exporté dans 50 pays.

Dans cette situation, le Québec est défavorisé par sa production limitée à des espèces peu en demande commerciale, ses produits peu variés, son marché domestique peu développé, et la nécessité constante de l'aide gouvernementale. La pêche ne dure que 7 mois.

### L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

Les usines sont nombreuses, dispersées et généralement de petite dimension. Elles sont utilisées dans une proportion trop faible: 4 des 27 usines de la Gaspésie peuvent transformer toutes les captures de cette région. De plus, les approvisionnements sont irréguliers, et les salaires des employés sont très bas.

### OBJECTIFS

La planification régionale doit s'appuyer sur une hausse de la productivité en améliorant, entre autres éléments du secteur, la quantité et la qualité de l'équipement, le contrôle de la ressource, l'organisation scientifique du travail et les conditions humaines. La planification doit également assurer la rentabilité du capital privé ou gouvernemental investi dans le secteur des pêcheries, favoriser l'agglomération de la population rattachée au secteur des pêcheries de façon à constituer sur le territoire quelques centres à caractéristiques urbaines, et enfin susciter l'organisation de la participation des pêcheurs aux entreprises économiques du secteur et à la planification du développement de ce secteur.

### Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (11)

#### La pêche

## Le plus poisson des deux...

Par Jean GIROUX

Comme dans le cas du secteur de l'agriculture, la situation de la pêche dans le territoire-pilote du BAEG est transitoire. Le pêcheur est un déraciné, il est dépeuplé par les transformations, et il a tendance à abandonner; à désespérer de la pêche. Hier encore, c'est-à-dire il y a à peine une dizaine d'années, la pêche était un mode de vie, une industrie locale dans une économie de subsistance, une opération artisanale qui bénéficiait de l'aide gouvernementale supplétive. La pêche était confinée au littoral, réduite et passive, et les produits étaient expédiés sur un marché restreint, sèches et salées. Aujourd'hui, la pêche tend à devenir un métier spécialisé, une industrie régionale dans une économie de marché, une opération technicienne, essentielle. Elle se pratique en haute mer, elle est active, et ses produits sont frais et congelés.

### LA PECHE HAUTURIERE

Dans les limites du territoire-pilote, la flotte hauturière, en particulier les grosses unités, est sous-utilisée. La saison de pêche est courte: les installations portuaires ne permettent pas la pêche tôt le printemps et tard l'automne. A l'automne, des formes d'aide gouvernementale nuisent à l'allongement de la période de pêche. Les bateaux en cas de réparations sont retenus trop longtemps au quai. Les services techniques sont insuffisants, et les recherches sur les stocks de poisson, les techniques et la vulgarisation de ces recherches laissent à désirer. Les équipages ne sont pas assez formés et expérimentés, ils manquent de contrôle. Le rendement de la flotte est faible, les revenus sont bas et instables, et, en général, les propriétaires ne peuvent rembourser leurs emprunts pendant la vie utile du bateau.

### LA PECHE COTIERE

Elle est devenue une occupation marginale qui ne survit que grâce à de multiples apports externes. Les moyens techniques d'ordre artisanal, et les jeunes n'entrent pas dans ce métier: l'âge moyen des pêcheurs est de 47 ans.

### LE MARCHÉ

La concurrence des pays étrangers sur les marchés du Québec s'intensifie. Au Canada, la consommation est faible et stable par habitant, et la production totale se répartit comme suit: 30% consommé au Canada, 50% exporté aux Etats-Unis, et 20% exporté dans 50 pays.

Dans cette situation, le Québec est défavorisé par sa production limitée à des espèces peu en demande commerciale, ses produits peu variés, son marché domestique peu développé, et la nécessité constante de l'aide gouvernementale. La pêche ne dure que 7 mois.

### L'INDUSTRIE DE TRANSFORMATION

Les usines sont nombreuses, dispersées et généralement de petite dimension. Elles sont utilisées dans une proportion trop faible: 4 des 27 usines de la Gaspésie peuvent transformer toutes les captures de cette région. De plus, les approvisionnements sont irréguliers, et les salaires des employés sont très bas.

### OBJECTIFS

La planification régionale doit s'appuyer sur une hausse de la productivité en améliorant, entre autres éléments du secteur, la quantité et la qualité de l'équipement, le contrôle de la ressource, l'organisation scientifique du travail et les conditions humaines. La planification doit également assurer la rentabilité du capital privé ou gouvernemental investi dans le secteur des pêcheries, favoriser l'agglomération de la population rattachée au secteur des pêcheries de façon à constituer sur le territoire quelques centres à caractéristiques urbaines, et enfin susciter l'organisation de la participation des pêcheurs aux entreprises économiques du secteur et à la planification du développement de ce secteur.

## Sept victimes dans l'Est du Québec

Sept personnes ont perdu la vie dans l'est de la province de Québec au cours de la fin de semaine. De ce nombre, 3 personnes ont péri noyées alors que les 4 autres étaient victimes d'accidents de la circulation.

### Au Foulon

Une recrue de l'Armée canadienne, Jean-Marc Roy, 17 ans, originaire d'Amqui, en Gaspésie, s'est noyé, samedi après-midi, vers 2 heures, à la plage de l'Anse-au-Foulon, à Québec. La victime faisait partie du Royal 22e Régiment.

Le jeune Roy se baignait en compagnie d'amis en dehors des limites permises. Il fut entraîné par le courant de la marée baissante, et son corps remonta deux fois à la surface avant de disparaître complètement. Des recherches ont été entreprises, mais n'ont donné aucun résultat.

### A Ste-Claire

Roger Lequerre, 25 ans, du 250 de la rue Lejeune, à Québec, a perdu la vie, hier après-midi, lorsque l'auto qu'il occupait est entré en collision avec un autre véhicule sur la route 53, entre St-Anselme et Ste-Claire de Dorchester.

La campagne de voyage de Lequerre, Mlle Henriette Hains, de Frampton, a subi de graves blessures et a été conduite à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Deux autres personnes qui circulaient dans l'autre véhicule ont subi des blessures. Il s'agit de M. et Mme Maurice Leclerc de Ste-Claire. La victime conduisait une voiture de marque européenne.

### A Pont-Rouge

M. Gaston Goulet, 27 ans, du 405 rue Fatima, à Ville-les-Saules, s'est noyé dans la rivière Jacques-Cartier, près de Pont-Rouge, vers 9 heures 20, samedi soir. L'accident est survenu lorsque la chaloupe dans laquelle il avait pris place avec trois autres personnes a chaviré.

### A Alma

PC) — Alain Lefrouche, 19 ans, d'Alma, s'est noyé dimanche après-midi alors qu'il prenait ses ébats dans le Lac St-Jean.

### A Latierrière

PC) — Gilles Tremblay, 8 ans, de Latierrière, près de Chicoutimi, a perdu la vie samedi alors qu'il a été heurté par une automobile alors qu'il déboulait sur le bord de la chaussée.

### A Matane

PC) — Mme Gaston Leblanc, 20 ans, de Ste-Anne-des-Monts, a perdu la vie samedi soir dans une collision d'automobiles survenue à Grand-Détour, près de Matane, en Gaspésie.

Matane est situé à 250 milles au Nord-Est de Québec.

# Quand on change de régime 53e Semaine Sociale - Nice

## L'Empire sur l'opinion

par  
André Gérard  
et  
Noël Copin

Depuis le 5 juin, chacun s'interroge sur les conséquences exactes du changement de régime. Certaines réponses nous sont déjà parvenues : le ministère de l'Éducation est demeuré celui qui décide rapidement et qui communique ses décisions par voie de conférences de presse étoffées; le nouveau gouvernement répugne encore plus que le précédent au recours impopulaire que sont les injonctions; les relations avec Ottawa s'amorcent sous le signe de la belligérance.

Par ailleurs, maintes questions demeurent en suspens. Un grand nombre de partisans unionistes s'inquiètent de la tolérance que montre le Cabinet Johnson à l'égard de certains hauts fonctionnaires engagés par le précédent gouvernement. Pour un peu, ils les considéreraient comme un véritable cheval de Troie à l'intérieur de l'enceinte unioniste. M. Johnson et ses collègues n'ont pas encore réussi, malgré leurs déclarations, à convaincre leurs partisans que le nouveau gouvernement a besoin des grands commis de l'État que le régime Lesage a recrutés en grand nombre. Certains individus, profondément politisés, demeurent sans doute des cas litigieux, mais ils sont plus que rares et M. Johnson agit sagement en donnant à chacun l'occasion de collaborer honnêtement avec la nouvelle direction québécoise. Ce serait tout de même tragique s'il fallait revenir au bon vieux "serment de loyauté" qu'il fallait prêter le lendemain de l'élection!

Cette attitude de nombreux partisans, qui ne partagent pas la magnanimité et la prudence du premier ministre, explique également que M. Johnson ait éprouvé le besoin de clarifier une fois de plus son opposition au favoritisme. Il est rassurant que, six semaines seulement après l'élection, le premier ministre réunisse ses hommes pour leur expliquer quelles relations doivent exister entre les députés et les associations de comté. Il n'est guère rassurant, par contre, que personne ne sache dans le public en quoi consistent ces relations : ce mystère empêche la presse et l'opinion publique de jouer pleinement leur rôle.

Dans certains milieux, on s'interroge également avec sympathie ou inquiétude sur les méthodes et le rythme de travail de l'équipe unioniste. Chez les employés du ministère de l'Éducation, on s'était habitué aux semaines de 75 heures de M. Gérin-Lajoie; les journalistes, pour leur part, appréciaient l'extrême fidélité de M. Lesage à ses rendez-vous et sa parfaite ponctualité; ils rouspétaient, mais avec admiration, lorsque M. Laporte les conduisait à une conférence de presse dès 9 h. a.m. Depuis le dernier scrutin, les horaires sont bousculés, les rendez-vous souvent retardés, l'activité apparemment ralentie, si bien que la question jaillit spontanément : s'agit-il d'un simple changement de méthode de travail ou sommes-nous en présence d'hommes encore trop abasourdis par leur victoire pour donner leur plein rendement? A vrai dire, la période d'initiation n'a encore duré que quelques semaines et les services gouvernementaux sont encore bouleversés par l'absence de fonctionnaires de profession libérale. Nombre de fonctionnaires, surtout dans certains ministères, se trouvent donc sans supérieurs immédiats, ce qui ne facilite certes pas la pleine production ni l'éclosion d'un nouvel enthousiasme.

Il n'en demeure pas moins que ces circonstances atténuantes ne lèvent pas complètement le doute dans l'esprit de ceux qui hantent les corridors du Parlement depuis des années et qui sont à même de juger de l'activité des fonctionnaires et des députés. On serait injuste si l'on voulait comparer les services bien rodés d'un gouvernement en place depuis six ans avec les services désorganisés (par la grève) d'un gouvernement qui débute, mais l'équipe unioniste s'approche du jour où elle devra affronter sur la place publique une opposition libérale presque égale en nombre et mieux renseignée sur la plupart des dossiers. Elle devra alors fournir la preuve que sa méthode de travail vaut celle de l'équipe libérale.

Laurent Laplante

## Techniciens contre politiques

Dans un intéressant volume paru l'an dernier et par lequel il voulait définir une "doctrine militaire française" (1), M. Maurice Bertrand se demandait s'il fallait laisser aux techniciens le soin de bâtir et diriger l'armée. A première vue, dit-il, "l'estimation des menaces et des moyens d'y faire face devrait être réservée aux techniciens, et les responsables politiques devraient pouvoir se fier à leur avis pour définir l'importance, la structure et la doctrine d'emploi de l'appareil militaire". A première vue seulement, on pourrait donc inviter M. Hellyer à plus de diplomatie à l'égard des contre-amiraux.

"En fait, poursuit M. Bertrand, il ne peut jamais en être ainsi. La guerre met en oeuvre un ensemble prodigieux de techniques complexes mais l'estimation des risques est l'affaire de politique et la stratégie est un art. Les techniques elles-mêmes évoluent vite et la situation internationale se transforme de façon continue. La définition d'une armée exige donc un travail de synthèse politique". L'auteur expliquera par la suite que les militaires manifesteront toujours, en raison même de leur sens des responsabilités, une tendance à exiger le maximum de moyens financiers et le maximum d'autonomie d'une armée à l'autre; "... la tendance naturelle des chefs militaires, tendance explicable au moins en partie par l'importance de leurs responsabilités en cas de conflit, est de penser et de dire que le maximum d'efforts doit toujours être fait pour parer à toutes les menaces possibles. Dans ces conditions, les prétentions des techniciens n'ont pas de limite : il appartient donc aux hommes politiques de définir l'importance de l'effort demandé au pays et de déterminer le cadre dans lequel l'appareil militaire pourra être construit. L'avis des techniciens ne peut même pas être prépondérant pour la définition de la structure des armées : les rivalités traditionnelles qui opposent les diverses armes doi-

vent être arbitrées et seuls les hommes politiques peuvent évidemment remplir cet office".

On pourrait difficilement contester, dans de telles perspectives, qu'il appartient au ministre de la Défense nationale, M. Paul Hellyer, d'orienter la politique militaire canadienne et d'exiger la collaboration entière des dirigeants militaires. On s'étonne d'ailleurs que le contre-amiral William Landymore présente ainsi son point de vue : "Le maréchal de l'air Frank Miller et moi-même fûmes secoués en constatant que nous étions tous venus indépendamment à la même conclusion à propos du programme (de fusion) en ce qu'il atteignait à notre identité comme service armé". On se souviendra sans peine, en effet, des lenteurs inimaginables qui paralysaient le programme spatial américain au moment où chacun des services armés effectuait librement ses propres expériences. On admettra également sans peine que l'essentiel n'est tout de même pas de conserver à chaque arme (aviation, armée, marine) son identité comme service armé, mais d'assurer la sécurité du pays à un coût qui n'empêche pas un essor social et économique du pays tout entier. On s'étonne, d'un autre côté, que des dirigeants militaires, qui ont toujours sacrifié de bonne grâce au culte de l'autorité, acceptent si mal le contrôle d'une autorité supérieure, celle du pouvoir politique. Car les distinctions subtiles ne changent guère le fond de la question : le contre-amiral Landymore ne conteste peut-être pas la suprématie du pouvoir politique, mais il conteste ouvertement la sagesse d'une intégration voulue par le ministre de la Défense!

Laurent Laplante

(1) Pour une doctrine militaire française, par Maurice Bertrand, Gallimard, 1965. Demain : Que faut-il dépenser pour la Défense?

## Une détente de bon goût

Les émissions de variétés que présente la télévision privée ou publique ont rarement pu convenir à toutes les cultures, à tous les âges. Le comportement de "serpent dressé" qu'adoptent volontiers les danseuses à go-go plait à tel groupe autant qu'il horrifie de larges secteurs de la population. A l'autre extrême, les érotiques orchestrations que savourent les onze admirateurs de M. le réalisateur Untel plongent dans l'ennui ou l'exaspération une part importante du public. Admettons donc, tout en laissant chacun bien libre de ses options et en espérant que la télévision puisse combler toutes les aspirations, qu'on peut difficilement compter sur une seule et unique émission pour satisfaire tous les goûts. La réussite des *Cailloux* n'en prend que plus de relief. Profondément enracinés dans notre meilleur terroir, ces jeunes montrent par ailleurs suffisamment d'allant et de viva-

cité pour attirer la "jeunesse d'aujourd'hui". Ils font chaque semaine la preuve que le vocabulaire de la "chanson rentable" peut comprendre autre chose que les onomatopées, le yé-yé, le ya-ya, le yo-yo. Ils font également la preuve que nos ancêtres s'exprimaient en textes drus, colorés, extrêmement sains et n'aimaient pas plus que leurs plus récents descendants les filandresuses et doucereuses chansons d'amour, les innombrables guimauves commerciales, l'eau de rose ruiselant sur des goussets alambiqués.

Ce que nous devons aux *Cailloux*, c'est la rencontre facile et cordiale entre les vieux Canadiens que nous méconnaissons souvent et les jeunes que nous connaissons mal, le face à face, en nous, d'un bon sens traditionnel et d'aspirations redécouvertes. Ce que nous leur devons, en retour, c'est un merci chaleureux.

Laurent Laplante

L'action sur l'opinion de la publicité, de la propagande, de l'action psychologique et de ces moyens massifs de communication que sont la presse, la radio et la télévision ont fait l'objet des cours professés tout au long de la journée de dimanche aux Semaines Sociales.

M. VIBERT :

"La publicité est une technique"

Cette action est un fait. Et les divers professeurs se sont attachés à en démontrer les mécanismes. Mais cette action ne justifie pas seulement une analyse; elle appelle aussi un jugement... Quel jugement les uns et les autres ont-ils porté? La publicité rencontre en France beaucoup de détracteurs, a reconnu M. Paul Vibert, directeur général du COMES (Centre de Communications économiques et sociales) et professeur à l'Institut des hautes études publicitaires, après avoir analysé avec beaucoup de minutie la manière dont la publicité agit sur l'opinion. Ces détracteurs ne manquent pas d'arguments pour condamner la publicité, a-t-il ajouté, mais ce n'est pas la publicité elle-même qui est en cause.

La publicité est en effet, a souligné M. Vibert, une technique dépourvue en elle-même de tout sens moral. On ne peut la condamner, pas plus qu'on ne peut condamner en soit la recherche nucléaire à cause d'Hiroshima ou l'automobile à cause des accidents de la route. En tant que technique, elle peut être mise au service de toutes les causes. En fait, les condamnations que l'on inflige à la publicité s'adressent à telle ou telle utilisation que l'on en fait. Cependant, la publicité peut poser des problèmes. M. Vibert en a cité quelques-uns :

- Si la publicité ne crée pas des besoins, elle les éveille, en présentant des biens ou des services capables de les satisfaire.
- La publicité pose aussi le problème du dosage de satisfaction des besoins au niveau de chaque personne et de chaque foyer. C'est un problème d'éducation.
- On peut également se demander si les secteurs qui font le plus de publicité (produits alimentaires, produits de parfumerie, d'hygiène, de pharmacie) sont ceux dont la consommation devrait être la plus favorisée.
- On peut également se demander s'il est normal que les messages publicitaires fassent appel, à titre d'accrochage, à des instincts comme l'instinct sexuel, l'instinct de puissance, de gloire, de considération sociale...
- Doit-on enfin laisser la publicité envahir la place publique de l'opinion au dépend des autres moyens d'action?

Toutes ces questions, M. Vibert a laissé aux philosophes, aux théologiens et aux moralistes le soin d'y répondre.

Joseph FOLLLET :

"Propagande et action psychologique"

Prenant le relais, M. Joseph Folllet a parlé, lui, en sociologue et en moraliste de la propagande et de l'action psychologique.

La propagande appelle, selon lui, un jugement nuancé; elle peut certes asservir, mais aussi libérer.

L'action psychologique appelle par contre, estime M. Folllet, un double refus : parce qu'elle recourt à une propagande universelle et systématique et aussi parce qu'elle emploie la terreur.

Quelle est l'efficacité de la propagande et de l'action psychologique sur l'opinion? M. Folllet s'est montré relativement optimiste.

Tout conditionnement n'est pas mauvais en soi : il s'agit de savoir à quoi et comment on est conditionné. Au surplus, M. Folllet ne pense pas qu'on puisse conditionner de façon durable la totalité de l'opinion. Toute propagande excessive ou toute action psychologique finissent par se retourner contre leurs auteurs.

Par une action de formation et d'information, par des garanties institutionnelles, il est en tout cas possible et souhaitable de protéger la raison et la liberté de la personne contre les abus de la propagande et l'éventualité de l'action psychologique.

C'est sur une conclusion assez semblable qu'a abouti le débat qu'en l'absence de Georges Hahn a présidé en fin d'après-midi M. Philippe Farine.

Leçon à plusieurs voix :  
Presse, et Radio-télévision

Le P. Guissard, rédacteur en chef adjoint de "La Croix", qui y participait, s'est attaché pour sa part à montrer que la presse, même au temps qu'elle était le principal moyen de communication sociale, n'a jamais "fait l'opinion" : celle-ci résulte de l'action simultanée de divers facteurs psychologiques, culturels et sociaux, qu'aucun moyen massif de communication ne saurait annuler. De même, estime le P. Guissard, il ne faut pas aujourd'hui faire le procès de l'image d'une manière infantile comme on le fait quand on parle si volontiers de "magie de l'image". Le journal, la télévision peuvent être et sont effectivement des instruments de culture. Simplement, il convient que, face à leur emprise, il y ait une réaction de la personne (évitant l'écueil de la passivité) et de la collectivité.

MM. Houdrin, directeur des publications de "La Vie Catholique illustrée" et Drouet, directeur des programmes de Radio-Monte Carlo, se sont montrés finalement, eux aussi, assez optimistes sur les possibilités d'un "bon usage" des moyens massifs de communication. M. Houdrin estime toutefois que le danger de la télévision tient à la centralisation culturelle qu'elle réalise (un seul décide pour tous), et au fait que, comme la radio, elle est dans presque tous les pays aux mains de l'État. Quant à M. Drouet, il pense que nous sommes tous à la poursuite d'un rêve : que l'information soit l'élément premier de l'éducation permanente.

Ce rêve, il nous appartient à tous qu'il devienne réalité en faisant en sorte qu'il n'y ait pas des "liseurs" mais des "lecteurs".

M. Alain GIRARD :

"Structures sociales et structures de l'opinion"

M. Alain Girard, maître de conférences à la Sorbonne, a développé quelques-uns des thèmes, sous le titre : "Structures sociales et structures de l'opinion".

"Dans la société primaire, l'opinion publique tend à être unanime, autoritaire; dans la société moderne, elle est marquée du sceau du partage, de la pluralité, voire de la division apparente.

La société de masse est en effet diversifiée en des structures qui s'opposent, n'ayant ni les mêmes intérêts ni les mêmes modes de vie et façons de sentir...

L'opinion se structure selon les groupes,

le sexe, l'âge, les milieux socio-professionnels, etc. Les opinions des individus sont en quelque sorte définies dès la naissance...

Chaque groupe a ses moyens d'expression, qui contribuent à structurer l'opinion, à la faire sortir de l'état informe et indécis qui serait plus dangereux que la division elle-même.

Mais les moyens de formation collective n'ont sans doute pas l'action toute puissante qu'on a pu croire. La pluralité, selon la discordance des voix diffusées, sauvegarde la liberté.

M. Girard devait également noter dans sa conclusion : "En définitive, la fixité des structures d'opinion oppose un frein à des changements trop brusqués qui décomposeraient le cadre social. S'il est vrai que l'on ne fait pas l'opinion, mais qu'elle se fait, si d'autre part nous tendons vers une société plus uniforme, par une égalisation des conditions et la généralisation du bien-être, il reste le for intérieur, la part irréductible du destin personnel et de la subjectivité, refuge contre un caractère contraignant des déterminations".

M. Joseph ROVAN :

"Les valeurs de l'opinion publique"

M. Joseph Rován, secrétaire général de "Culture et Télévision", parlant de la valeur et des valeurs de l'opinion publique, distingue deux attitudes fondamentales face au phénomène de l'opinion :

• La première reconnaît l'opinion comme une valeur sur le plan économique, religieux, ou sur le plan utilitaire.

• L'opinion, pour les autres, est un instrument dont il faut se servir. Cette conception comporte un aspect négatif sous-jacent : l'opinion peut être "manipulée".

"Les sociétés industrielles ou post-industrielles sont de plus en plus dépendantes de l'opinion publique et des actions destinées à influencer, modifier, manipuler l'opinion. Ce phénomène est lié avant tout au sursaut universel, à la scolarisation universelle, à l'"expansion" des grands moyens d'information... Cette évolution rend essentiel, pour le destin de nos sociétés, l'opinion de la part des responsables, entre des politiques de propagande et des politiques de participation. Elle exige, de la part des citoyens, une pression continue en faveur d'une politique de participation".

Analysant les erreurs dont est porteuse actuellement l'opinion publique, M. Rován estime qu'elles se présentent sous deux aspects majeurs : d'une part les valeurs qu'on peut qualifier de reconnues, comme le fondement du comportement individuel et social, mais qui, en fait, ne sont pas systématiquement pratiquées par ceux qui affectent de les tenir en haute estime; d'autre part, les valeurs qui sont connues comme telles "des maintenant", mais qui ne sont pas encore reconnues explicitement comme telles.

Nous retiendrons ces deux constatations :

• Du fait de l'amélioration des communications, il tend à se constituer une sorte de "marché mondial des valeurs", qui paraissent s'assimiler rapidement les unes aux autres à travers continents et sociétés.

• Les valeurs de la vie individuelle et sociale paraissent correspondre de plus en plus à l'âge qui se situe à la charnière entre l'adolescence et l'état adulte, alors que naguère les valeurs étaient davantage centrées sur la maturité et la vieillesse. (Droits réservés B.I.P. et L'ACTION)



## Vous, hommes d'affaires du "Vieux Québec"

M. le rédacteur,

J'ai lu, il y a quelque temps déjà, un rapport de Me Roger Garneau concernant le peu d'appui qu'ont reçu les organisateurs du concours "A l'enseigne du 'Vieux Québec' de la part des marchands et maisons d'affaires de ce secteur de la ville.

Je déplore avec lui que des gens qui se disent pourtant

"d'affaires" ne comprennent pas mieux qu'il est vraiment "urgent" pour eux de se préoccuper de cette question des enseignes qui envahissent et dépaupèrent leurs devantures actuelles.

"On ne fera rien tant que la ville ne bougera pas", ou encore :

"On veut bien changer mais à la condition que la dite

enseigne nous soit payée" sont les commentaires émis par certains marchands concernés. Comme si ce changement n'était pas à leur avantage ! Pour-quoi toujours compter sur le voisin pour s'améliorer ?

Les touristes seront davantage enclins à fréquenter des établissements présentant un cachet vraiment différent de ce qu'ils voient tous les jours.

Guidés volontiers par la saison estivale, je suis à même de constater leurs goûts et lorsqu'ils viennent à Québec ils se font indiquer un restaurant "with a real French atmosphere" (gens de Montréal inclus) ou encore on s'informe du tour de ville à savoir s'ils verront un coin d'allure typiquement canadienne-française.

J'ai vraiment HONTE d'avoir à passer dans certaines rues (parce que mon itinéraire m'y oblige) arborant des enseignes toutes aussi AFFRUSEES les unes que les autres et ce en expliquant que jadis c'était un joli quartier résidentiel ! "Tourist Lodge", "Tourist Home", "Bath-shower" tout ça pour attirer la clientèle !

Détrompez-vous "messieurs des affaires" le touriste recherche à Québec un endroit de culture et d'ambiance françaises. Je pourrais vous citer en exemple certains petits restaurants qui nous sont demandés recommandés par des amis ayant fait le tour de la ville et RECHERCHES pour leur atmosphère pas comme les autres; de même qu'un petit hôtel sis sur la rue d'Auteuil remarqué par son cachet et sa simplicité.

Messieurs il y va justement de vos affaires de redonner à votre

commerce un regain de vie et, s'il est florissant, à l'activer davantage.

Montrez-vous vraiment "hommes d'affaires" et sachez profiter de cette occasion qui vous est donnée d'identifier votre commerce par une marque distinctive qui attire la clientèle chez-vous et ce à l'année longue; je donne beaucoup d'informations sur le Carnaval, Québec en hiver intéressant bon nombre d'américains depuis l'ouverture du Mont Ste-Anne.

Ces enseignes, des artistes les ont préparées pour vous et la publicité commence à la porte même de votre établissement croyez-moi.

Pourquoi attendre ? 1967 lui n'attend pas. Chaque jour lui rapproche de nous !

Dépêchez-vous afin de ne pas décevoir ces nombreux visiteurs qui viendront visiter Québec, capitale canadienne-française à 94%; il faudra bien enlever un bon 4% si personne ne bouge car personne ne me croira ! ! !

A l'instar de ce proverbe chinois "Que chacun nettoie le trottoir devant sa porte et bientôt toute la VILLE sera propre" L.P.

Messieurs il y va justement de vos affaires de redonner à votre

commerce un regain de vie et, s'il est florissant, à l'activer davantage.

Montrez-vous vraiment "hommes d'affaires" et sachez profiter de cette occasion qui vous est donnée d'identifier votre commerce par une marque distinctive qui attire la clientèle chez-vous et ce à l'année longue; je donne beaucoup d'informations sur le Carnaval, Québec en hiver intéressant bon nombre d'américains depuis l'ouverture du Mont Ste-Anne.

Ces enseignes, des artistes les ont préparées pour vous et la publicité commence à la porte même de votre établissement croyez-moi.

Pourquoi attendre ? 1967 lui n'attend pas. Chaque jour lui rapproche de nous !

Dépêchez-vous afin de ne pas décevoir ces nombreux visiteurs qui viendront visiter Québec, capitale canadienne-française à 94%; il faudra bien enlever un bon 4% si personne ne bouge car personne ne me croira ! ! !

A l'instar de ce proverbe chinois "Que chacun nettoie le trottoir devant sa porte et bientôt toute la VILLE sera propre" L.P.

Messieurs il y va justement de vos affaires de redonner à votre

commerce un regain de vie et, s'il est florissant, à l'activer davantage.

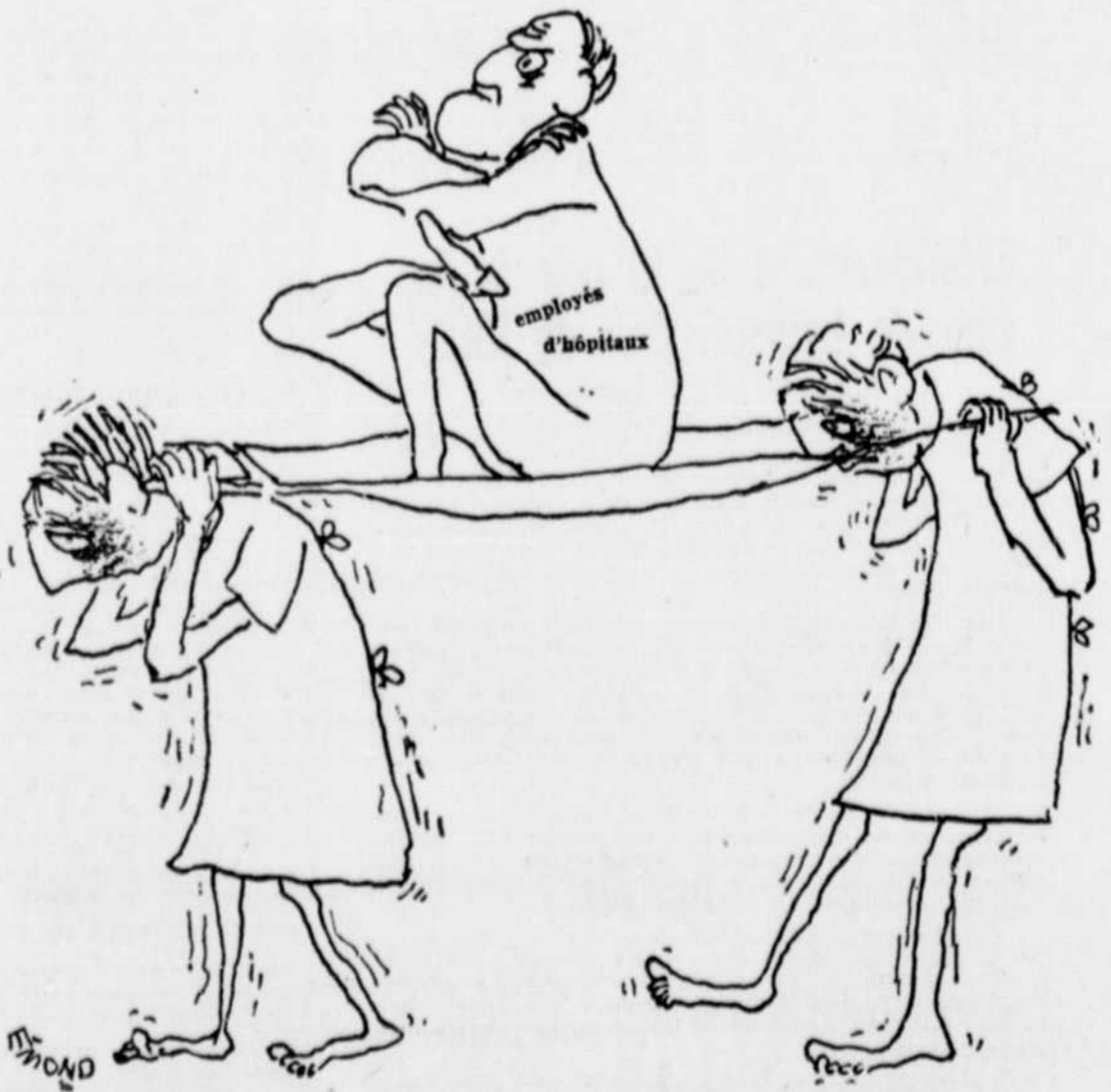
Montrez-vous vraiment "hommes d'affaires" et sachez profiter de cette occasion qui vous est donnée d'identifier votre commerce par une marque distinctive qui attire la clientèle chez-vous et ce à l'année longue; je donne beaucoup d'informations sur le Carnaval, Québec en hiver intéressant bon nombre d'américains depuis l'ouverture du Mont Ste-Anne.

Ces enseignes, des artistes les ont préparées pour vous et la publicité commence à la porte même de votre établissement croyez-moi.

Pourquoi attendre ? 1967 lui n'attend pas. Chaque jour lui rapproche de nous !

Dépêchez-vous afin de ne pas décevoir ces nombreux visiteurs qui viendront visiter Québec, capitale canadienne-française à 94%; il faudra bien enlever un bon 4% si personne ne bouge car personne ne me croira ! ! !

A l'instar de ce proverbe chinois "Que chacun nettoie le trottoir devant sa porte et bientôt toute la VILLE sera propre" L.P.



Positions inconfortables

## Il n'y a aucune raison de craindre

M. Louis Bouchard, président, L'Association des Parents catholiques du Québec.

Cher monsieur Bouchard, Je reçois votre télégramme par lequel vous nous informez de votre désir de ne pas voir la CIC perdre son caractère d'exclusivité catholique dans ses statuts et quant à l'appartenance de ses membres. Soyez assuré que nous apprécions cette suggestion que vous nous faites.

Il en reste cependant que nos congressistes sont les personnes les plus aptes à donner une orientation précise à notre organisme, même en ce qui concerne le caractère spécifique de confession religieuse. Or, ils se sont prononcés le 5 juillet dernier nettement et très majoritairement en faveur d'un changement dans nos statuts qui fasse que nous puissions recevoir en nos rangs des enseignants qui ne partagent pas notre foi et notre idéal religieux. Nous aurons donc au

cours de la prochaine année à modifier notre loi constitutive et nos règlements en conséquence.

Permettez-moi néanmoins de vous faire remarquer qu'un tel changement dans notre caractère de représentation professionnelle n'amène en rien un changement éventuel dans la structure scolaire comme telle et encore moins dans l'enseignement religieux et la présence du catholicisme dans nos écoles. Il n'est donc pas du tout à craindre par voie de conséquence que ce qu'ont décidé nos membres diminue la qualité spirituelle de l'enseignement qu'ils continueront à donner aux élèves du Québec.

Espérant donc que vous examinerez la situation le plus objectivement possible et que vous accepterez sincèrement de voir les nuances qu'il nous faut tous faire dans les circonstances.

G.-Raymond Laliberté

LA CHRETIENNE • LA CHRETIENNE • LA CHRETIENNE • LA CHRETIENNE

# Le Concile se poursuit en Afrique de l'Ouest



• ARTISANS DU RENOUEAU CONCILIAIRE — Dans l'ouest de l'Afrique, les évêques d'origine africaine prennent une part importante dans la mise-en-oeuvre des décisions conciliaires. On voit ici deux d'entre eux, à gauche, Son Exc. Mgr Bernard Gantin, archevêque de Cotonou, au Dahomey, et Son Exc. Mgr Raymond Tchidimbo, e.s.p., archevêque de Conakry, en Guinée.

(Le texte ci-après publié dans la livraison du 7 juillet de l'hebdomadaire AFRIQUE NOUVELLE, de Dakar, ou Sénégal, trace les grandes lignes de l'"après-Concile" en Afrique de l'Ouest. On notera qu'à l'exception de Mgr Leclerc, les présidents des Commissions épiscopales sont des Africains.)

Le pape Paul VI, dans une allocution qu'il a prononcée le 15 décembre 1965, a attiré l'attention de tous, clercs et laïcs, sur l'importance de la période post-conciliaire qui doit voir, en effet, la mise en application des décrets votés au Concile Vatican II. L'"aggiornamento" de l'Eglise doit se perpétuer.

C'est dans une telle perspective que l'épiscopat de l'Ouest africain, organisé en cinq commissions, s'est préoccupé de faire passer l'esprit et les orientations du Concile dans la vie quotidienne des fidèles.

Dans bon nombre de diocèses, des conférences et des sessions ont été organisées dans le but d'expliquer et de commenter à des auditoires variés, les enseignements du Concile.

Mais sur le plan plus vaste de l'Afrique de l'Ouest, c'est par l'intermédiaire des Commissions épiscopales que ce travail est également en voie de réalisation. A cet effet, chaque commission s'est préoccupée de réunir les prêtres, les religieux, les religieuses et les laïcs qui, en raison de leurs fonctions sont particulièrement aptes à rechercher les modalités concrètes pour une mise en appli-

C'est ainsi que la Commission

épiscopale du Clergé et des Séminaires, présidée par Son Excellence Monseigneur Sangaré, archevêque de Bamako, s'est réunie du 1er au 4 mai 1966, à Kouliko, avec les quatre supérieurs des séminaires de Sébikhotane, Kouliko, Anyama et Ouidah. Au terme de la réunion des propositions concrètes, relatives au décret sur la formation des prêtres ont été formulées. Il reviendra aux conférences nationales de juger de l'application de ces propositions dans les séminaires susdits.

La Commission de la Catéchèse ayant à sa tête S. Ex. Mgr Gantin, archevêque de Cotonou, a réuni à Cotonou même du 27 juin au 8 juillet, les responsables de la Catéchèse des différents diocèses de l'Afrique de l'Ouest. On y confrontera les programmes d'enseignement religieux destinés aux enfants et aux adultes catéchumènes, afin de dégager des différents textes utilisés, les éléments les mieux adaptés aux milieux africains.

La Commission des religions dont le président est Son Exc. Monseigneur Leclerc, archevêque-évêque de Ségo, se réunira du 19 au 28 juillet à Bobo-Dioulasso.

Participeront aux travaux de cette commission une trentaine de délégués des diocèses à majorité non chrétienne qui auront pour tâche de rechercher les applications, les attitudes pastorales suggérées par les textes conciliaires concernant les milieux non chrétiens. La session se déroulera, en particulier, de la formation religieuse et morale à assurer, dans le respect des consciences en matière de foi, aux jeunes non-chrétiens fréquentant les écoles catholiques.

La Commission des Affaires sociales et charitables, présidée par Son Excellence le cardinal

## Ceylan: 1ère conférence des représentants du bouddhisme

SAIGON. — (AIF) — Des dignitaires et des moines bouddhistes représentant les 560 millions de bouddhistes disséminés dans le monde mais dont la majorité se situe dans le Sud Asiatique, se sont réunis le lundi 9 mai à Colombo (Ceylan) pour une conférence de trois jours. Le vénérable Amunungama Vipassi, chef de la hiérarchie cinghalaise a souligné que c'était la première fois depuis 25 siècles qu'une telle conférence avait lieu. Dans la pensée de organisateurs, son but était de permettre aux tenants du Grand et du Petit Véhicule de confronter leurs vues.

Une quinzaine de pays, dont quelques-uns d'Occident, étaient représentés par des délégués laïcs ou des bonzes. On y notait la présence de la délégation sud-vietnamienne conduite par le vénérable Thich Tam Chau, président de l'Institut bouddhique de Saïgon, et qui a été chaleureusement accueillie vu l'action que mènent les bouddhistes de ce pays en faveur de la paix.

Dans leurs discours de bienvenue, les représentants du bouddhisme cingalais ont mis en valeur le rôle que peut jouer le bouddhisme dans la recherche de la paix mondiale et ont notamment insisté sur la nécessité de répandre la foi bouddhique dans le monde avec une vigueur accrue. En outre, ils ont mis l'accent sur la possibilité d'explorer la voie de l'unité entre les deux courants du bouddhisme, sans pour autant porter préjudice aux traditions et aux droits de chacun.

En suite de quoi quatre comités de travail, composés chacun de cinq membres, ont commencé à mettre sur pied des rapports qui devaient être soumis à la conférence en assemblée plénière. Le premier avait trait à la propagation du bouddhisme à travers le monde, le second à la formation des moines, le troisième à l'unité bouddhique, le quatrième enfin à la création d'un conseil international du bouddhisme.

Ce quatrième comité était présidé par le vénérable Thich Tam Chau. Au soir du troisième jour, avant de se séparer, la création de ce Conseil international du bouddhisme doté d'une Constitution a été adoptée par l'Assemblée "avec la détermination de mieux servir l'humanité et de contribuer à la réalisation d'un monde libre, pacifique et heureux grâce à la propagation du bouddhisme".

C'est le vénérable Amunungama Vipassi, chef des bouddhistes cingalais, qui a été élu président du Comité exécutif du nouveau Conseil international, tandis que les postes de Vice-Président étaient confiés respectivement au vénérable Thich Tam Chau, Vietnamien, et au vénérable pal Sheng, Chinois de Formose, le vénérable Pimbuwe Sorata, Cingalais, étant élu secrétaire général et M. Attanayake (Ceylan) trésorier.

## "Le Sel de la terre"

Quelqu'un a dit que le prêtre "c'est Jésus en petit, c'est l'Infini sous les dehors de la créature". De son côté, le saint curé d'Ars ajoutait "qu'après Dieu, le prêtre c'est tout". Tous les hommes n'apprécient pas autant les bienfaits de Dieu. On remarque une chose assez surprenante en lisant dans l'Écriture le récit de la dernière Cène. Notre Seigneur invente le moyen de sauver les hommes par l'institution de l'Eucharistie et de l'Ordre au moment même où les hommes cherchent un moyen pour se défaire de Jésus: dans la nuit sombre, Judas, l'un des douze, trahit contre le Maître.

Quelle merveille que le sacerdoce! Jamais nous ne pourrions y penser suffisamment. Le dernier des prêtres surpasse incomparablement le plus grand des rois. A moins que ce roi ne soit prêtre lui-même. Le prêtre, c'est l'homme qui regarde le ciel. C'est l'homme qui prie. Dans la nature, on contemple les merveilles sorties des mains du Créateur: la beauté d'un champ de blé, par exemple, le bruit de la mer, le chant des oiseaux, le scintillement des myriades d'étoiles. Mais que sont toutes ces merveilles en regard de cette merveille qui s'appelle le sacerdoce? Faibles lueurs qui s'éteignent devant l'aurore! Ici-bas, après l'Eucharistie, c'est le prêtre. Rien n'égale la beauté d'un prêtre qui dit la messe. Le prêtre, c'est l'homme qui se tient près du Maître. Par sa méditation, par l'étude, par le recueillement, il met du soleil dans son esprit et de la chaleur dans son cœur. Et, comme le grain de blé ne peut porter fruit s'il demeure sur les comptoirs exposés à tous les regards, mais doit être caché en terre pour germer, croître et produire une belle tige chargée de blés d'or, ainsi l'homme de Dieu doit aimer le silence, le recueillement, le cœur-à-cœur avec Jésus-Hostie, s'il veut produire des fruits de charité.

Sur le Mont Thabor, Jésus se transfère devant Pierre, Jacques et Jean. Aujourd'hui, c'est le même Jésus qui se transforme et transfigure les Pierre, les Jacques et les Jean qui s'approchent souvent de l'Hostie. D'ailleurs, c'est dans le silence et près du tabernacle que le disciple d'Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin, le bouffon muet de Sicile, se prépare à étonner le monde par sa science prodigieuse. "Et c'est aussi dans le silence de trente années que Notre-Seigneur prépare la Rédemption du monde par la prédication de l'Évangile".

Le prêtre, c'est l'homme qui se tait au milieu d'un monde qui ne le comprend pas toujours. C'est l'homme qui en sait peut-être plus long qu'il n'en dit. Et s'il faut beaucoup d'amour pour parler, je crois qu'il faut une dose plus forte d'amour et de compréhension pour se taire. S'il y a l'apostolat de la présence et de la parole, pourquoi n'y aurait-il pas l'apostolat du silence et de l'effacement?

Dans une conférence qu'il prononçait à la télévision, un éminent prélat disait que, sans le travail obscur fait devant les épreuves dans les laboratoires, nous n'aurions pas toutes ces découvertes dont nous jouissons en nos temps modernes. Et le même prélat ajoutait que sans le silence, sans la réflexion, sans le recueillement, l'homme est incapable de paraître convenablement devant le peuple.

C'est là, en effet, dans l'Hostie qu'il vient de consacrer, dans sa visite au Saint-Sacrement, dans sa méditation, dans un climat de recueillement que le prêtre, comme autrefois Moïse sur le Sinai, deviendra lu-

mineux et terrible à la fois. De cette manière et avec ces armes seulement, il sauvera peut-être son peuple qui s'en va à la dérive de l'erreur et de l'immoralité.

Et, s'il goûte les joies du Thabor, le prêtre doit quitter cette montagne sainte, puis comme Pierre, Jacques et Jean qui auraient aimé jouir plus longtemps des délices de la sainte vision, il doit descendre dans la plaine. Il doit mettre ses mains dans la pâte. S'il regarde le Ciel, il n'oublie pas la terre. S'il sait prier, il sait aussi prendre les mançons de la charrue. "Allez, dit Jésus, Parcourez le monde entier. Prêchez l'Évangile à toute créature: enseignez toutes les nations".

Le prêtre est un entraîneur. Il exhorte les fidèles à regarder plus haut que la terre. "Il les attire vers la sainteté pendant que lui-même en parcourt les diverses étapes. "Et, comme a si bien dit un auteur: Il ne se résigne pas à être seulement un canal qui laisse passer l'eau sans en rien garder. Non. Il veut être une citerne, un réservoir qui se remplit d'abord et qui, sans se vider, déverse sur les champs qu'il fertilise un trop-plein qui se renouvelle sans cesse.

"Il est le Sel de la terre" et doit dire à la corruption: "Tu n'iras pas plus loin". C'est lui le cuisinier qui sert le bon pain de la doctrine à toute la famille paroissiale. Il est l'homme qui s'élève impassible comme un rocher contre la fureur des passions et contre cette fumée de haine qui jaillit des cœurs. C'est l'homme qui voit tout, parce que placé sur un palier plus élevé que celui du peuple. C'est aussi l'homme qui ne voit rien parce que sa charité et son devoir lui dictent de fermer les yeux, d'oublier, de pardonner.

Le prêtre, c'est l'homme qui souffre beaucoup, tout en restant heureux, parce qu'il épouse toutes les souffrances. Un peu comme Notre-Seigneur pleurant sur Jérusalem et sur le monde coupable, il regarde avec larmes un monde qui se paganise. Et, même si ses yeux ont plus souvent envie de pleurer que de rire, le prêtre est l'homme qui sourit toujours. C'est lui qui console et qui encourage. C'est l'homme qui dirait, qui balade la place et qui lave le linge sale. C'est l'homme qui s'oublie, l'homme qui va son chemin en levant la main pour bénir, c'est l'homme qui bande les plaies. C'est l'homme qui apporte le pardon, la grâce et le ciel. "Je te baptise... Je l'absous de tes péchés... Par cette sainte onction... C'est l'homme que l'on respecte. Mais c'est aussi l'homme que l'on critique et que l'on aime à discuter. C'est l'homme que l'on méprise parfois et dont le nom est traîné dans la boue par certaines bouches.

A l'origine du monde, le Créateur s'applaudissait à la vue des créatures auxquelles Il venait de donner l'être et la vie. Notre-Seigneur doit bien s'applaudir un peu lui aussi dans son cœur devant cette merveille qu'est le sacerdoce. Merci, Seigneur, de tous ces bienfaits!

Par l'exemple, par la parole, par les sacrements, aller dire aux âmes ce que vous êtes, Seigneur, quelle mission sublime! Et c'est la tienne, ô prêtre du Christ! Et toi, ô peuple, n'oublie pas que c'est comme la chandelle, en se consumant, que le prêtre t'éclaira et te réchauffa.

Noël Lortie, prêtre.



Le sedan 2 portes Epic de luxe

**L'Epic: beaucoup de qualités. Beaucoup d'agrément pour beaucoup de gens. Vous recevrez beaucoup chez le concessionnaire Chevrolet-Epic, pour \$1770\* seulement.**

Une voiture de prix modique ne doit pas forcément être disgracieuse. L'Epic le prouve. Bien sûr, l'Epic a été conçue pour les gens qui consacrent un budget limité à leur automobile, mais aussi pour leur donner tout l'agrément possible, dans leur vie active comme pendant leurs loisirs, par exemple pendant les vacances. Où que vous alliez, si vous voulez vraiment profiter de vos voyages, vous le ferez vraiment avec une Epic. Surtout quand vous vous rappellerez le prix si modique de l'Epic.



\* Prix de départ maximum suggéré du sedan Epic standard à 2 portes avec chauffage-dégivrage, livraison comprise.

QUEBEC

Le prix mentionné comprend les frais de manutention et de livraison et les taxes (T.P.S. et d'excise). Taxes provinciales et taxes et frais d'immatriculation non compris.

Concessionnaires autorisés EPIC dans le Québec Métropolitain

**LaPorte Automobiles, Ltée Roger Barré Automobiles, Ltée Denis Pepin Autos, Ltée**

250, est. boul. Charest, Québec — Tél.: 529-4561

1095, de la Canadienne, Québec — Tél.: 529-3331

2500, Quatre-Bourgeois, Ste-Foy, Qué. — Tél.: 653-2861

Ne manquez pas de regarder "Cinéma International" tous les vendredis soir à 8 h. 30 et "Zéro-Un, Londres" tous les jeudis soir à 8 heures sur le réseau complet de Radio-Canada.

# FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

## Quoi qu'on en dise le chapeau demeure



Voici un modèle à larges rebords en paille naturelle qui laisse entrevoir un fichu en soie imprimée tout autour de la tête.



DE PARIS, LES BERETS D'ÉTÉ — Que dire de ce beret d'été dessiné par Michel Goma de chez Jean Patou. Il est en paille, recouvert d'un filet orné de marguerites. Très populaire à Paris.

## Décès d'une artiste réputée de la Saskatchewan

REGINA (P.C.) — Une artiste réputée en Saskatchewan, Barbara Barber, est décédée mardi dans un hôpital de Regina. Elle était âgée de 93 ans. Mme Barber avait fondé l'Association féminine des arts de la Saskatchewan, et elle avait reçu le titre de "fellow" de la Société royale des artistes, devenant la seconde titulaire de cette récompense au Canada.

Specialiste des paysages peints à l'huile, elle était aussi portraitiste, et son oeuvre s'inspirait également de nature morte. Parfois, elle faisait de la peinture sur porcelaine, notamment des services à dîner à l'intention de ses parents et amis. Née Barbara Muir, à Brantford, Ont., elle avait commencé ses études artistiques au Moulton College, institution torontoise pour jeunes filles où elle s'était inscrite en 1889. Cette artiste était membre de plusieurs associations, dont la Société historique de la Saskatchewan et le Conseil des femmes de Regina.

## Choisissez les accessoires appropriés à la nouvelle ligne déponillée de 1966

La ligne "Déponillée" des modes de printemps et d'été 1966 — avec les jupes plus courtes que jamais, les robes souvent dépourvues de manches et caractérisées par une coupe droite — donne une nouvelle importance au choix des accessoires pour obtenir un effet soigné. Quand une femme a choisi une toilette nouvelle, le premier accessoire auquel elle pense est le chapeau. Les fabricants britanniques sont unanimes sur un point, en ce qui concerne les mois à venir. Les chapeaux seront petits et auront très peu de garnitures. Edward Mann accorde beaucoup d'importance à deux styles de sa collection courante: le chapeau mou interprété en feutre léger et en paille fantaisie et la cloche "dolly". Cette dernière est un casque gracieux très coiffant; dans sa version pour les adolescentes, les tissus imprimés à fleurs ont un charme enfantin avec le ruban noué sur un des côtés du visage et une jugulaire passant sous le menton.

Portez un de ces feutres mous d'un ton assorti au coloris de votre manteau ou assorti à la couleur dominante d'un ensemble à carreaux. La cloche "dolly" met en valeur les robes plissées de cette saison. Si la robe est en imprimé, choisissez de préférence un chapeau uni. Laissez les modèles à fleurs pour accompagner une toilette de couleur unie. Marida suit l'idée du petit chapeau en remettant à la mode la calotte surmontée d'un pompon qui fit fureur il y a 25 ans. Les modèles actuels sont en paille point vannerie et en vinyles brillants. L'ensemble le plus élégant comporte cette saison une blouse ou un gilet assorti. Pour les blouses, la tendance est aux tissus délicats et à la ligne féminine. L'un des tissus les plus appréciés à l'heure actuelle est le crépon de coton, tissu doux au toucher, à la surface striée. Dans la collection de blouse de chez Maxton, le crépon figure dans des modèles où les pointes des cols sont boutonnées, ce qui donne un effet chemisier. La même maison propose des linons de terylène à impressions florales avec des encolures en pointe bordées de ruchés. Les manches s'arrêtent au coude s'ornent de garnitures semblables. Ces blouses sont destinées à accompagner les deux-pièces en toile ou en tissu dont l'aspect évoque la toile. Si le gilet collant en tricot à côté reste en faveur cette saison, la chemise en jersey est pour lui un rival sérieux. Cette dernière est un vêtement sport qui peut se porter avec la jupe ou le pantalon. Nous avons particulièrement remarqué dans ce domaine une chemise en jersey de nylon aux rayures de couleurs vives dont le col en pointe est en tricot un rappelant la couleur dominante des rayures. Les gilets qui donnaient l'impression d'être en crochet de l'année dernière trouvent des rivaux cette année dans les

articles à mailles beaucoup plus serrés. Le nom de Mary Quant est toujours synonyme d'innovation hardie dans le domaine de la mode. Cette dessinatrice de Chelsea accorde maintenant son attention aux sacs à main et marque certainement une note différente dans sa collection pour Bascraft en ce qui concerne les matières qu'elle utilise: elle fait appel, en effet, au chlorure de polyvinyle et à la toile de jute. La plupart des modèles de Mary Quant sont en deux tons et tous ont des doublures noires et blanches à pois. Le sac-bracelet Quant, de forme circulaire avec de longues poignées se termine par un anneau qui s'accroche au poignet. Le sac "Gemin" Quant a des poches jumelles plates, réunies par une chaîne réglable pour former une poignée longue ou courte. Utilisez les deux sections côte à côte ou superposées. Le principal motif décoratif utilisé par le gantier Dent Allcroft sur les modèles courts est la broderie "trou-trou" disposée soit sur le dos de la main, soit en bordure pour terminer gracieusement le poignet. Avec les coiffures courtes et les coupes géométriques, les boucles d'oreilles acquièrent une nouvelle importance. Les anneaux sont en vogue cette année et ils se présentent en une infinité de variations. Deux grandes maisons, proposent des anneaux dans un choix de styles, certains garnis de pierres minuscules, d'autres de perles et de motifs plaqués or, qui donnent l'impression qu'ils traversent les lobes des oreilles. Autres variations sur le thème de l'anneau: de grands cercles faits de perles minuscules avec des chaînettes de perles de turquoise s'entrecroisant dans l'espace libre du milieu, et des disques blancs qui se balancent, fixés aux oreilles par des motifs floraux en jais. Comme c'est la mode de montrer ses jambes au maximum, les bas en couleur et à dessins connaissent une grande faveur. Certaines aimeront peut-être les nylons imprimés léopard en bleu vif, jaune ou rose sur des fonds blancs que propose Ballito pour l'été. Les chaussures suivent le succès de la saison dernière: bouts arrondis et talons bas et solides. Les chaussures à courroies/talonniers sont de nouveau à la mode et presque toutes les vitrines de Londres montrent des sandales ornées soit de boucles soit de fines brides sur l'empeigne. Edward Rayne, fournisseur de la Cour, met l'accent sur des modèles en chevreau de tons pastel, en box blanc et en box crème et en vernis noir. Holmes de Norwich offre des chaussures et des sandales à talons compensés tandis que Saxone met en vedette la toile, le madras, la toile de jute et le tussor — tissus qui maintenant qu'ils servent à chauffer le pied, se lancent sur une nouvelle voie.

## Les femmes jouent un rôle vital au Nigeria

On voit partout, les femmes, au Nigeria sauf dans le Nord où elles ont tendance à mener une vie plus retirée. Elles sont architectes, médecins, avocats, spécialistes des communications, comptables, orfèvres, directrices d'entreprises, éducatrices, modélistes, secrétaires, commerçantes en gros et au détail, agricultrices, outre qu'elles sont aussi épouses et mères. On trouve également des femmes sénateurs, avocats conseils et juges, des auxiliaires médicales, des surveillantes d'école, des inspectrices de police. La participation des femmes à la vie publique va nettement en augmentant et cela surtout depuis qu'elles ont plus d'avenir sur le plan économique. Quand on parle des femmes au Nigeria, il est impossible d'omettre le rôle flagrant des "mammises", les commerçantes des marchés, qui exercent leur métier dans tous les coins du pays. Elles représentent un facteur économique important et constituent une partie considérable du Conseil national.

ces associations se réunissent pour résoudre des problèmes communs. Nombre de ces femmes savent à peine lire et écrire, mais elles se rendent très bien compte que leur ignorance est une faiblesse et sont dardentes partisanas de la classe pour analphabètes. Quant au présent, elles tournent souvent les difficultés en engageant des secrétaires.

**LE CONSEIL NATIONAL.** Le Conseil national des associations féminines est une association apolitique qui compte des centaines d'organisations féminines de tout le Nigeria et qui a été fondée immédiatement après l'indépendance, en 1960. Elle a pour but d'aider les femmes des villes et des villages à remplir leur rôle de bêtises de la famille et de la nation et d'éveiller dans la population le sentiment du civisme. Naturellement, le Conseil se fonde sur l'oeuvre de ses nombreuses sociétés affiliées qui sont souvent plus anciennes que lui-même.

### QUEL EST LE RÔLE SPECIAL DU CONSEIL

En quelques mots, le Conseil est "la voix des femmes du Nigeria": le pont qui, sans distinction de croyances, de classes ou de tribus, relie les activités diverses et multiples des sociétés; la tribune du haut de laquelle s'expriment les vœux communes des femmes; la liaison entre les groupes féminins locaux et le gouvernement. Nous savons le prix de l'union et des efforts coordonnés qui, d'ailleurs, revêtent une importance particulière pour un pays nouveau et pour des femmes qui sont en train d'apprendre comment on prend part à l'évolution d'une société en plein mouvement. Pour toutes celles qui sont décidées à faire oeuvre utile et sérieuse au profit de leur population et de leur nation, le Conseil est à la fois dispensateur d'assistance et coordonnateur des ressources disponibles.

**PHENOMENE ANCIEN** Les femmes font le commerce depuis que le monde est monde. De nos jours, elles sont bien organisées en associations de marchandes de tissus, par exemple, de cigarettiers, de pain, d'œufs, ou d'œufs-wositi, c'est-à-dire de colporteuse qui vendent de tout. Les membres de

## Des professions intéressantes pour les femmes de l'Orient

MONTREAL (P.C.) — Les femmes des pays en voie de développement se taillent plus aisément une place dans le

monde politique et professionnel que les femmes des pays de l'Ouest. Telle est l'opinion que Mlle Hazel Bennett, professeur à l'Institut de diététique et de nutrition de l'université de Montréal, s'est forgée à la suite d'un voyage en Orient.

Mlle Bennett a exprimé cette opinion au congrès de l'Association des diplômés en sciences domestiques qui s'est tenu jeudi à Montréal. C'est en tant que déléguée à la conférence biennale du Conseil international des femmes qui avait lieu à Téhéran au cours du mois de mai, que Mlle Bennett a pu visiter l'Iran, la Jordanie, Israël, le Liban, l'Égypte, la Syrie et la Grèce.

Au terme de l'entrevue qu'elle a donné durant le congrès, Mlle Bennett s'est dit convaincue plus que jamais que la profession d'économiste ménagère est l'une de celles qui conviennent le mieux aux femmes.



Ce n'est pas réellement un foulard noué sur les hanches de ce maillot de bain en tricot de nylon noir. C'est plutôt un accroche-Poël, car le motif est imprimé sur le maillot.

## Une innovation dans le textile: la "mise au pli durable"

Une innovation sensationnelle dans l'industrie textile marque le commencement de la fin pour le fer à repasser. Il s'agit du procédé de "mise au pli durable", qui fixe la forme et les détails de confection des vêtements pour toute leur durée.

Chemises, jupes, pantalons, etc., sortent comme neufs d'une sècheuse à tambour. Inutile de les repasser, on croit qu'ils viennent tout juste de l'étre.

Mlle Jeanne Blanchard, confectionneuse en mode et décoration, compare l'importance de cette technique dans l'histoire du textile à l'avènement des fibres synthétiques. Tous les traitements connus de lavez et portez sont de loin dépassés par celui de la "mise au pli durable", qui permet aux vêtements de sortir du lavage soyeux et impeccables, les coutures bien nettes et à plat, les plis bien plissés et les fronces bien froncées.

Produits chimiques et haute température sont les agents de cette "mise au pli durable", effectuée au four. Deux méthodes sont employées, la post-cuisson et la pré-cuisson, qui évoquent à juste titre une image culinaire puisque les vêtements sont effectivement cuits au four, à un très haut degré de chaleur.

Dans la post-cuisson, le tissu est livré au manufacturier préalablement traité aux agents chimiques, mais non cuit. Le vêtement est mis en forme et cuit après sa confection.

Lors de la pré-cuisson, le tissu est non seulement traité chimiquement mais également cuit au four avant d'être livré au fabricant de vêtements. Quels avantages apportent ce nouveau procédé à Monsieur et Madame Tout-le-Monde? Tout vêtement à "mise au pli durable", qu'il s'agisse de pantalons finement fuselés, de chemises sport, de jupes plissées, supporte le lavage et le séchage automatiques, une averse et même... un plongeon dans le lac... sans jamais perdre

sa tenue et son allure. "Absolument indéformables", de souligner Mlle Blanchard, "prêts à porter au vrai sens du terme".

Les vêtements à "mise au pli durable" sont lavés normalement, en évitant l'eau trop chaude. Le séchage est plus délicat. Les meilleurs résultats sont obtenus à chaleur moyenne dans une sècheuse à culbutage ou on ne doit pas laisser les vêtements trop longtemps. A défaut, sécher les vêtements au grand air par un jour de vent. Surtout, ne pas sécher par tournoiement ou rotation.

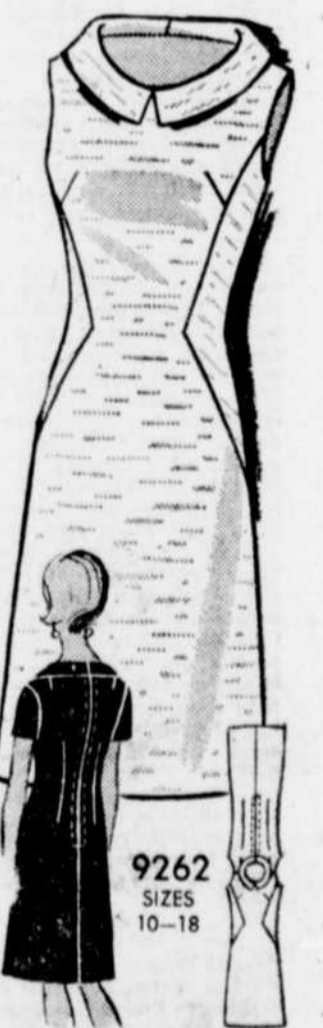
Bientôt, linge de maison, draps, taies d'oreiller, dessus de lit, rideaux pourront, grâce à la "mise au pli durable", être lavés à la machine, séchés par culbutage et réutilisés séance tenante.

Il s'agit là d'un progrès incalculable dans l'évolution des tissus.



Cet ensemble a été lavé cinq fois à la machine et séché par culbutage, mais non repassé.

### GRANDEUR 10-18



Marian Martin

Modèle simple, très facile à confectionner. Cette jolie robe se porte avec ou sans manches. Son encolure se fait arrondie.

Le patron 9262 se vend grands 10, 12, 14, 16, 18.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés.

Écrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3 Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q. Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron .....  
Mesure désirée .....  
Nom .....  
Adresse .....

## Une grand-maman anime sa propre émission de télévision

EDMONTON. — (P.C.) — "Les enfants ont ri de moi, ils ont affirmé que leur mère ne réussirait jamais".

Laura Lindsay ne peut s'empêcher de sourire en rappelant qu'il y a neuf ans, elle ne possédait aucune expérience quand elle est devenue du jour au lendemain animatrice d'une émission télévisée quotidienne d'une demi-heure à l'intention des femmes.

Le lendemain de son engagement à CFRN-TV d'Edmonton, elle a réalisé son propre programme, y inclus les commerciaux.

"J'estimais que j'avais quelque chose à partager avec les femmes", dit l'élégante grand-mère dont le nom véritable est Mme B. T. Banks. "J'ai mené une vie intéressante dans ma jeunesse et j'ai élevé cinq enfants. Je désirais

partager avec les jeunes mères de famille mes idées en ce qui a trait à la cuisine, à la décoration intérieure, à la couture et à la mode".

Originaire de Yellowgrass, Sask., Mme Banks n'a pas passé un an au même endroit jusqu'à ce qu'elle épouse Ben T. Banks à Calgary, en 1935. Son père était un voyageur de commerce et "il était très rare que les enfants terminent une année complète à la même école".

### L'EMISSION

Le programme quotidien de Laura Lindsay, qui a valu à cette dernière en 1960 un trophée pour la meilleure émission d'intérêt féminin, traite de "l'importance de quoi qu'intéresse les femmes".

Elle ne prend jamais de note — même pour les commerciaux — et la majorité des

2,500 interviews qu'elle a fait au cours des neuf dernières années n'ont pas été préparées à l'avance. "Je ne suis jamais nerveuse. Je me dis à moi-même que je suis une ménagère qui partage ses idées avec d'autres ménagères; alors il n'y a pas lieu de m'enervner. Je n'ai pas l'impression de jouer un rôle. C'est tout comme si je faisais un brin de cassettes avec les téléspectatrices".

Sa philosophie du rôle de la femme est fort simple. "Quelle que soit la décision de toute femme concernant sa vie, qu'elle choisisse d'élever une famille ou de travailler en dehors du foyer ou de faire les deux à la fois, cela la regarde. Mais il lui faut en tout temps être féminine. Les femmes doivent relever le monde des affaires et non faire concurrence aux hommes dans ce domaine".

**P. & M. Boucher**  
1024, rue St-Jean — Près de la Porte St-Jean  
**CORSETERIE ET LINGERIE**  
Un personnel spécialisé est à votre service  
OUVERT LES JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'A 9.30 P.M.  
AUCUN PROBLEME — STATIONNEMENT GRATUIT EN ARRIERE DE NOTRE MAGASIN, SUR LE TERRAIN DE "TILDEN"

# La chaussure d'automne sera tout ce qu'il y a de plus moderne

Les signes précurseurs de la mode révèlent que la chaussure d'automne sera tout ce qu'il y a de plus moderne. La jupe courte accentue davantage la longueur de la jambe et l'élégance du pied, et encourage le port de souliers à talons plus bas et à bouts plus arrondis.

Il est intéressant de noter l'enthousiasme avec lequel le public semble accueillir le bout plus rond, plus compact, et le talon plus trapu.

La meilleure façon de décrire cette nouvelle tournure arrondie de la pointe — née d'une évolution graduelle qui s'est poursuivie au cours des quelques dernières années — c'est de la comparer à celle d'un soulier de ballerine.

Les talons à formats plus bas seront plus répandus que jamais cet automne. A vrai dire, c'est ce talon moins élevé qui constitue maintenant la grande nouveauté, et il se retrouve dans tous les modèles de souliers et dans toutes les échelles de prix. Il n'est plus permis de considérer le soulier à talon bas simplement comme chaussure de loisirs, de promenade ou de sports. Bien que tous les talons soient plus larges, cette largeur accrue leur donne quand même un aspect plus léger, grâce aux pincements effectués aux cotés et à l'arrière, ainsi qu'aux motifs panneaux à deux sens. Le grand choix des formats de talons comprend les genres Louis, les modèles incurvés, les styles blocs et musés, et s'étend même aux nouvelles formes cubes, obliques, ou tournées en bobines. Les talons sont plus charmants, plus chics, et modifiés plus profondément, dans les hauteurs deux pouces ou 18,8.

La diversité des styles est plus grande que jamais, avec une prépondérance de souliers ouverts à l'arrière, courroies-silhouettes, et brides-arrière. Les agencements de courroies sont innombrables; plus le soulier est élégant, plus la courroie est placée haut. Le soulier lacé, pour dames, n'a jamais été aussi joli, aussi chic, dans toutes les hauteurs de talons bas — ghillies souples et flexibles, et genres guêtres et brogues. L'escarpin possède des cotés plus droits, une encoûre plus basse, ainsi que des ajours et des découpures ouvragés. Les bouts s'arrondissent davantage, les noeuds et les boucles réclament une attention plus grande. L'escarpin à grosse boucle métallique carrée, sera, cet automne encore, le grand favori de la mode féminine.

Le coloris est plus vivant pour l'automne '66 qu'en toute autre récente saison, et il semble bien que les couleurs s'é-

panouissent maintenant en toute saison, quelle qu'elle soit. Ainsi, le printemps n'a plus le monopole du cuir verni noir, et les blancs-neige et les tons neutres, comme taupe, ne connaissent aucune saison, aucun climat particulier, et conservent leur popularité l'année durant. On verra du noir garni de nuances neutres, et vice-versa.

Le brun, très à la mode dans les vêtements d'automne cette année, déverse tous ses tons et nuances sur les innombrables modèles de souliers, à partir de la teinte chameau et des bruns très clairs, jusqu'aux nuances intermédiaires et plus foncées, y compris les tons épiques ou de reflets rougés. Vient ensuite le noir, accompagné du bourgogne (les rouges très foncés en grande quantité, les teintes prune et vin comme essais), les gris, les verts, les blancs d'hiver et les neutres, apparaissent aussi dans cette gamme de couleurs.

Il y aura beaucoup de suédés de couleurs, et des agencements tout nouveaux de cuirs texturés, comme suède et cuir verni, cobra et cuir verni, ou suédés unis et ouvragés. Par-

mi les autres matériaux à chaussures de grande importance, on remarque le chevreau, le veau uni ou grenu, et les cuirs vernis de nuances foncées.

Etant donné toute l'attention accordée au vinyle reluisant dans le domaine des vêtements contre la pluie, il n'est pas étonnant qu'on utilise ce même vinyle dans la fabrication de certains genres de chaussures, surtout dans les modèles à talons plus bas, où l'on marie le cuir au vinyle clair. Dans la ligne des bottes à la mode, on trouve déjà des modèles en cuir verni et vinyle clair et transparent.

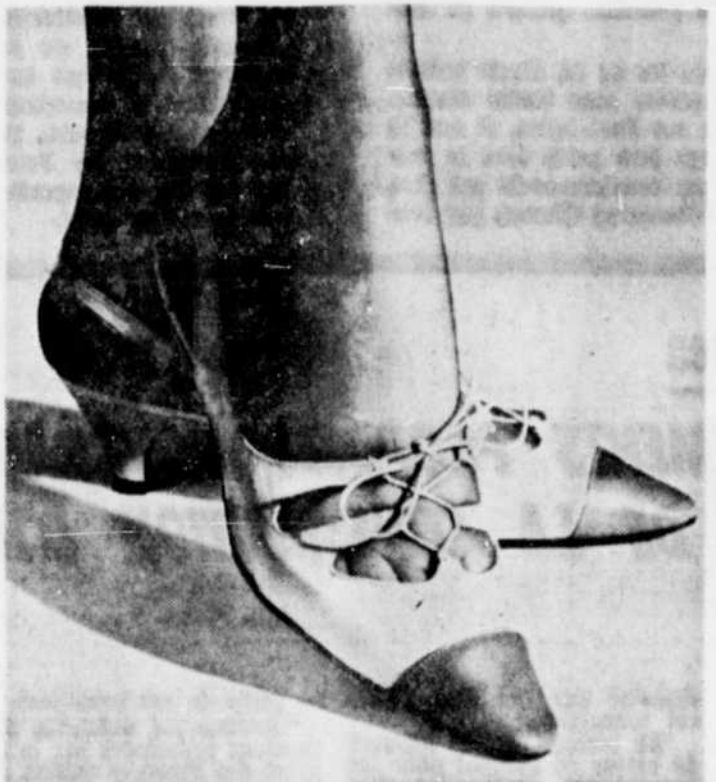
A cause d'une préférence de plus en plus marquée pour des souliers de coquet de style distinctif, certains modèles de fin de journée ajoutent une touche enchanteresse à la multitude de souliers à la mode, et dans cette catégorie toute spéciale on peut admirer des jolies créations en chevreau argenté et doré, en pout-de-soie blanc ou noir, et d'autres nouveautés ornées de discrètes garnitures dorées ou argentées sur du suède ou pout-de-soie noirs.



● LA OU IL Y A DE L'ACTION — Le chou-chou de la mode, le soulier deux-pièces en chevreau noir et taupe, a des contreforts découpés bas au talon. La courroie à la cheville est retenue par un noeud de cuir. Le talon est bas et redressé.



● FILET ET GROSGRAIN — La mode des souliers s'adapte aux dernières créations de vêtements tout faits pour l'automne. Le genre "Dénudé" de ce soulier de toilette à bride-arrière, est enjolivé de filet-pêcheur à garniture de cuir verni noir. Le noeud est en ruban grosgrain.



● Gigou, un modèle pour le printemps et l'été 1966. Cette charmante création est en deux cuirs et deux tons différents.

## Les chaussures d'enfants font parler d'elles

Les chaussures d'enfants sont rarement mentionnées dans le monde de la mode. Il semble cependant qu'une révolution se soit produite dans le domaine des chaussures pour les très jeunes. En effet, un aperçu des nouvelles collections d'automne révèle que désormais garçons et filles pourront enfin goûter à tous les plaisirs d'une mode qui jusqu'ici était pratiquement réservée aux plus grands.

Les modèles des chaussures ont fait appel à toutes leurs ressources créatives pour offrir aux jeunes qui veulent imiter

les plus grands des chaussures sport, des bottines et des chaussures de ville ressemblant étrangement aux modèles Go-Go qui font fureur en ce moment. Les modèles genre Courrèges, Mondrian, Op-art et géométriques ont été incorporés dans cette collection avec une myriade de couleurs et de couleurs... dans toutes les combinaisons de la haute mode.

La grande nouveauté dans les chaussures sport est le suède façon porc avec garnitures de cuir dans le modèle Mondrian en rose sur gris, bleu sur vert, noir sur bourgogne et noir

sur vert avec les nouveaux bouts carrés et un emploi général des points de couture. Pour le garçon cette année — c'est le suède façon porc en une variété de couleurs : gris, brun, moka et currie. Les Roger Bon Temps à porte-monnaie pour garçons et filles sont toujours les chaussures préférées pour l'automne, en cuir souple de vache. Elles apparaissent dans de nouvelles couleurs.

Et puis il y a la jolie chaussure de fête! Le talon Dandy a remplacé le talon plat. On y voit maintenant des escarpins vernis avec des noeuds, des lanières en T, des lanières de chevilles, des attaches "ghillie" et même à deux oeillets. La nouveauté à la couleur et le fini sont d'une grande importance. Bien sûr, le soulier traditionnel n'existe toujours, mais on y trouve aussi des vernis de nouvelles couleurs... vert bûis, bleu dominion, rouge rajah et la jolie

teinte prune qui fait fureur. Toutes ces nouvelles couleurs sont utilisées dans des combinaisons comme le velours de nylon sur le veau, et le vernis avec des garnitures en suède. Non seulement l'extérieur de la chaussure a changé, mais l'intérieur est aussi plus élégant. Sa doublure est composée de mousse coussinée rose bombon, et elle est si jolite que vous pourriez y boire votre limonade.

Mais la bottine Courrèges est celle qui remporte la préférence. Elle sied à la plus petite pointure. Certaines sont en vinyle Op-art ou suède, avec des garnitures Mondrian en cuir, d'autres ont des combinaisons de cuirs. Mais toutes se retrouvent avec les couleurs vibrantes de la haute mode. Voilà enfin de braves chaussures d'enfants qui feront parler d'elles!

## —Horoscope—

**MARDI, LE 19 JUILLET**  
21 mars au 20 avril. (Bélier). — Commencez cette journée encourageante avec détermination et confiance. De bons résultats à la longue. Souriez.  
21 avril au 21 mai. (Taureau). — Des rayons sympathiques et d'excellentes vibrations planétaires. Ne vous exténuez pas à la tâche et n'en entreprenez pas trop à la fois.  
22 mai au 21 juin. (Gémeaux). — Quelles que soient vos obligations, commencez cette journée avec gaieté et faites montre d'ambition. Vous pouvez atteindre des résultats meilleurs que vous ne le croyez.  
22 juin au 23 juillet. (Cancer). — Les affaires pratiques et sérieuses, la recherche de faiseurs raisonnables et la distribution de gains sont à l'honneur.  
24 juillet au 23 août. (Lion). — Les rayons du Soleil augurent bien pour des gains personnels et d'affaires également. De la coopération venant de votre entourage et peut-être même des avantages spéciaux.  
24 août au 23 septembre. (Vierge). — Jour qui devrait vous donner une chance d'avancement dans le domaine qui vous est familier et peut-être même, vous offrir d'importantes possibilités pour de nouveaux objectifs.  
24 septembre au 23 octobre. (Balance). — Allez droit vers votre but et luttiez pour votre réussite. Bonne période pour de l'avancement dans toute entreprise sérieuse.  
24 octobre au 23 novembre. (Scorpion). — Jour où il ne faudra pas faire d'excès mais vous pouvez vous attendre à

d'excellents résultats si vous travaillez de façon régulière et systématique.  
23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire). — Jour dont les résultats pourront être excellents pour vous si vous vous concentrez sur les questions essentielles. Cela ne veut pas dire de vous exténuer à la tâche cependant.  
22 décembre au 20 janvier. (Capricorne). — Aller de l'avant sans vous inquiéter ni vous exténuer devrait vous apporter de bons résultats aujourd'hui. L'industrie, les travaux mécaniques, la chirurgie sont spécialement à l'honneur.  
21 janvier au 19 février. (Verseau). — Les rayons ne sont pas très favorables aux nouvelles entreprises mais les activités qui vous sont familières, l'étude et les activités domestiques sont favorisées.  
20 février au 20 mars. (Poissons). — Pour obtenir de bons résultats, il faudra vous servir de méthodes directes. Ne prenez pas de détours pour arriver au succès aujourd'hui. Les possibilités sont bonnes.  
**SI VOUS ETES NE UN 19 JUILLET**  
Vous êtes actifs, ambitieux, et ne manquez pas de possibilités. L'intelligence est forte dans ce secteur du Zodiaque. A surveiller : une tendance à vouloir dominer. Vous avez de belles caractéristiques, que vous pouvez développer. Les situations d'autorité et d'importance vous sont accessibles car vous pouvez diriger des groupes avec dignité et efficacité.

# CONCOURS

## "NUTONE"

Buanderie Lévis Ltée

Nettoyeurs Nutone

Tél. : 527-2501

### Voici la liste complète et finale des gagnants

- |  |  |  |
|--|--|--|
| <p><b>Mme Marois</b><br/>686, Marchand.<br/>Une couteillerie en acier inoxydable, 42 morceaux, coffret en acajou.</p> <p><b>Mme Caron</b><br/>384, St-Mathias.<br/>Une bicyclette "Thistle" roue de 15 pouces.</p> <p><b>Mme Dubois</b><br/>7360, Rolland, Charlesbourg<br/>Une bicyclette "Thistle" roue de 15 pouces.</p> <p><b>M. G. Gagnon</b><br/>30, Duchâtel.<br/>Un séchoir électrique Schick, portatif.</p> <p><b>Mme Rhéault</b><br/>165, Myrand.<br/>Un grille-pain automatique "Sunbeam".</p> <p><b>Salon Lorraine</b><br/>2382, rue Mauffils<br/>Une bicyclette "Thistle", roue de 15 pouces.</p> <p><b>Mme Bacon</b><br/>369, Pie XI.<br/>Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.</p> <p><b>Mme Green</b><br/>845, Richelieu.<br/>Un ensemble de 4 draps et 8 taies d'oreillers.</p> <p><b>Mme Chs Langlois</b><br/>59 Marie de l'Incarnation.<br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> <p><b>Mlle Lucie Gagné</b><br/>8, rue Collins.<br/>Un grille-pain automatique "Sunbeam".</p> <p><b>Mme Maria Lobry</b><br/>940 Turnbull.<br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> <p><b>Mme Armand Boulé</b><br/>1060 Forget.<br/>Un séchoir électrique Schick, portatif.</p> <p><b>Mme Charles Tanguay</b><br/>22, St-Antoine, Lévis.<br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> <p><b>Mme Perreault</b><br/>2214 Mignault.<br/>Un séchoir électrique Schick, portatif.</p> <p><b>Mme Baker</b><br/>1179 avenue Cartier.<br/>Un ensemble de 4 draps et 8 taies d'oreillers.</p> <p><b>Mme Jean-Claude Bédard</b><br/>791 Place Philippe.<br/>Un poëlon Sunbeam électrique.</p> <p><b>Mme Joseph Lagacé</b><br/>1530, rue Vitre.<br/>Un poëlon Sunbeam électrique.</p> <p><b>Mme Fleurie</b><br/>29 des Chênes, N.-D. des Laurentides.<br/>Un appareil photo Ansoco avec mallette.</p> <p><b>Mme Auguste Lachance</b><br/>34, rue Couillard.<br/>Un poëlon Sunbeam électrique.</p> <p><b>Mont St-Aubert</b><br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> <p><b>Mme L. Desnoyers</b><br/>Un poëlon Sunbeam électrique.<br/>762 Champlain.</p> <p><b>Mme Poulin</b><br/>430 Ratté, Québec-Ouest.<br/>Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.</p> <p><b>M. Médéric Simon</b><br/>454 Racine, Loretteville.<br/>Un poëlon Sunbeam électrique.</p> <p><b>M. A. Labrecque</b><br/>386 11e Rue.<br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> <p><b>Mme G. Bergeron</b><br/>3792, le Corbusier.<br/>Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.</p> <p><b>Mme Bray</b><br/>620 Chemin St-Louis.<br/>Un poëlon Sunbeam électrique.</p> <p><b>Mme Brochu</b><br/>17 Notre-Dame.<br/>Une couteillerie en acier inoxydable, 42 morceaux, coffret en acajou.</p> <p><b>Mlle Durand</b><br/>Courville.<br/>Un grille-pain automatique Sunbeam.</p> | <p><b>Mme Caron</b><br/>2185, ave Laurier<br/>Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.</p> <p><b>Mme E. Morissette</b><br/>456, Dolan, Ste-Foy.<br/>Une couteillerie en acier inoxydable, 42 morceaux, coffret en acajou.</p> <p><b>Mme P. Jobin</b><br/>831, Colombière Est<br/>Une verrerie Prestige, 48 mx, déc. or.</p> <p><b>Mme Nadeau</b><br/>260, Aqueduc.<br/>Un poëlon Sunbeam électrique.</p> <p><b>Mme Ratté</b><br/>254, St-Jean.<br/>Un poëlon Sunbeam électrique.</p> <p><b>Mme Vaillancourt</b><br/>120, St-Cyrille.<br/>Un poëlon Sunbeam électrique.</p> <p><b>M. Morel</b><br/>77, St-Louis.<br/>Une verrerie prestige, 48 mx, déc. or.</p> <p><b>Mme Caouette</b><br/>24, Turcotte.<br/>Une bicyclette "Thistle", roue de 15 pouces.</p> <p><b>Mme Raymond Desrosières</b><br/>132, 22e Rue<br/>Un ensemble de 4 draps et 8 taies d'oreillers.</p> <p><b>Mme Gora Kane</b><br/>589 Fraser.<br/>Un poëlon électrique Sunbeam.</p> <p><b>Mme Jean M. Thomas</b><br/>773 Lafrenière.<br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> <p><b>Mme R. Lapointe</b><br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> <p><b>M. Lafrance</b><br/>162 Sacré-Coeur.<br/>Un poëlon électrique "Sunbeam".</p> <p><b>Mme Mercier</b><br/>2130 Dickson.<br/>Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.</p> <p><b>Mme J.-Pierre Côté</b><br/>850 Louis Fréchette.<br/>Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.</p> <p><b>Mme L. Duchesneau</b><br/>20 Jacques-Bédard, Lac St-Charles.<br/>Un tricycle "Leader" roue 20 pouces.</p> <p><b>Mme Dubé</b><br/>2580 Sillery Plaza<br/>Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.</p> <p><b>Mme André Armstrong</b><br/>464 de Mazenod.<br/>Un grille-pain automatique.</p> <p><b>Mme Ouellet</b><br/>Sunbeam.<br/>545 rue Aqueduc.<br/>Une verrerie Prestige, 48 mx, déc. or.</p> <p><b>Mme Roger Arteau</b><br/>414 Latourelle.<br/>Une bicyclette "Thistle", roue de 15 pouces.</p> <p><b>Mme Jacques Vic.</b><br/>427, 2e Avenue.<br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> <p><b>Mme Gérard Lebel</b><br/>129, rue Gamelin.<br/>Un ensemble de 4 draps et 8 taies d'oreillers.</p> <p><b>Mme J.-R. Gallup</b><br/>32 St-Flavien.<br/>Un poëlon électrique "Sunbeam".</p> <p><b>Mme Dallaire</b><br/>3425, boul. Hamel.<br/>Un ensemble de 4 draps et 8 oreillers.</p> <p><b>M. Guillet</b><br/>Avenue Cartier.<br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> <p><b>Mme Béher</b><br/>1007, 2e Avenue.<br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> | <p><b>Mme Bédard</b><br/>Domaine Notre-Dame, Ste-Catherine, cté Portneuf.<br/>Un grille-pain automatique "Sunbeam".</p> <p><b>Mme Lachance</b><br/>177, St-Luc.<br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> <p><b>Mme Allaire</b><br/>80, Arago.<br/>Un ensemble à Bridge, table et quatre chaises.</p> <p><b>Mme Collin</b><br/>2512, Couillard.<br/>Une verrerie Prestige, 48 mx, déc. or.</p> <p><b>Mme J.-A. Morissette</b><br/>87, Crémazie Est.<br/>Un ensemble de 4 draps et 8 taies d'oreillers.</p> <p><b>Mme Dubé</b><br/>887, Charles-Martin.<br/>Une couteillerie en acier inoxydable, 42 morceaux, coffret en acajou.</p> <p><b>Mme Michaud</b><br/>192, Proulx.<br/>Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.</p> <p><b>Mme Bilodeau</b><br/>480, St-François Est.<br/>Lampe porcelaine 21" stylisée.</p> <p><b>Mme Lapointe</b><br/>189 St-Luc, app. 10.<br/>Un ensemble de 4 draps et 8 oreillers.</p> <p><b>Mme J.-A. Laberge</b><br/>1201, 1ère Avenue.<br/>Un grille-pain automatique "Sunbeam".</p> <p><b>Mme J.-M. Boivin</b><br/>393, 25e Rue.<br/>Un grille-pain automatique "Sunbeam".</p> <p><b>Mme Boucher</b><br/>2676 Pierre-Boucher.<br/>Une bicyclette "Thistle" roue de 15 pouces.</p> <p><b>Mme Bergeron</b><br/>1083 Demontigny.<br/>Un grille-pain automatique "Sunbeam".</p> <p><b>Mme R. Johnson</b><br/>39, rue Barras, Lauzon.<br/>Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.</p> <p><b>Mme Joseph St-Gelais</b><br/>1014, rue Scott.<br/>Une couteillerie en acier inoxydable, 42 morceaux, coffret en acajou.</p> <p><b>Mme Leclerc</b><br/>391 des Franciscains.<br/>Un grille-pain automatique "Sunbeam".</p> <p><b>Mme J.-A. Beshro</b><br/>1191 Des Bessières.<br/>Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.</p> <p><b>Mme Lépine</b><br/>930 Pouliot.<br/>Un ensemble à bride, table et quatre chaises.</p> <p><b>Mme Boivin</b><br/>1414, Boivin, Ancienne-Lorette<br/>Un grille-pain automatique "Sunbeam".</p> <p><b>Mme Laroche</b><br/>9, rue du Farsy, Beauport.<br/>Un poëlon électrique "Sunbeam".</p> <p><b>Mme Lapierre</b><br/>11, rue Lambert, Lévis.<br/>Un service de vaisselle Fontainebleau, service complet, 41 morceaux.</p> <p><b>Mme Nadeau</b><br/>25 Boucher, Loretteville.<br/>Un grille-pain automatique "Sunbeam".</p> <p><b>Mme René Bouffard</b><br/>38, rue Couillard.<br/>Ensemble d'appareil photo "Ansoco" avec mallette.</p> <p><b>Mme Paquet</b><br/>73 des Ormes, St-Albert.<br/>Une bicyclette "Thistle", roue de 15 pouces.</p> <p><b>Mme Villeneuve</b><br/>120 Marie de l'Incarnation.<br/>Un ensemble quatre draps et 8 taies d'oreillers.</p> |
|--|--|--|

### LISTE DES GAGNANTS QUI N'AVAIENT PAS ENCORE RECLAMÉ LEURS CADEAUX LORS DE LA PRÉPARATION DE CETTE ANNONCE

- |  |   |  |
|--|---|--|
| <p><b>Mme Lefrançois</b><br/>367 Rue1, Montmagny.</p> <p><b>Mme Roy</b><br/>2987 Larochelle.</p> <p><b>M. Côté</b><br/>34 Desjardins.</p> <p><b>Mlle Cloutier</b><br/>18 Des Chênes Est.</p> <p><b>Mme Donald Heath</b><br/>432, Kirouac.</p> <p><b>M. Fournel</b><br/>Salon Gala Debois</p> <p><b>Mme Montambault</b><br/>221, St-Paul.</p> <p><b>Frères Sacré-Coeur</b><br/>Cap-Rouge</p> <p><b>Mme Marchand</b><br/>Parc Marchand, Château-d'Éau</p> <p><b>Mrs Trahan</b><br/>945, Caixa-Lavallée.</p> <p><b>Mme Delisle</b><br/>1107, Belmont.</p> | <p><b>Dr Dussault</b><br/>805, Commerciale, St-David.</p> <p><b>M. Migotte</b><br/>Rest. Vendôme, Côte du Palais.</p> <p><b>Mme Léopold Rouleau</b><br/>15, rang Ste-Geneviève, Neuchâtel.</p> <p><b>Mme Plamondon</b><br/>432, Kirouac.</p> <p><b>H. Lossard</b><br/>260, 64e Rue ouest, Charlesbourg.</p> <p><b>Mme Lafrance</b><br/>47, St-Félix.</p> <p><b>Mme Giroux</b><br/>30, de la Reine.</p> <p><b>Langlois</b><br/>34, Desjardins.</p> <p><b>Mme Richard</b><br/>36 A, Commerciale, Lévis</p> <p><b>Pères Capucins</b><br/>Cap-Rouge</p> | <p><b>Mme Gauthier</b><br/>389, ave Proulx.</p> <p><b>M. Girard</b><br/>637, St-Jean, app. 6.</p> <p><b>M. Vallis</b><br/>620, Monk.</p> <p><b>Pères Maristins</b><br/>Cap-Rouge</p> <p><b>P. Dechesne</b><br/>2150, Marillac.</p> <p><b>Carnaval Motel</b><br/>Rte Nationale, Anc.-Lorette.</p> <p><b>D. Marquis</b><br/>546, des Lilas Est.</p> <p><b>M. Côté</b><br/>Hôpital du Sacré-Coeur.</p> <p><b>Mme Bernier</b><br/>793, 2e Avenue, Québec.</p> <p><b>Mme Doré</b><br/>30, Ste-Ursule.</p> <p><b>Mme Pichette</b><br/>3382, Loyola, Giffard.</p> |
|--|---|--|

Nous nous excusons auprès de notre distinguée clientèle si nous n'avons pu favoriser tous ceux qui ont participé au concours. Le choix des gagnants a été laissé à la discrétion du hasard. La liste publiée ci-haut fait voir des gagnants dans chacun des secteurs du Québec Métropolitain. Merci à tous ceux et celles qui ont participé au concours et félicitations aux gagnants.

## 2e COUPURE DE PRIX

durant notre

# VENTE ÉCLAIR

DE FIN DE SAISON D'ÉTÉ DES AUBAINES POUR TOUS

Grande variété de styles et de modèles

**DU CHOIX DES PRIX** de la qualité pour toute la famille

**VENEZ! CHOISISSEZ! ECONOMISEZ!**

GAGNON & FRÈRE FR

LES PLUS GRANDS DETAILLANTS DE CHAUSSURES A QUEBEC

Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 h. 30

260 St-Joseph-E 896 St-Joseph-E 180 St-Vallier-O 568, 3e AVENUE

A 260 rue ST-JOSEPH-EST, DEPARTEMENT SPECIAL pour ENFANTS

### Informations financières

**LES ENTREES DE VEHICULES ETRANGERS** — Les véhicules étrangers qui sont entrés au Canada sur laissez-passer en mai ont été chiffrés par 717,137, soit 8,706 ou 1.2 p. 100 de moins que les 725,843 d'un an plus tôt. Les entrées cumulatives de janvier-mai ont totalisé 2,395,408, soit 239,730 ou 11.1 p. 100 de plus que les 2,155,678 de 1965.

En mai, le total de l'Ontario a été de 543,887 (559,858 en mai 1965), celui du Québec, 56,276 (57,212), de la Colombie-Britannique, 56,018 (49,577) et du Nouveau-Brunswick, 41,509 (40,375). Voici les (40,375). Voici les chiffres du mois pour les autres provinces: Manitoba, 8,648 (8,836); Saskatchewan, 4,946 (4,655); Alberta, 3,452 (3,190); Yukon, 2,071 (1,747); Nouvelle-Ecosse, 306 (318); et Terre-Neuve, 24 (75). Les entrées par Terre-Neuve et la Nouvelle-Ecosse se font par navire.

**LES LINGOTS D'ACIER** — La production de lingots d'acier, au cours de la semaine terminée le 9 juillet, a totalisé 130,928 tonnes, augmentation de 4.8 p. 100 sur les 127,826 tonnes de la semaine précédente. Un an plus tôt, la production avait atteint 192,978 tonnes. L'indice de la production, établi sur la moyenne hebdomadaire de 1957-1959 (96,108 tonnes — 100), a atteint 188 au cours de la semaine observée, contre 180 la semaine précédente et 201 un an plus tôt.

### INSCRIPTION ADDITIONNELLE

**KENTING AVIATION LIMITED** — La compagnie procédera lundi, le 11 juillet, à l'inscription de 48,823 actions ordinaires additionnelles, d'une valeur au pair de 50cts chacune, sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne, à son ouverture. Ces actions furent émises à la suite d'une offre récente de droits.

**HUSKY OIL CANADA LIMITED** — 1,000,000 d'actions ordinaires additionnelles, de la compagnie, d'une valeur nominale de \$1.00 chacune, réservées pour fins d'émission à la suite de la conversion des actions privilégiées, cumulatif 5.3-4%, rachetables, convertibles de la série "C", seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, à son ouverture le 11 juillet 1966.

**CORPORATION DU GAZ NATUREL DU QUEBEC** — La compagnie a inscrit sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal à son ouverture le 12 juillet 1966, 150,000 actions ordinaires, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, réservées pour fins d'émission lors de l'exercice de "warrants", attachés aux actions privilégiées, rachetables, séries 1965, 5 1/2% cumulatif, de la corporation.

**LA CORPORATION DU FOYER DE STE-JUSTINE** — COMTE DORCHESTER, P. QUE.

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

Le soumissionnaire recevra jusqu'à cinq heures de l'après-midi (15.00 heures p.m.) lundi le 18 juillet 1966, les soumissions cachetées en vue de la construction d'un Foyer dans la municipalité de Ste-Justine, Cité Dorchester, au coût approximatif de \$140,000.00. Les soumissionnaires pourront se procurer une copie des plans et devis ainsi que les formulaires de soumission au bureau du secrétaire, le notaire G.-O. Langlois, Ste-Justine, Cité Dorchester, au bureau de soumissions déposées de Québec, 672, avenue Marguerite Bourgeoys, et 201, Québec, ou au bureau de soumissions de Ste-Justine, Cité Dorchester, au bureau de soumissions de Ste-Justine, Cité Dorchester, Québec.

**SOUMISSIONS DEMANDEES**

La Municipalité Scolaire de Saint-Férol, Cité Montmorency, demande des soumissions pour la fourniture d'huile à chauffage au collège pour l'année 1966-67 (au 30 juin).

Les soumissions devront être reçues avant le 9 août et elles seront ouvertes à huit (8) heures p.m. ce jour-là.

Pour autres renseignements et adresse des soumissions: La Municipalité Scolaire St-Férol, Cité Montmorency, Qué., Albert Simard, Sec.-Trés.

**LE 28 JUILLET 1966**

On peut se procurer les plans, les devis descriptifs, les formulaires de soumissions et tous les autres documents relatifs au contrat au bureau de l'ingénieur régional, pièce 302, gare Centrale, Montréal, P.Q., ou au bureau de l'ingénieur du Secteur, CN, Immeuble du Secteur de Québec, 25 Place Marché Champlain, Québec. Les plans et devis descriptifs seront remis contre un chèque visé de \$50 à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada. Cette somme sera remboursée dès que les plans et devis descriptifs auront été remis, en bon état, dans les trente jours qui suivront l'adjudication du contrat.

On ne tiendra compte que des soumissions présentées sur les formulaires et dans l'enveloppe du Chemin de fer conformément aux instructions de la demande des soumissions. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni l'une quelconque des soumissions.

**Le Vice-Président**  
J.-A. McDonald.

**CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA**  
REGION DU SAINT-LAURENT

Projet de construction d'un pont à voie simple au-dessus de la route Transcanadienne à Saint-Romuald-d'Échemin, au mille 6.96 de la subdivision de Saint-Romuald.

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

On demande des soumissions pour la construction d'un pont de béton à voie simple, y compris le creusage et le remplissage, l'approvisionnement et la pose de piliers de ponts, de plomb en feuilles, de garde-fous en aluminium et de drains, ainsi que tous les autres travaux nécessaires à la construction complète d'un pont à voie simple au-dessus de la route Transcanadienne au mille 6.96 de la subdivision de Saint-Romuald.

Sous pli scellé, les soumissions doivent être envoyées dans des enveloppes fournies par le Chemin de fer. À l'extérieur, elles devront porter les mots "Confidentiel" et "Documents relatifs à la construction d'un pont au mille 6.96 de la subdivision de Saint-Romuald". Il faudra les adresser à M. R. G. Maughan, Ingénieur régional, Chemins de fer Nationaux du Canada, case postale 8100, Montréal, P.Q., ou les remettre au bureau de l'ingénieur régional, pièce 302, gare Centrale, Montréal, P.Q. avant 2 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est.

**LE 28 JUILLET 1966**

On peut se procurer les plans, les devis descriptifs, les formulaires de soumissions et tous les autres documents relatifs au contrat au bureau de l'ingénieur régional, pièce 302, gare Centrale, Montréal, P.Q., ou au bureau de l'ingénieur du Secteur, CN, Immeuble du Secteur de Québec, 25 Place Marché Champlain, Québec. Les plans et devis descriptifs seront remis contre un chèque visé de \$50 à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada. Cette somme sera remboursée dès que les plans et devis descriptifs auront été remis, en bon état, dans les trente jours qui suivront l'adjudication du contrat.

On ne tiendra compte que des soumissions présentées sur les formulaires et dans l'enveloppe du Chemin de fer conformément aux instructions de la demande des soumissions. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni l'une quelconque des soumissions.

**Le Vice-Président**  
J.-A. McDonald.

**CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA**  
REGION DU SAINT-LAURENT

Projet de construction d'un pont à voie simple au-dessus de la route Transcanadienne à Saint-Romuald-d'Échemin, au mille 6.96 de la subdivision de Saint-Romuald.

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

On demande des soumissions pour la construction d'un pont de béton à voie simple, y compris le creusage et le remplissage, l'approvisionnement et la pose de piliers de ponts, de plomb en feuilles, de garde-fous en aluminium et de drains, ainsi que tous les autres travaux nécessaires à la construction complète d'un pont à voie simple au-dessus de la route Transcanadienne au mille 6.96 de la subdivision de Saint-Romuald.

Sous pli scellé, les soumissions doivent être envoyées dans des enveloppes fournies par le Chemin de fer. À l'extérieur, elles devront porter les mots "Confidentiel" et "Documents relatifs à la construction d'un pont au mille 6.96 de la subdivision de Saint-Romuald". Il faudra les adresser à M. R. G. Maughan, Ingénieur régional, Chemins de fer Nationaux du Canada, case postale 8100, Montréal, P.Q., ou les remettre au bureau de l'ingénieur régional, pièce 302, gare Centrale, Montréal, P.Q. avant 2 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est.

**LE 28 JUILLET 1966**

On peut se procurer les plans, les devis descriptifs, les formulaires de soumissions et tous les autres documents relatifs au contrat au bureau de l'ingénieur régional, pièce 302, gare Centrale, Montréal, P.Q., ou au bureau de l'ingénieur du Secteur, CN, Immeuble du Secteur de Québec, 25 Place Marché Champlain, Québec. Les plans et devis descriptifs seront remis contre un chèque visé de \$50 à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada. Cette somme sera remboursée dès que les plans et devis descriptifs auront été remis, en bon état, dans les trente jours qui suivront l'adjudication du contrat.

On ne tiendra compte que des soumissions présentées sur les formulaires et dans l'enveloppe du Chemin de fer conformément aux instructions de la demande des soumissions. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni l'une quelconque des soumissions.

**Le Vice-Président**  
J.-A. McDonald.

**CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA**  
REGION DU SAINT-LAURENT

Projet de construction d'un pont à voie simple au-dessus de la route Transcanadienne à Saint-Romuald-d'Échemin, au mille 6.96 de la subdivision de Saint-Romuald.

**DEMANDE DE SOUMISSIONS**

On demande des soumissions pour la construction d'un pont de béton à voie simple, y compris le creusage et le remplissage, l'approvisionnement et la pose de piliers de ponts, de plomb en feuilles, de garde-fous en aluminium et de drains, ainsi que tous les autres travaux nécessaires à la construction complète d'un pont à voie simple au-dessus de la route Transcanadienne au mille 6.96 de la subdivision de Saint-Romuald.

Sous pli scellé, les soumissions doivent être envoyées dans des enveloppes fournies par le Chemin de fer. À l'extérieur, elles devront porter les mots "Confidentiel" et "Documents relatifs à la construction d'un pont au mille 6.96 de la subdivision de Saint-Romuald". Il faudra les adresser à M. R. G. Maughan, Ingénieur régional, Chemins de fer Nationaux du Canada, case postale 8100, Montréal, P.Q., ou les remettre au bureau de l'ingénieur régional, pièce 302, gare Centrale, Montréal, P.Q. avant 2 heures de l'après-midi, heure avancée de l'Est.

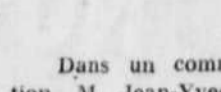
**LE 28 JUILLET 1966**

On peut se procurer les plans, les devis descriptifs, les formulaires de soumissions et tous les autres documents relatifs au contrat au bureau de l'ingénieur régional, pièce 302, gare Centrale, Montréal, P.Q., ou au bureau de l'ingénieur du Secteur, CN, Immeuble du Secteur de Québec, 25 Place Marché Champlain, Québec. Les plans et devis descriptifs seront remis contre un chèque visé de \$50 à l'ordre des Chemins de fer Nationaux du Canada. Cette somme sera remboursée dès que les plans et devis descriptifs auront été remis, en bon état, dans les trente jours qui suivront l'adjudication du contrat.

On ne tiendra compte que des soumissions présentées sur les formulaires et dans l'enveloppe du Chemin de fer conformément aux instructions de la demande des soumissions. On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni l'une quelconque des soumissions.

**Le Vice-Président**  
J.-A. McDonald.

## La loi aura un effet direct sur les fonds hypothécaires



Jean d'Autane

Dans un communiqué remis au média d'information, M. Jean-Yves Gélinas président de l'Association nationale des Constructeurs d'habitations, disait récemment que tout en gardant certaines réserves, il était sous l'impression que la législation serait d'une grande aide pour l'industrie de la construction d'habitation en fournissant une autre source de fonds hypothécaires.

La réserve exprimée par M. Gélinas a trait à la limite de 3% de la valeur totale des dépôts et des débiteurs détenus par la banque qui touche le montant pouvant être prêté en hypothèques conventionnelles. Selon M. Gélinas il eut été beaucoup plus réaliste de fixer cette limite à 5% pour la première année avec la possibilité d'augmenter de 1% par an jusqu'à concurrence de 10%.

Il semble que le président de l'Association Nationale des Constructeurs d'habitations (ANCH) craigne que, même si elle était portée de 1% à 3%, la limite était trop sévère. Considérant les frais qu'implique l'organisation d'un service administratif hypothécaire complet, M. Gélinas croit que plusieurs banques ne pourraient pas entrer dans le marché à cause de cette limite.

Il n'est pas certain cependant, que le président de l'ANCH ait raison. D'après une étude parue dans le Financial Times of Canada, les Banques à charte du Canada pourrnt mettre quelque \$540 millions dans le secteur hypothécaire. Et on prévoit qu'en 1972, le montant total des prêts hypothécaires consentis par les banques à charte pourra atteindre quelque \$2 milliards.

On sait que le projet de loi de M. Sharp prévoit que les banques pourrnt prêter sans limite aucune, en vertu de la loi nationale sur l'habitation, et que le montant maximum qui pourra être prêté dans le secteur des prêts hypothécaires conventionnels est fixé à 3% des dépôts et des débiteurs détenus par une

banque. Ce plafond montera jusqu'à 10% au rythme de 1% par année pendant 7 ans.

Si les dépôts dans les banques accusent un rythme de croissance normal, on prévoit que les banques prêteront quelque \$200 millions après 1967. Ceci représente environ 37% du total des prêts hypothécaires faits en 1965 par les compagnies d'assurance du Canada. L'ensemble des prêts de toute l'industrie canadienne pour cette même année a été de l'ordre de \$6 milliards.

Ces quelques chiffres permettent de prévoir que les banques à charte reprendront au cours des prochaines années, la part du marché hypothécaire qui était la leur il y a quelques années. Il est même plausible qu'elles augmenteront cette part qu'elles ont perdue après 1958, alors que le plafond établi sur le taux d'intérêt les força à se retirer presque entièrement.

Comme nous l'avons déjà souligné dans une chronique précédente, le ministre des finances s'attend à ce que l'entrée des banques à charte dans le domaine du prêt hypothécaire contribue à faire baisser le taux d'intérêt payé par le petit emprunteur. Pour nourrir un tel espoir, M. Sharp se fie à ce qui s'est produit dans le secteur du prêt personnel.

D'ailleurs, l'expérience passée donne raison à M. Sharp. Entre les années 1954 et 1948, les banques ont joué un rôle majeur dans le domaine du prêt hypothécaire conventionnel jusqu'à ce qu'elles entrent, non sans une certaine répugnance, dans le prêt soumis à la L.N.H. Or, à cette époque, c'est une banque à charte qui a pris l'initiative de faire baisser le taux de 5 1/4% à 5%.

Tout en mentionnant le risque d'inflation que comporte l'afflux de fonds dans le domaine de la construction, il faut aussi souligner qu'une recrudescence dans la construction domiciliaire amortira, dans une certaine mesure, l'impact que ne manquera pas de provoquer, sur l'ensemble de la construction, la fin des travaux gigantesques suscités par l'exposition universelle de 1967.

### La loi des banques

## LES CHANGEMENTS PROPOSÉS POURRAIENT AIDER L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION D'HABITATIONS

— J.-Y. Gélinas

TORONTO, 11 juillet — Commentant sur les changements proposés de la loi sur les banques introduits par le ministre des Finances, M. Sharp, le président de l'Association Nationale des Constructeurs d'habitations, M. Jean-Yves Gélinas déclara être sous l'impression que la législation serait d'une grande aide pour l'industrie de la construction d'habitations en fournissant une autre source de fonds hypothécaires dont on a tant besoin.

M. Gélinas fit part, qu'à l'heure actuelle, la pénurie des fonds provoquait le ralentissement de la construction résidentielle si nécessaire, un fait indicatif de la nécessité de ramener les banques dans le domaine des hypothèques.

"Nous avons demandé au gouvernement de s'occuper de cette question depuis déjà quelque temps" mentionna M. Gélinas, et "je suis heureux qu'enfin elle ait reçu quelque considération. Si la législation est votée cet automne, la construction d'habitations se présentera sous un meilleur jour en 1967".

M. Gélinas fit remarquer que l'innovation la plus importante dans les changements proposés, au point de vue hypothécaire, est la suggestion de permettre aux banques d'entrer dans le domaine des prêts conventionnels et de gérer ce

domaine sur une base d'intérêt concurrent.

"En permettant aux banques de prêter de l'argent pour des hypothèques conventionnelles à un taux plus élevé que le plafond de l'intérêt bancaire établi, nous n'aurons pas à faire face à une répétition de la situation qui s'est présentée lors de la mise en vigueur de la Loi Nationale sur l'habitation le plafond établi sur le taux d'intérêt força les banques à se retirer presque entièrement du domaine des prêts.

"Nous sommes heureux de noter la proposition d'augmenter le plafond du montant que les banques peuvent investir dans les hypothèques durant la première année d'un prêt pour cent, ce qui avait été suggéré lors de l'introduction du Bill C-102 l'année dernière. Nous faisons remarquer qu'une telle limite d'un pour cent rendrait presque impossible l'institution par les banques d'un service administratif hypothécaire. Nous avons entendu dire qu'une ou deux seulement parmi les plus importantes banques seraient même d'opérer un tel service

en vertu de ces conditions.

"Quoique les nouvelles propositions présentées par le Ministre des Finances offrent aux banques plus d'encouragement pour instituer un service administratif en élevant le plafond à trois pour cent, nous sommes certains qu'il aurait été beaucoup plus réaliste s'il avait été fixé à cinq pour cent pour la première année avec possibilité d'une augmentation d'un pour cent par année jusqu'à un maximum de dix pour cent. De cette façon, les banques pourraient atteindre le point maximum d'investissement conventionnel en cinq

ans au lieu de sept ans, si le plafond de trois pour cent la première année est approuvé.

"Avant à faire face à une demande d'habitations toujours croissante, il est très important que nous ayons le plus d'argent disponible le plus vite possible pour financer la construction d'habitations.

M. Gélinas fit part de son espoir que cette législation recevra une attention immédiate durant la session de l'automne, afin que cette source importante de financement soit mise à la disposition de l'industrie de l'habitation en janvier 1967 au plus tard.

Le plus important de ce groupe, un contrat d'une valeur de \$2,277,231, a été adjugé à Collins Radio Company of Canada Ltd., Toronto pour du matériel de records multiples pour appareils émetteurs de radio H. F.

Un contrat d'une valeur de \$1,891,497 a été adjugé aux Chemins de fer Nationaux du Canada (Service des télécommunications), Ottawa, pour la location de services et d'installations de communications tandis que le Canadien Pacific (Service des télécommunications), Ottawa en a obtenu un d'une valeur de \$1,035,449 pour des services analogues. Sept contrats d'une valeur globale de \$1,334,495 ont été adjugés à la United Aircraft of Canada Ltd., Longueuil (Qué.), pour des pièces servant à la réparation, à la révision et à la modification d'hélicoptères, pour des pièces d'entretien et pour du matériel d'entretien et de réparation d'avions au sol.

La Commission d'énergie hydro-électrique de l'Ontario, Toronto, a obtenu un contrat d'une valeur de \$663,000 pour des épreuves de pièces et de matériaux électroniques tandis que Rolls-Royce of Canada Ltd., Montréal, s'est vu adjuger deux contrats d'une valeur totale de \$612,653 pour des pièces servant à la réparation, à la révision et à la modification de moteurs d'aéronefs NENE et d'éléments de moteurs d'aéronefs et pour la révision d'instructions techniques.

### Nominations



MARC L. RANGER B. A. MARCHAND

James Richardson & Sons, Courtiers en Valeurs Mobilières, ont le plaisir d'annoncer la nomination de M. Marc L. Ranger comme Directeur-Résident de leur nouveau siège de Québec.

M. Ranger est bien connu dans les milieux économiques et financiers du Québec à cause des nombreuses activités qu'il n'a cessé d'exercer dans le domaine des placements durant les 14 dernières années.

M. B. A. Marchand qui était attaché aux bureaux de Montréal, assumera les fonctions d'Adjoint à M. Ranger au siège de Québec, situé dans l'Édifice Chauveau, 1195 rue St-Jean.

### Innovation dans le domaine de la "finance religieuse"

Une émission de \$2,600,000 d'obligations première hypothèque à fonds d'amortissement du Séminaire St-Augustin sera bientôt offerte aux investisseurs.

Le Séminaire intercommunautaire Saint-Augustin, situé à Cap-Rouge, Québec, est le résultat de l'association et des efforts concertés de onze communautés religieuses. Ce campus a pour but d'établir, au niveau du collège, une institution pouvant répondre adéquatement aux exigences du Saint-Siège, de l'Université et du ministère de l'Éducation.

Le Campus Saint-Augustin est formé d'un pavillon central et de onze édifices communautaires. Le coût total du campus est d'environ \$11,000,000.

Le Séminaire peut recevoir au maximum 1,000 élèves. L'an passé 600 étudiants ont suivi les cours donnés par 55 professeurs. Pour l'année académique 66-67 on s'attend à plus de 700 inscriptions.

A remarquer que chacune de onze communautés, membre de ce collège, a signé un bail pour une durée de 50 ans en faveur du Séminaire Saint-Augustin lesquels sont transportés en garantie à la Société d'Administration et de Fiducie. L'ensemble des loyers annuels à percevoir prévoit le remoursement total, capital et intérêts, de toutes les dettes encourues sur une période de 50 ans.

De plus, tout déficit d'opération courante du Séminaire, s'il y a lieu, sera comblé par les onze communautés.

Cette nouvelle émission est distribuée par un syndicat de courtiers dirigé par Jacques Légare & Cie Limitée.

Jeun Vendron Robert Monast Georges Falardeau T. H. Dunn  
**J.T. GENDRON INC.**  
Membres Bourses de Montréal  
Membres Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières  
500, Grande-Allée Est, Québec 4  
Tél. : 529-2965  
FONDS MUTUELS

### Les universités dépendent \$563 millions

Les universités canadiennes ont dépensé près de 563 millions de dollars en frais courants et immobilisations au cours de l'année scolaire qui s'est terminée en 1965. C'est ce qu'il ressort de données préliminaires publiées par le B.F.S. et qui paraîtront dans le rapport Universités canadiennes, recettes et dépenses, 1964-65.

Comparativement à l'année précédente, les dépenses courantes de fonctionnement ont augmenté de 19.1 p. 100, les dépenses de capital, de 50.2 p. 100. Les dépenses courantes par étudiant à plein temps se sont accrues de 5.8 p. 100.

En 1963-1964, à cause du manque de données, on avait surestimé les frais par étudiant dans les institutions non déclarantes (dont près de 75 p. 100 de celles-ci étaient situées au Québec). En 1964-1965, à la suite de données plus précises sur les petits collèges, surtout les collèges classiques au Québec, il apparaît que les frais par étudiants dans les institutions de ce genre sont inférieurs aux estimations précédentes. En apparence, ce genre de dépenses aurait diminué de 8.5 p. 100 en 1964-1965. La surévaluation de 1963-1964 explique la faible augmentation (0.8 p. 100) des dépenses par étudiant dans l'ensemble du Québec.

Le tableau suivant fournit des détails sur les dépenses courantes et en capital par région et suivant la taille de l'institution.

### Nomination en Europe

M. Thorikil Kristensen, Secrétaire Général de l'OCDE, a nommé M. I.G.K. Williams au poste de Directeur général adjoint de l'Agence Européenne pour l'Énergie Nucléaire (ENEA).

M. Williams prendra ses nouvelles fonctions le 1er septembre 1966. Il se trouve actuellement à la tête de la Division Administrative du Département de l'Hygiène et de la Sécurité de l'Atome Energy Authority du Royaume-Uni (UKAEA) et a été activement associé depuis de nombreuses années aux questions touchant l'énergie atomique, sur le plan international.

### Prêt et Revenu :

Un dividende de 50.5% par action plus un dividende spécial de \$0.01 (total: \$0.06%) ont été déclarés à l'occasion de la dernière assemblée des directeurs de Prêt et Revenu du Canada Limitée.

Ce 37ième dividende trimestriel consenti sera payé le 15 août 1966 aux actionnaires enregistrés dans les livres à la fermeture des affaires, le 1er août prochain.

### Richardson & Sons maintenant à Québec

James Richardson & Sons, société affiliée d'une compagnie fondée il y a plus d'un siècle, vient d'ouvrir des bureaux à Québec.

Ceci porte à 26 le nombre des villes canadiennes où la Compagnie met à la disposition de ses clients ses services d'investissement. De plus, une succursale opère au Royaume Uni et une filiale, James Richardson & Sons, Inc., a ses bureaux à New York et Chicago.

M. Marc Ranger qui a été nommé Directeur-Résident du nouveau siège de Québec, édifice Chauveau, est bien connu dans les milieux financiers de Montréal. Durant la 2e guerre mondiale, il s'est distingué outre-mer avec les fusiliers Mont-Royal et pendant la guerre de Corée, avec le Royal 22e Régiment. M. B. A. Marchand a été transféré de la succursale de Montréal à celle de Québec pour assister M. Ranger dans ses fonctions.

M. Hector J. Vidricaire de Montréal, qui est directeur général adjoint pour le Québec, est associé à la firme James Richardson & Sons depuis 26 ans.

### General Motors : réunion au Canada

OSHAWA PC — La réunion du Conseil d'administration de la société General Motors de Detroit s'est tenue pour la première fois au Canada récemment.

La tenue de l'assemblée n'avait pas été annoncée pour permettre aux dirigeants de GM sous la direction du président du Conseil d'administration, M. Frederic G. Donner, et du président de la société, M. James M. Roche, de régler leurs affaires sans interruption.

Les membres du Conseil ont passé quelques jours au siège social de la GM au Canada, à Oshawa, et ils ont également visité l'usine de Ste-Thérèse non loin de Montréal. Ils se sont aussi réunis au Seignory Club, à Montebello, au Québec.

Un porte-parole de la société a nié les rumeurs selon lesquelles la production de GM au Canada serait réduite.

# Intense émotion sur le sort des prisonniers de guerre

(d'après AFP)  
**WASHINGTON (P.C.)** — Le sort des prisonniers de guerre américains au Nord-Vietnam qui sera peut-être décidé dans un avenir immédiat, a soudainement suscité à Washington une intense émotion aussi bien dans les milieux gouvernementaux qu'au Congrès.  
 La radio d'Hanoi vient de laisser entendre qu'elle diffusera dans les heures prochaines une déclaration de la plus haute importance. Les milieux informés sont persuadés qu'elle a trait aux sanctions qui vont être infligées aux pilotes améri-

cains capturés au cours des raids effectués au nord du 17<sup>e</sup> parallèle. Si cette hypothèse est fondée, le président Johnson va devoir faire face à une crise politique aiguë ainsi qu'à d'éventuelles décisions sur le plan opérationnel d'une gravité exceptionnelle. Tout va dépendre de la sévérité des châtiments qui risquent d'être infligés aux prisonniers américains menacés d'être traduits en justice pour crimes de guerre.  
 A défaut d'informations précises d'Hanoi, les milieux officiels américains en sont réduits pour l'instant aux conjectures mais ils ne cachent pas que si la menace d'une ou plusieurs

exécutions devait se réaliser, les conséquences seront très graves et les dimensions du conflit vont se transformer d'une façon draconienne.  
 On espère vivement en haut lieu que les dirigeants nord-vietnamiens réfléchiront à deux fois aux conséquences incalculables de leurs actes avant de s'en prendre aux quelques pilotes actuellement dans leurs mains et qu'il s'agit d'un bluff sans lendemain. Mais il est évident que le président Johnson, face à pareille situation, n'aurait d'autre choix que de réagir avec la plus grande violence. Ce ne serait plus alors que des objectifs militaires que viserait son aviation, mais des cibles infiniment plus lourdes de conséquences, qu'il serait toutefois prématuré de citer.  
 Les décisions les plus graves qu'il pourrait être amené à prendre au cas où un seul aviateur américain serait passé par les armes seraient incontestablement justifiées — sur le plan moral — aux yeux du peuple américain.

L'appel lancé vendredi par un groupe de dix-huit sénateurs démocrates a constitué un reflet de l'émotion qui s'est subitement emparée de Washington. Ces adversaires de l'escalade, sous l'impulsion du sénateur Church, ont lancé une mise en garde aux dirigeants nord-vietnamiens qui méritent leur attention. L'exécution des aviateurs, ont-ils affirmé, inciterait le public américain à exiger les représailles immédiates les plus violentes et torpillera toutes chances d'une négociation éventuelle. Une telle exécution entraînera de nouvelles souffrances à la suite de l'élargissement d'un conflit qui deviendrait alors implacable.  
 L'inquiétude réelle des dirigeants américains quant aux véritables intentions des autorités d'Hanoi se double par ailleurs d'un certain nombre de considérations politiques. En faisant subitement du "battage" autour d'une menace qui ne s'est pas encore précisée, le chef de l'exécutif américain a sans doute cherché à devancer ses détracteurs qui n'auraient pas manqué une nouvelle occasion de l'accuser de "mollesse". Le thème des prisonniers en danger sensibilise l'opinion publique plus que tout autre aspect du conflit. En outre, il fait taire les dissensions dans une période pré-électorale qui s'annonce fort délicate.

L'appel du Congrès rédigé par des "colombes" modérées, n'est-il pas également signé par des adversaires aussi virulents de la politique gouvernementale que les sénateurs Wayne Morse et William Fulbright?  
 En l'espace de quelques heures, les adversaires politiques du président Johnson — républicains et démocrates — ont pris des positions catégoriques. Les frères Kennedy se sont déclarés d'accord avec leurs concitoyens pour infliger les représailles les plus sévères contre le Nord-Vietnam si les dirigeants d'Hanoi châtient les prisonniers entre leurs mains. Le sénateur républicain George Aiken n'a pas hésité à affirmer que le peuple américain exigera la destruction totale du Nord-Vietnam. Le sénateur Mike Mansfield, chef de la majorité, s'est vu obligé d'approuver les paroles de son collègue républicain.

**Humphrey**  
 Le vice-président des Etats-Unis, M. Hubert Humphrey, a pour sa part averti les autorités nord-vietnamiennes, vendredi, que les Etats-Unis considéreraient comme une mesure "très grave" l'exécution d'aviateurs américains tombés entre leurs mains.  
 "Je ne vois rien qui puisse être plus dangereux qu'une telle mesure", a-t-il déclaré, ajoutant qu'elle provoquerait aux Etats-Unis une émotion "très difficile à contrôler".  
 "Si les dirigeants à Hanoi ont le moindre bon sens, a-t-il encore déclaré, je pense qu'ils hésiteront devant une telle mesure."  
 Il parlait aux journalistes au cours d'une conférence de presse faisant suite à un discours prononcé à l'université "Texas Christian" de Fort Worth. Il n'a pas voulu discuter des mesures de représailles que les Etats-Unis pourraient prendre au cas où les prisonniers américains seraient jugés et condamnés.

**Harriman**  
 M. Averell Harriman, ambassadeur itinérant et spécialement chargé par le président Johnson du problème des prisonniers de guerre américains au Vietnam, a lancé samedi, par le "Voix de l'Amérique" un sérieux avertissement aux autorités nord-vietnamiennes concernant leurs menaces de juger comme criminels de guerre les aviateurs américains qu'elles détiennent.  
 Le mauvais traitement de prisonniers de guerre américains, a-t-il déclaré au cours d'une interview radiodiffusée, changera complètement le caractère de la guerre.  
 "Jusqu'à maintenant, a-t-il ajouté, il n'y a pas eu de rancune, de la part du gouvernement américain ou du peuple américain, contre le peuple du Nord-Vietnam. Mais cet acte barbare... ne pourra que jouer contre les intérêts des Nord-Vietnamiens... et avoir des effets négatifs sur les relations futures entre nos deux pays, relations qui pourraient être établies sur la base du respect de l'indépendance réciproque".

qu'il le faudra, serait infligé un mauvais traitement à nos aviateurs".  
 C'est la première fois que M. Harriman reconnaît la gravité de la situation en ce qui concerne les prisonniers de guerre américains au Nord-Vietnam. Il s'est récemment rendu à Genève pour discuter de ce problème avec les représentants du Comité international de la Croix-Rouge.  
 Dans les milieux proches du C.I.C.R., on remarque que l'attention du comité est particulièrement délicate dans ses rapports avec le gouvernement nord-vietnamien qui n'est pas signataire des conventions de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre et qui a toujours refusé jusqu'à présent les offres de la Croix-Rouge internationale d'envoyer une délégation à Hanoi. C'est donc par l'intermédiaire des sociétés nationales de Croix-Rouge et plus encore par celui de certains gouvernements susceptibles d'avoir l'audience du gouvernement nord-vietnamien, que le CICR peut agir.  
 L'absence de contact direct rendra les démarches de la Croix-Rouge.

**Hydro-Québec**  
**APPEL D'OFFRES**  
 AMR-66-11166  
 pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 2 août 1966  
**FOURNITURE DE CAMIONS (CHASSIS ET CABINES)**  
 19,500 lbs PBV POUR HULL, P.Q.

**Hydro-Québec**  
**APPEL D'OFFRES**  
 AMR-66-11163  
 pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 2 août 1966  
**FOURNITURE DE CAMION AVEC GRUE HYDRAULIQUE ET TARIERE A POTEAUX**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:  
**Direction des Contrats**  
 Bureau No 809  
 HYDRO-QUEBEC  
 75 ouest, boul. Dorchester  
 Montréal 1, P.Q.  
 Un dépôt de cinq mille dollars (\$5,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.  
 Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.  
 Les co-secrétaires,  
 R. Lacasse - W.E. Johnson  
 Montréal, le 13 juillet 1966.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:  
**Direction des Contrats**  
 Bureau No 809  
 HYDRO-QUEBEC  
 75 ouest, boul. Dorchester  
 Montréal 1, P.Q.  
 Un dépôt de trois mille dollars (\$3,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.  
 Seuls sont admis à soumissionner ceux qui manufacturent complètement au Canada les produits ci-haut mentionnés et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec. L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.  
 Les co-secrétaires,  
 R. Lacasse - W.E. Johnson  
 Montréal, le 13 juillet 1966.

**Hydro-Québec**  
**APPEL D'OFFRES**  
 GPE-66-11149  
 pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 2 août 1966  
**Poste Ste-Thérèse 1966**  
**FOURNITURE DE SECTIONNEURS**

**Hydro-Québec**  
**APPEL D'OFFRES**  
 GPH-66-11140  
 pour 10h. 30 a.m. (h.a.e.) le mardi 9 août 1966  
**FOURNITURE ET MONTAGE DE QUATRE VANNES DE PRISE D'EAU**

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:  
**Direction des Contrats**  
 Bureau No 809  
 HYDRO-QUEBEC  
 75 ouest, boul. Dorchester  
 Montréal 1, P.Q.  
 Un dépôt de huit mille dollars (\$8,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.  
 Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.  
 L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.  
 Les co-secrétaires,  
 R. Lacasse - W.E. Johnson  
 Montréal, le 13 juillet 1966.

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, chèque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h. 30 a.m. à 4h. 45 p.m. à l'endroit suivant:  
**Direction des Contrats**  
 Bureau No 809  
 HYDRO-QUEBEC  
 75 ouest, boul. Dorchester  
 Montréal 1, P.Q.  
 Un dépôt de trente mille dollars (\$30,000) chèque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.  
 Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.  
 L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.  
 Les co-secrétaires,  
 R. Lacasse - W.E. Johnson  
 Montréal, le 13 juillet 1966.

## Le capitaine Watts est un excellent candidat pour le vol de "Gemini-10"

**NEW YORK (A.F.P.)** — Le capitaine de frégate John Watts Young, 35 ans, qui de lundi à jeudi, sera aux commandes de l'engin spatial Gemini 10, est sans doute, des cinquante cosmonautes de la NASA, le seul dont chacun s'accorde à dire, au Cap-Kennedy, qu'il ne saurait y avoir de meilleur candidat à la première expédition américaine à destination de la Lune.  
 Pour ses camarades, pour les experts de l'administration aérospatiale également, John Young, s'il est de tempérament rieur et s'il a du goût pour la plaisanterie, n'en est pas moins le cosmonaute compétent par excellence, puisqu'il allie des connaissances techniques et des qualités physiques exceptionnelles à une vivacité d'esprit et de réflexes qui fait l'admiration de tous.  
 Young, dans sa modestie, explique sa réussite par son bonheur: "J'avais un excellent travail dans la Marine, le meilleur peut-être. Je ne l'ai quitté que pour exercer le meilleur travail du monde", déclare-t-il, épanoui.  
 Ce travail, Young l'accomplit mois de septembre 1962, date à laquelle il n'était plus un inconnu, du moins dans les milieux de la Marine et de l'Aviation, étant donné que, quelques mois auparavant, il avait établi divers records du monde en tant que pilote d'essai des chasseurs à réaction "F 4 B" de l'aéronavale.  
 John Watts Young est né le 24 septembre 1930 à San Francisco Californie, mais il a été élevé en Floride, à Orlando, non loin de ce qui devait devenir le centre spatial du Cap-Kennedy. Il est marié avec Barbara White, de Savannah, Georgie, qui lui a donné deux enfants, une fille, Sandy, 9 ans, et un garçon, John, 7 ans.  
 Le co-pilote de Gemini 10, le commandant d'aviation Michael Collins, a le même âge que le chef-pilote de l'engin spatial, mais il est le premier cosmonaute américain à ne pas avoir vu le jour sur le territoire national. Collins, en effet, est né 31 octobre 1930 à Rome, où son père, le général James Collins, occupait alors les fonctions d'attaché militaire à l'ambassade des Etats-Unis.  
 Collins, qui, la semaine prochaine, fera son premier voyage dans l'espace, est un pilote chevronné: il compte à son actif 3,500 heures de vol, dont 3,000 en appareil à réaction. Depuis qu'il fait partie du corps des cosmonautes américains, il s'est spécialisé dans l'étude des combinaisons spatiales. Celle qu'il revêtira pendant la sortie dans l'espace qu'il doit effectuer au cours du vol Gemini 10 n'aura donc aucun secret pour lui. C'est sans inquiétude que les experts de la NASA attendent la promenade entre ciel et terre du commandant Collins, qu'ils tiennent pour un cosmonaute courageux et épris d'aventure.  
 Comme tous ses camarades astronautes, Michael Collins est père de famille. Il a eu trois enfants, deux filles, Kathleen et Ann, 11 et 5 ans respectivement, et un garçon, Michael, 3 ans, de sa femme, Patricia Finnegan, qui est originaire de Boston, dans le Massachusetts.

**Département d'Etat**  
 Quant au département d'Etat, il a exprimé sa préoccupation et a affirmé que les "confessions" de pilotes américains rendues publiques par Hanoi étaient fabriquées de toutes pièces.  
 M. McKloskey, porte-parole du département d'Etat, a déclaré que le Nord-Vietnam violerait les conventions de Genève s'il passait en jugement et condamnerait des prisonniers américains.



● SUD-VIETNAM — Deux membres de la 1ère division de la cavalerie donnent les premiers soins à un officier nord-vietnamien blessé et capturé au cours d'une brève bataille durant l'opération "Henry Clay" de la 1ère cavalerie, à 250 milles au nord de Saigon. (UPI RADIOTELEPHOTO)

Le Nord-Vietnam, a encore déclaré M. Harriman, continue de croire que les Etats-Unis abandonneront, tout comme la France le fit il y a quelques années, devant sa résistance. Si les Nord-Vietnamiens pensent que cela est possible l'un des moyens les plus sûrs dont ils disposent pour s'assurer que le public américain ira jusqu'au bout, aussi longtemps

qu'il le faudra, serait infligé un mauvais traitement à nos aviateurs".  
 C'est la première fois que M. Harriman reconnaît la gravité de la situation en ce qui concerne les prisonniers de guerre américains au Nord-Vietnam. Il s'est récemment rendu à Genève pour discuter de ce problème avec les représentants du Comité international de la Croix-Rouge.  
 Dans les milieux proches du C.I.C.R., on remarque que l'attention du comité est particulièrement délicate dans ses rapports avec le gouvernement nord-vietnamien qui n'est pas signataire des conventions de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre et qui a toujours refusé jusqu'à présent les offres de la Croix-Rouge internationale d'envoyer une délégation à Hanoi. C'est donc par l'intermédiaire des sociétés nationales de Croix-Rouge et plus encore par celui de certains gouvernements susceptibles d'avoir l'audience du gouvernement nord-vietnamien, que le CICR peut agir.  
 L'absence de contact direct rendra les démarches de la Croix-Rouge.

**UNIVERSITÉ LAVAL**  
 Cité Universitaire Québec 10e.  
**Faculté des arts**  
**AUX ETUDIANTS DU C.P.E.S.**  
**Admission en Classe de Collège I**  
 Une troisième et dernière session d'examen aura lieu le SAMEDI 30 juillet, de 10 heures à 13 heures.  
 L'examen se passe dans certains collèges affiliés. On en obtiendra la liste en s'adressant à la Faculté des Arts (téléphone: code régional 418, no: 656-2541).  
 Le candidat doit faire parvenir sans faute et dès maintenant ses:  
**Bulletin de 11<sup>e</sup> année**  
**Bulletin du C.P.E.S.**  
 Les frais d'examen (\$5.00) sont payables au moment de l'examen à l'institution qui accueille le candidat.

## Hanoi prend le maquis

(par Jean RAFFAELLI)  
 L'opération "dispersion" entre dans sa phase finale. Hanoi achève actuellement de "prendre le maquis". La capitale nord-vietnamienne se vide au rythme quotidien de 10,000 habitants, plusieurs usines et un ministère.  
 Des navettes de cars et de camions assurent à toutes les portes de la ville un service gratuit pour un "exode motorisé". A l'intérieur des petites usines qualifiées de non-indispensables, on emballe les machines et l'on remplit les feuilles de route. Les émissaires dépêchés en éclaireurs dans les villages de repli viennent rendre compte des conditions matérielles pour l'installation et le logement du personnel.  
 Dans les ministères, les longs couloirs crépis de jaune sont vides et résonnent au moindre passage. Les effectifs du personnel ont été impitoyablement comprimés et des services qui tournaient avec un effectif de 10 personnes ne sont plus assurés que par un ou deux collaborateurs qui font des journées de 12 heures. Leur maintien n'est, d'ailleurs, que très temporaire.  
 A l'exception de la présidence du Conseil, de la présidence de la République et du ministère des Affaires étrangères, tous les départements ministériels évacuent les lieux. Les positions de repli sont situées à des distances allant de 25 à 35 milles d'Hanoi. Certains ministres ignorent encore si le village affecté à leur département dispose de l'électricité et de l'ordonnement de constituer des stocks de bougies et de "lampes pigeon".  
 L'éclatement dans la nature de la machine gouvernementale posera des problèmes de liaison entre les ministères, la présidence du Conseil et les bureaux provinciaux. Il semble que le noyau central sera maintenu à Hanoi mais réduit. Quelques personnes assureront la liaison et la transmission des consignes. Toutes les missions diplomatiques, qui demeurent à Hanoi partagent le sort du ministère des Affaires étrangères, réduisent leurs divers services.  
 Pour ceux qui ont vécu la période de la guerre de 1945-1954, l'évacuation actuelle des services gouvernementaux et des entreprises industrielles offre quelque analogie avec la situation qui régnait alors dans les montagnes de la moyenne région quand le gouvernement "Viet-minh" siégeait dans la clandestinité à Thai Nguyen, au nord d'Hanoi.  
 Une différence capitale toutefois: la tête ne quitte pas la capitale, et malgré ses maisons cadencées et ses rues désertes, reste le siège du gouvernement et de l'Etat, et sera défendue par un réseau accru de D.C.A.

## Voici ce qu'il faut faire en cas d'appel obscène ou tracassier:

- 1. Ne parlez pas.**  
 N'engagez pas la conversation avec la personne qui appelle. Ce qu'elle cherche, c'est un interlocuteur attentif. Ne soyez pas cet interlocuteur.
- 2. Raccrochez.**  
 Raccrochez si vous n'entendez pas parler. Raccrochez au premier mot obscène. Raccrochez si la personne ne s'identifie pas de façon satisfaisante.
- 3. Appelez-nous si...**  
 ces appels obscènes ou tracassiers se reproduisent.

Notre première préoccupation est d'assurer à tous nos abonnés le meilleur service téléphonique possible.  
 C'est pourquoi nous sommes prêts à nous donner tout le mal nécessaire quand le téléphone devient l'instrument de tracasseries.  
 Si les appels se reproduisent, appelez sans hésiter votre représentante Bell. Elle peut entrer rapidement en contact avec des gens que nous avons formés tout spécialement en vue d'intervenir en cas de délit semblable. Ceux-ci peuvent mener une enquête, identifier les plaisantins et aider la police à les arrêter. Grâce à des méthodes éprouvées, certains plaisantins ont été arrêtés.  
 Nous voulons aussi rappeler à chacun que le Code criminel du Canada prévoit des peines allant jusqu'à six mois d'emprisonnement ou des amendes pouvant s'élever à \$500 pour les personnes reconnues coupables d'appels obscènes ou tracassiers. Et quand il n'y a pas de doute possible sur l'identité d'un plaisantin, nous avons le droit de suspendre son service téléphonique ou même de le rayer définitivement de la liste de nos abonnés. Nous tenons à vous assurer que nous faisons tout en notre pouvoir afin de vous aider, vous et votre famille.



**TORONTO?**

**ALLEZ-Y PAR AIR CANADA!**  
**HUIT ENVOLÉES PAR JOUR!** \$36  
 ALLER, CLASSE ECONOMIQUE

Vitesse et confort: voilà ce que vous offre AIR CANADA vers 35 villes du Canada et 8 grandes villes des Etats-Unis. Voyagez rapidement, arrivez reposés: avec AIR CANADA, même les voyages d'affaires deviennent voyages de plaisir!

Note: si votre épouse et/ou votre famille voyage avec vous, vous pouvez économiser 25% ou plus avec les tarifs réduits pour familles, sur tous les vols vers toutes les destinations d'Amérique du Nord desservies par Air Canada. Consultez votre agent de voyages, ou appelez AIR CANADA, à Québec: 692-0770 et à Chicoutimi: 543-7788.

**AIR CANADA**

# Plusieurs blessés dans la région de Québec

La région de Québec, principalement celle de la rive-sud a été le théâtre de plusieurs

## Semaine de la forêt

GRANBY. (PC). — La semaine nationale de la forêt est une occasion de prendre la résolution d'employer des produits de la forêt, une des plus importantes richesses naturelles canadiennes, tout en n'oubliant pas la protection et la conservation de notre patrimoine forestier.

Cette semaine de la forêt, qui se tiendra du 18 au 24 septembre, a été inaugurée pour le Québec au cours d'une cérémonie présidée par M. J.-A. Babin, de Granby, président provincial et en la présence de M. Claude Gosselin, ministre des Terres et Forêts, de M. Armand Rochelle, député de Shefford et ministre adjoint aux Travaux publics, de M. Robert Raynault, président du bureau de direction de l'Association forestière provinciale, et de M. Bernard Beaudry, de Granby.

M. Gosselin a remarqué que les Cantons de l'Est offrent des possibilités illimitées de développement et qu'on devrait principalement encourager le cultivateur à reboiser les terrains vagues, abandonnés et qui ne servent plus à la culture ou au pâturage.

De son côté, M. Bernard Beaudry a également exprimé le souhait que les autorités provinciales entreprennent le reboisement le long des grandes routes de la belle province, aux endroits où la végétation est morte, pour présenter un plus beau visage aux visiteurs qui parcoureront les routes de la province en 1967.

## 10 semaines de retard aux bagages

TORONTO. (PC). — Environ 500 voyageurs arrivés à Montréal au début de mai à bord de l'Empress of Canada ont fait la queue samedi pour reprendre leurs bagages, avec 10 semaines de retard.

Le navire est arrivé à Montréal venant d'Angleterre au cours de la grève des débardeurs et les bagages étaient restés sur le bateau. Le navire était reparti pour l'Angleterre où son équipage s'était ensuite mis en grève avec le reste de la marine marchande britannique.

Le transatlantique est revenu à Montréal jeudi dernier. Les bagages ont été descendus à terre et expédiés aux adresses des 1,000 passagers dont environ 500 s'étaient rendus à Toronto.

## Recours à tous les moyens légaux

Montréal (PC). — Les dirigeants de l'Association internationale des débardeurs, représentant les travailleurs des ports de Montréal, Québec et Trois-Rivières, ont réaffirmé en fin de semaine leur intention d'avoir "recours à tous les moyens légaux pour contester toute forme d'arbitrage obligatoire des charges de travail de leurs membres.

Dans un télégramme adressé vendredi à MM. David Lewis NPD — York sur et à Michael Starr PC — Ontario, les chefs syndicaux rendent hommage aux "efforts soutenus" déployés par les deux députés de l'opposition lors du débat sur le projet de loi.

Les dirigeants de l'AID contestent qu'ils aient donné leur accord sur le principe de la législation adoptée par le parlement lors des négociations qui ont mis fin à la grève.

## Travaux d'un pénitencier inaugurés

MONTREAL. (PC). — Le ministre associé de la Défense, M. Léo Cadieux, a inauguré officiellement samedi à Ste-Anne des Plaines les travaux de construction d'un nouveau pénitencier devant loger 450 détenus.

Le dispositif coûtera \$8,6 millions et les premiers détenus y seront accueillis vers la fin de 1967 par un personnel de 250 hommes. Il s'agit d'une prison à sécurité maximum qui pourra éventuellement recevoir 1,000 détenus.

## 88 feux de forêt

TORONTO (P.C.). — Le ministre des Terres et forêts d'Ontario a rapporté que 88 feux de forêts faisaient rage dimanche dans la province.

Au cours de la période de 24 heures qui s'est terminée à 11 heures dimanche, 40 nouveaux feux de forêt ont été découverts et 56 ont été éteints.

accidents de la circulation au cours de la fin de semaine.

A St-Michel de Bellechasse, Jean-Paul Alain, 21 ans, du 232 rue Prince-Édouard, à Québec a subi la fracture des deux jambes et plusieurs blessures, vendredi soir, en bordure de la route 2.

Il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Lévis par les ambulanciers Maroux. Lors de la découverte du blessé, il y avait déjà plus de quatre heures que le jeune homme avait été heurté par une automobile qui a continué sa route.

Par ailleurs, 9 personnes ont été blessées lors d'un accident de la circulation survenu peu avant minuit sur la route transcanadienne, à Lauzon.

Il s'agit de M. et Mme Ernest Lévesque, 75 rue St-Georges, à Lévis. Mme Marcel Lévesque, et son fils Daniel, 12 ans, 23 rue Carrier, M. et Mme Germain Merisette, 5486, 8e avenue, Rosemont, les frères Armand, Eugène et Raymond Corriveau, 5486, 8e avenue, Rosemont, et M. Claude Boulet, 22 ans, du 5396 de la 10e avenue, à Rosemont.

A Armagh, dans le comté de Bellechasse, un accident a fait trois blessés qui ont été conduits à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Il s'agit de MM. Gabriel Labrecque 40 ans, d'Armagh, Denis Laplante, 24 ans, du 844 rue St-Jean, et Gilles Chamberland, 26 ans, d'Armagh.

Sur la route transcanadienne M. Robert Boivin, 31 ans, du 140 rue Napoléon à Lévis a subi des blessures lors d'une collision. Il a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis par les ambulanciers de la maison Gilbert Turgeon.

### A ST-DAVID

M. Guy Viel, 27 ans, du 100 rue Sainte-Anne, Québec, a été conduit à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à la suite d'une collision

d'automobiles. Les ambulanciers de la maison Claude Maroux ont effectué son transport.

Enfin à Québec, hier avant-midi, une violente collision s'est produite sur le boulevard Charest, à l'angle de la rue Sainte-Sauveur. Quatre personnes ont subi des blessures et ont été conduites par les agents de police à l'Hôtel-Dieu. Il s'a-

git de Mme Marie-Louise Turgeon et ses enfants, Diane, 11 ans, Claude, 9 ans, et Nicole, 2 ans. L'accident serait attribuable au fait que le conducteur de l'un des véhicules n'aurait pas fait son arrêt obligatoire. Les voitures de MM. Turgeon et Auclair sont une perte totale. Les agents Lebrun et Beurivage ont fait les constatations d'usage.

# TOUTE LA VILLE EN PARLE...

# AUBRINES

# À GO GO

CHEZ LE VENDEUR MERCURY DE QUÉBEC C'EST LE TEMPS OU JAMAIS D'ÉCONOMISER!

La hardtop 2-portes Meteor Montcalm

## METEOR— la plus grosse voiture à prix aussi bas!

Conduisez la plus admirable de toutes les voitures... essayez la nouvelle Meteor! La Meteor vous offre le summum de performances, de qualité et d'économie. Voyez-la dès maintenant chez un vendeur Meteor-Mercury. Réalisez aujourd'hui une économie sans précédent... et demain vous serez radieux au volant de votre admirable Meteor!

Hardtop 2-portes Comet Cyclone

## COMET— élégance À GO·GO... puissance À GO·GO... épargnes À GO·GO!

S'il est une voiture qui reflète les goûts actuels, c'est bien la nouvelle Comet! Puissante, élégante, spacieuse et "sportive", elle a toutes les qualités. Achetez votre Comet dès maintenant. Profitez des offres les plus avantageuses en ville. Choisissez la Comet avant l'été... vous en serez enchanté le reste de l'année!

Nous n'avons jamais vendu autant de voitures... voilà pourquoi vous sont offertes des ÉCONOMIES À GO·GO!

Les Meteor, Comet et Mercury 1966 sont meilleures que jamais — la preuve: jamais nous n'en avons vendu autant. C'est donc de cet énorme volume de ventes que nous vous faisons profiter en vous offrant les meilleures occasions: d'économiser de toute la ville!

Hardtop 4-portes Mercury Park Lane

## MERCURY— c'est le luxe À GO·GO pour qui choisit Mercury!

Jamais encore la superbe Mercury ne vous a été offerte à d'aussi avantageuses conditions: son prix est beaucoup moins élevé que vous ne pourriez le croire... et vous obtiendrez la plus haute "valeur de reprise" pour votre vieille voiture. C'est vraiment la meilleure aubaine en ville, dans la catégorie des voitures de luxe. Oui, maintenant plus que jamais, choisissez mieux qui choisit Mercury!

Hâtez-vous... achetez maintenant... chez un vendeur Meteor-Mercury!

QUE VOUS DÉSIÉZ ACHETER OU LOUER UNE VOITURE, VOYEZ UN VENDEUR MERCURY

Montcalm Automobiles Inc. 901, 1ère Avenue, Qué. Tél.: 529-2131

Arthur Blais Automobiles Inc. 61, St-Henri, Lévis, P.Q. Tél.: 837-3681

Raymond Côté Automobiles Inc. Saint-Nicolas (Lévis) Tél.: 832-4621

Confiez à "l'Action" vos travaux d'impression.

# l'Action

Lisez "l'Action" régulièrement vous l'adopterez définitivement

## Sur le projet d'assurance-maladie

# Vacances parlementaires propices aux députés fédéraux pour connaître l'opinion des électeurs

**Par Gérard ALARIE**  
OTTAWA (P.C.) — Les députés fédéraux vont profiter de vacances parlementaires pour prendre contact avec leurs électeurs et déterminer notamment la mesure de soutien qu'ils pourront accorder, à la rentrée parlementaire d'automne, au projet fédéral d'assurance-maladie.

Le projet de loi, qui a franchi durant la semaine l'étape de la première lecture, n'a pas soulevé d'opposition aux Communes quant à son objectif. M. Allan MacEachen, ministre de la Santé nationale et du Bien-Être, a déclaré en Chambre que l'objectif du projet de loi est d'assurer à tous les Canadiens des services de santé de premier ordre, conformément à leurs besoins et indépendamment de leurs moyens financiers.

Le débat public, déjà ouvert, sur l'assurance-maladie porte sur les moyens que le gouvernement fédéral a choisis pour atteindre cet objectif.

**REACTIONS**

Des éditoriaux récents, dans des journaux francophones et anglophones ont soutenu que les moyens arrêtés par le gouvernement fédéral sont indéfendables du point de vue constitutionnel, mentionnant aussi que le projet de loi fédéral d'assurance-maladie comporte une mesure de chantage.

M. MacEachen a défendu le point de vue du gouvernement fédéral en disant que, si la santé relevait de la compétence constitutionnelle des provinces, le Parlement canadien avait des responsabilités certaines à l'égard du droit de tous les Canadiens à des services de santé comparables.

**CONDITIONS**

En vue d'assurer des services de santé comparables d'une province à l'autre par tout le pays, le projet fédéral établit quatre critères fondamentaux essentiels, savoir que les régimes provinciaux d'assurance-maladie soient universels, publics, transférables d'une province à l'autre et qu'ils couvrent au début, comme minimum, le coût des soins dispensés par les médecins, omnipraticiens et spécialistes.

Le projet de loi déclare que le gouvernement fédéral fournira une contribution de 50 pour cent du coût moyen par capita de l'assurance-maladie aux seules provinces dont les régimes respectent les quatre critères.

Aux termes du projet de loi, une province qui n'établira pas de régime d'assurance-maladie ne touchera aucune contribution du gouvernement fédéral et celles qui décideraient de maintenir ou d'établir des régimes qui ne respectent pas l'un des quatre critères ne toucheraient rien en plus du trésor fédéral constitué à même les impôts payés par les citoyens de toutes les provinces.

Le projet de loi déclare encore que la contribution fédérale de 50 pour cent du coût moyen par capita prendra la forme d'une compensation financière directe, calculée pour chaque année par rapport aux dépenses faites par une province en vertu de son régime d'assurance-maladie.

**AU QUÉBEC**

Le précédent gouvernement québécois, renversé depuis seulement quelques semaines, avait, en acceptant les quatre critères fédéraux comme étant la définition même de tout régime d'assurance-maladie, refusé de souscrire à une contribution financière fédérale par le moyen de paiements directs.

Lorsque, en juillet dernier, une conférence fédérale-provinciale des premiers ministres a fixé au 1er juillet 1967 la date prévue de l'entrée en vigueur d'un régime canadien d'assurance-maladie, M. Jean Lesage, ex-premier ministre du Québec, a déclaré à un journaliste qu'assurément, la contribution fédérale de 50 pour cent du coût devrait s'exprimer, quant au Québec, en nouveaux points d'impôts à être concédés par Ottawa au Québec.

M. Lesage, chef de l'Opposition à l'Assemblée législative qui a remporté aux élections du 5 juin un plus fort pourcentage de vote populaire exprime que le nouveau parti ministériel, a affirmé également, dans nombre de discours, que le Québec avait pris le parti de se retirer de la plupart des programmes à frais partagés contre équivalence fiscale et qu'il n'accepterait plus de s'engager dans de nouveaux programmes à frais partagés dans des domaines relevant de la juridiction des provinces.

Le nouveau parti au pouvoir à Québec a protesté contre le projet fédéral d'assurance-maladie, alléguant, a dit M.

Daniel Johnson, premier ministre, "que le Québec ne peut souffrir de subir les diktats d'Ottawa", et, a dit M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé et du Bien-Être, que le Québec était financièrement inapte à supporter même la moitié du coût d'un régime d'assurance-maladie à compter du 1er juillet prochain.

**A LONG TERME**  
Les députés ministériels fédéraux, jusqu'au 5 octobre.

aurait le loisir de recueillir l'opinion de leurs électeurs sur un retour à une politique de compensation financière directe d'Ottawa que l'ancien gouvernement québécois semblait en voie d'achever.

On note par ailleurs que le projet de loi fédéral sur l'assurance-maladie prévoit qu'après 1972, les provinces qui auront établi un régime d'assurance-maladie respectant les quatre critères d'admissibilité à la contribution fédérale

pourront négocier avec Ottawa une formule d'équivalence fiscale.

La formule, déjà en vigueur, de l'équivalence fiscale, fait l'objet d'un examen approfondi au Comité canadien du régime fiscal, qui réunit le gouvernement fédéral et les gouvernements de toutes les provinces, et qui doit mettre au point pour la période de 1967 à 1972 une nouvelle formule de partage des impôts du pays.

Le Comité du régime fiscal doit se réunir à l'automne et l'on comprend, du fait que cette réunion est encore à venir, que la nouvelle formule de partage des impôts entre Ottawa et les provinces n'est pas encore arrêtée.

A Ottawa, des fonctionnaires, des députés et des journalistes ont formulé de l'étonnement devant le fait qu'un nouveau projet de loi contienne une disposition appelée à agir en 1972 comme si n'existait pas le Comité canadien du régime fiscal, souvent décrit par M. Jean Lesage comme étant "d'une importance très grande et d'une importance capitale" dans les relations fédérales-provinciales qui touchent directement l'avenir du Québec et l'avenir de la Confédération canadienne.



● **GUERRE DES AMIRAUX** — Ottawa (Téléphoto UP) — Deux amiraux sont supposés avoir démissionné et deux autres ont été priés de faire la même chose. Ces officiers sont en désaccord avec le ministre de la Défense, M. Paul Hellyer en ce qui touche la question de l'intégration des forces armées. Sur la photo, on remarque : le contre-amiral M. G. Sterling, assistant commandant dans les Maritimes et commandant dans le Pacifique, le contre-amiral R. P. Welland, assistant-chef des opérations aux quartiers généraux, le contre-amiral H. G. Burchell, assistant-chef des services techniques et de la logistique aux quartiers généraux des forces armées, le contre-amiral W. I. Landymore, commandant des forces de l'Atlantique et du Pacifique.

### Grève à la Dominion Textile

## Attentat à la bombe contre les résidences de deux employés à Magog

**MAGOG (P.C.)** — Deux attentats à la bombe ont été dirigés hier matin contre les résidences de deux employés de la Dominion Textile à Magog.

Le premier attentat s'est produit vers deux heures trente dimanche matin alors qu'un cocktail Molotov a été lancé en direction de la maison du directeur du personnel de la compagnie, M. Jeff Bonhomme.

L'explosion a fait voler des pierres dans une fenêtre et a causé peu de dommages à l'intérieur de la maison.

La seconde explosion s'est produite une heure plus tard à la résidence de M. Clarence Styan, contremaître de la Dominion Textile.

Selon la police, l'engin aurait été composé de dynamite. L'explosion a fait voler plusieurs fenêtres en éclat et a laissé un trou de six pouces de profondeur sous la galerie, où la bombe avait été déposée.

Aucune arrestation n'a été effectuée dans cette affaire.

Il n'y a eu aucune blessure. Les deux attentats ont été dirigés contre les résidences de deux employés de la Dominion Textile à Magog.

Le premier attentat s'est produit vers deux heures trente dimanche matin alors qu'un cocktail Molotov a été lancé en direction de la maison du directeur du personnel de la compagnie, M. Jeff Bonhomme.

L'explosion a fait voler des pierres dans une fenêtre et a causé peu de dommages à l'intérieur de la maison.

La seconde explosion s'est produite une heure plus tard à la résidence de M. Clarence Styan, contremaître de la Dominion Textile.

Selon la police, l'engin aurait été composé de dynamite. L'explosion a fait voler plusieurs fenêtres en éclat et a laissé un trou de six pouces de profondeur sous la galerie, où la bombe avait été déposée.

Aucune arrestation n'a été effectuée dans cette affaire.

## Manifestations de travailleurs saisonniers

**BRANTFORD (P.C.)** — Une vingtaine de travailleurs saisonniers ont manifesté samedi dans un parc de Simcoe afin d'attirer l'attention sur le fait qu'ils n'avaient pas réussi à trouver des emplois dans le comté.

Un porte-parole du groupe, John Coyne, 20 ans, de Rouyn, P.Q., a déclaré qu'on leur avait affirmé qu'il y avait du travail dans les régions de Simcoe et de Delhi mais qu'à leur arrivée ils avaient appris qu'ils étaient arrivés deux semaines trop vite.

Il avaient espéré pouvoir travailler d'abord à la récolte des fruits et ensuite à celle du tabac.

Dimanche soir, ils n'avaient pas de travail, pas d'argent et pas d'endroit où aller coucher.

## Mlle LaMarsh en N.-Zélande

**AUCKLAND, N.-Z. (Reuter)** — Le secrétaire d'Etat du Canada, Mlle Judy LaMarsh, est arrivée dans cette ville dimanche soir pour une visite de cinq jours.

Mlle LaMarsh a déclaré qu'elle était venue promouvoir les fêtes du Centenaire du Canada et étudier les méthodes employées par la Nouvelle-Zélande pour transmettre sur les ondes les débats

notre propre système de transmission des débats, mais de nombreuses difficultés ont surgi", a-t-elle déclaré.

Mlle LaMarsh repartira le 22 juillet pour l'Australie et l'Europe.



● **DEPART POUR MOSCOU-LONDRES.** (Photocable U.P.I.) — La photo a été prise lors du départ du premier ministre Harold Wilson pour Moscou. Debout devant la résidence gouvernementale de 10 Downing Street, M. et Mme Wilson saluent la foule. Le président anglais essaiera de conclure une entente avec le gouvernement russe au sujet de la guerre du Vietnam.

## Contrat de \$67,500 Mesures pour surmonter la crise financière en Angleterre

**OTTAWA (P.C.)** — Le ministre des Travaux publics a annoncé samedi qu'un contrat de \$67,500 pour des travaux de dragage dans le port de Campbellton a été adjugé à Verreau Navigation Inc. des Méchins au Québec.

On s'attend à ce que les travaux soient terminés dans trois mois.

**LONDRES.** — (A. P. P.) — Le blocage des salaires, des prix et des dividendes pour un an, l'augmentation de la taxe d'achat (purchase tax) sur les importations des produits de luxe et le resserrement du contrôle sur les investissements et les dépenses britanniques à l'étranger figurent au nombre de mesures que le gouvernement envisagerait d'annoncer la semaine prochaine pour surmonter la crise financière et économique, apprend-on dans les milieux bien informés.

Ces mesures seront examinées par le Cabinet la semaine prochaine, tout de suite après le retour de M. Harold Wilson de son voyage à Moscou.

Le gouvernement se proposerait, par surcroît, d'imposer le cas échéant des contingents sélectifs sur les importations des produits de luxe, quelles que puissent être les objections des pays de l'A.

E. L. E. a une telle mesure. Celle-ci, tient-on cependant à préciser, ne serait adoptée qu'en cas de nécessité.

M. Wilson annoncerait d'autre part d'importantes économies dans les dépenses à l'étranger, comportant notamment :

A. Une réduction de l'aide aux pays en voie de développement.

B. Une diminution des dépenses des ambassades et missions diplomatiques à l'étranger.

C. Le rapatriement à plus ou moins bref délai d'une partie des forces britanniques de Malaisie, par suite de la fin de la "confrontation" entre ce pays et l'Indonésie et

D. Une réduction des effectifs de l'armée du Rhin dans le cas où le gouvernement de l'Allemagne fédérale refuserait de s'acquiescer en devises étrangères, des frais de stationnement du contingent britannique.

Le chancelier de l'échiquier, M. James Callaghan, se rendra à Bonn jeudi prochain pour examiner ce problème avec les autorités ouest-allemandes.

Enfin, le gouvernement annoncerait d'importantes mesures d'économie sur les investissements et dépenses publiques dans les municipalités et les administrations locales.

Il est possible, prévoit-on dans les mêmes milieux, que l'adoption de ces mesures se heurte à l'opposition de certains membres du Cabinet, en particulier de ceux qui voient les crédits de leurs ministères sérieusement amputés par les mesures déflationnistes.



● **PRET A LONG TERME** — Ottawa (Téléphoto UP) — Le premier ministre Donald B. Sangster, de la Jamaïque et le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, ont signé un accord d'emprunt à long terme sans intérêt d'une durée de cinquante ans. L'entente concerne la vente de bâisses préfabriquées pour accommoder une quarantaine d'écoles rurales et des professeurs en Jamaïque.

## M. Pearson a dénoncé l'habitude de diviser les Canadiens en classes

Elk Island Park, Alb. (P.C.) — "Les dénominations autres que française ou anglosaxonne ne devraient pas se considérer comme séparées du reste du pays", a insisté le premier ministre Pearson devant plusieurs milliers de Canadiens d'origine ukrainienne, dimanche.

Invité aux célébrations du 75<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée au pays du premier Ukrainien, M. Pearson a dit qu'il serait extrêmement malheureux que "le tiers groupe" qui forme la population du pays se considère, en aucune façon, comme étant "à part" des deux groupes culturels reconnus officiellement par le pacte confédératif.

M. Pearson a violemment dénoncé l'habitude de diviser les Canadiens en classes jouissant de droits et de devoirs différents. "J'espère que cette habitude est maintenant disparue pour de bon. Mais il est à noter, a-t-il poursuivi, que, débarrassés de cette habitude intolérable, nous ne devrions pas avoir perdu la fierté de nos origines, de nos traditions, et de nos façons de vivre différentes."

## 654,120 personnes ont assisté au "Stampede"

**CALGARY.** — (P.C.) — Le stampede de Calgary s'est terminé samedi avec tout l'éclat d'un succès, du moins si l'on en juge par l'assistance. Cette année 654,120 personnes se sont rendus au stampede contre 591,715 en 1959, le record battu.

La tenue d'une exposition spéciale de l'industrie pétrolière sur les terrains du stampede ne semble pas étrangère à cette assistance record. L'an prochain les festivités dureront neuf jours au lieu de six.

Jim Houston de Omaha, Neb., a été nommé le cowboy par excellence et Doug Flanagan, de Penaka, Alberta, a été nommé le cowboy canadien par excellence.

Les prix des épreuves de rodeo totalisent plus de \$90,000. De plus un prix de \$50,000, a été remporté par M. Henry A. Bauert, de Calgary.

**PIERRE Beaulieu d.o.**  
**VERRES de CONTACT LUNETTES**  
529 Boul. Charest-Est, Qué.  
(Face à la Cie Paquet)  
Téléphone : 328-0231  
FERME du 24 juin au 3 juillet

**Antonin-F. Belleau inc.**  
COURTIERS D'ASSURANCES AGRES  
475, Chemin Ste-Foy (suite 11) Québec 6  
Tel.: 681-6279

**Malles d'AUTOS Malles d'AVIONS**  
Stalles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assister dans toute satisfaction.  
**Lachance**  
265, St-Paul, Québec. 522-6708

**DU NOUVEAU ou SALON D'OPTIQUE LAFORCE**  
M. Robert Laforce, O.D.O., membre de la Corporation professionnelle des Opticiens d'Ordonnance de la Province de Québec est heureux d'annoncer à sa clientèle et à toute la population que son salon d'optique a maintenant à la disposition du public un Docteur en Optométrie ayant plusieurs années d'expérience en la personne du Dr Lavigne, O.D. pour examen de la vue.  
**LE JOUR : 9.00 A.M. à 5.30 P.M.**  
**LE SOIR : Lundi à vendredi 7.00 A.M. à 9.00 P.M.**  
**SAMEDI : 9.00 à midi.**  
**R. LAFORCE O.D.O.**  
441, Arago ouest, entre Boul. Langlois et Côte Sherbrooke — 522-8380

**POURQUOI ACHETER QUAND VOUS POUVEZ LOUER!**  
**NOUS POUVONS EQUIPER VOTRE BUREAU AU COMPLET SANS AUCUN COMPTANT**

**\$8.35 PAR SEMAINE**  
(Option d'achat si désiré)

Exemple:  
— Bureau du patron avec chaises  
— Bureau secrétaire avec chaise  
— Machine à écrire entièrement électrique  
— Machine à dactyler Philips  
Reprise des meubles et appareils usagés.

**Gerard Poulin (1961) Inc.**  
Raymond Caron — Propriétaire  
770, côte d'Abraham — Tél.: 522-6876



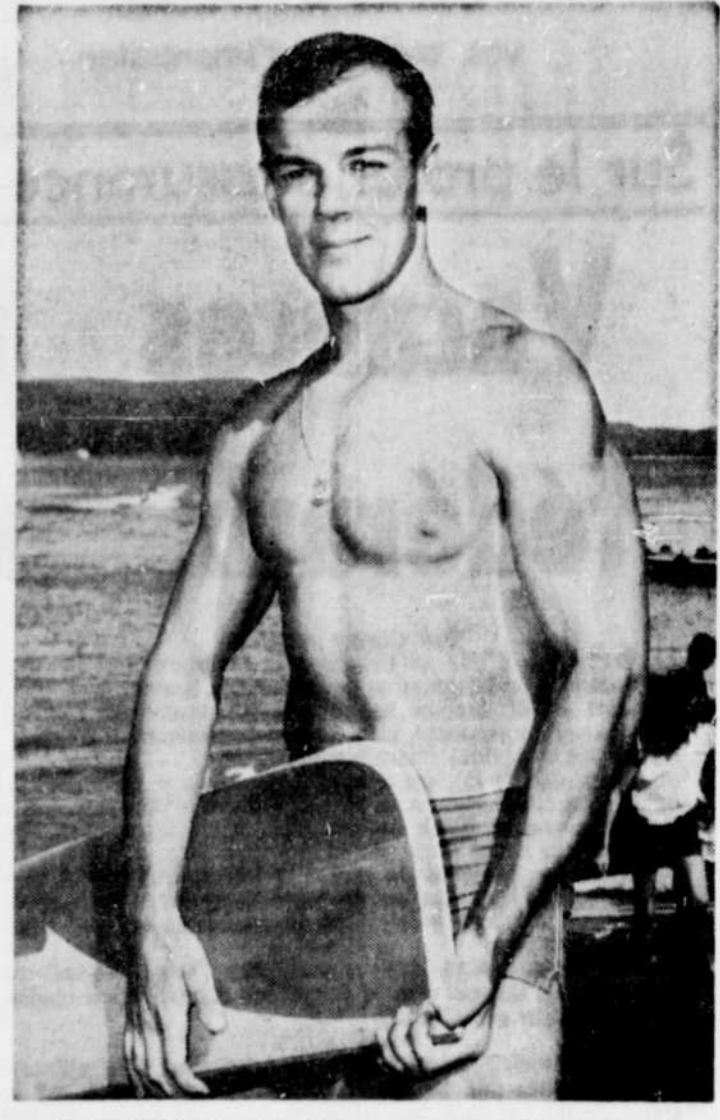
STEVE SIMPSON est le seul concurrent du Lac Sergent à se mériter une première place aux régates de la Fédération Nautique de Québec. Il se classa premier, dans le C-1 junior. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



DIANE GRENIER et CHRISTIANE THEBERGE ont aidé le club St-Louis à accumuler un bon classement aux régates de la Fédération Nautique de Québec en gagnant le L-2 senior. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



Le C-2, la 10e course de la journée aux régates de la Fédération Nautique de Québec, a été gagnée par Louis Barrette et Bernard Turcot, du Lac St-Joseph. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)



JEAN BARRE, du Lac Beauport, a remporté la première course, le K-1 aux régates de la Fédération Nautique de Québec, au club St-Louis. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

## LE LAC ST-JOSEPH PREND UNE AVANCE DE 25 POINTS AUX REGATES DE LA F.N.Q.

(Par Jean-Claude Laprise)

Les athlètes du lac St-Joseph ont justifié leur valeur, à la première tranche des régates de la Fédération Nautique de Québec samedi et manifestèrent leur ferme intention de garder leur suprématie de l'été dernier en balayant les régates du club St-Louis. Le lac St-Joseph a accumulé 80 points dans les treize épreuves de la journée, le lac Beauport 55, le club St-Louis 53 et le lac Sergent 45. Comme on peut le constater par le classement des équipes, les régates de 1966 seront exclusivement corsées et le lac St-Joseph est loin d'être couronné champion pour une deuxième saison d'affilée, loin de là. La température clémente de samedi a fourni l'opportunité aux concurrents de réaliser d'excellents temps.

## Rivard retire 41 frappeurs mais perd la série 15 à 7

La Taverne Gariépy avec une victoire décisive de 11-3 remportée hier soir au parc Ferland s'est assurée des honneurs de sa série de trois parties au total des points l'opposant au Sherwood par 15-7. Avant que ne débute la troisième et décisive rencontre les deux équipes étaient sur un pied d'égalité 4-4 grâce à des victoires de 3 à 1 les deux équipes s'étant divisées les honneurs des deux premières parties.

Dans la joute d'hier soir, les jeunes de la Taverne Gariépy habilement pilotés par Raymond Robert ont réussi pas moins de 11 coups sûrs contre André Rivard. Pendant ce temps, Pierre Ménard limitait les perdants à cinq coups sûrs seulement.

Pour la Taverne Gariépy, Raymond Blanchette avec un simple et un coup de circuit, Jean Langlois avec deux simples de même que lanceur Pierre Ménard qui récolta lui aussi deux coups sûrs ont dirigé l'attaque du Gariépy dans la victoire finale. Ronnie Burke des vainqueurs a lui aussi réussi un coup de circuit aux dépens d'André Rivard. Pour le Sherwood, le plus long coup fut un quatre-but réussi en relève par Raymond Lachance à la quatrième manche. Dans le domaine des retraits au bâton les deux lanceurs furent encore à la hauteur de la situation. Pierre Ménard en réussissant 16 contre 14 pour Rivard.

Dans la première partie disputée devant environ 1,500 amateurs, les joueurs des deux équipes semblaient nerveux et ce fut qu'à la 4e manche que fut enregistré le premier point de la série. Gilles Gosselin fut gratifié d'un but sur balles, avançant au deuxième coussin grâce à un simple d'André Rivard, passa au troisième lorsque Robert Bonenfant fut sauf au premier but sur une erreur puis croisa le marbre sur une balle passée par donner une avance de 1-0 au Sherwood. Le pointage demeura 1 à 0 jusqu'à la sixième manche alors que la Taverne Gariépy comptant 3 points s'assura la victoire. Après un premier retrait, Ronnie Burke fut gratifié d'un but sur balles puis fut remplacé par un coureur d'urgence soit Jacques Lefebvre. Burke ayant été touché par un lancer de Rivard, Robert Poitras fut retiré sur un ballon au champ centre, Yvon Robitaille se présenta au bâton pour se voir accorder un but sur balles intentionnel et le frappeur suivant, le receveur Gaston Letellier, avec deux hommes de retirés et deux hommes sur les buts, expédia un lancer d'André Rivard de l'autre côté de la clôture du champ gauche pour assurer une victoire de 3 à 1 à la Taverne Gariépy. Pierre Ménard qui releva Normand Simard mérita la victoire n'allouant

PREMIERE PARTIE, SAMEDI SOIR — Sommaires  
 Sherwood 0 0 0 1 0 0 0 — 1 2 1  
 Taverne Gariépy 0 0 0 0 3 0 0 — 3 2 2  
 Batteries : André Rivard et Paul Cantin, Normand Simard, (4) et Gaston Letellier, Raymond Lortie. Gagnant : Pierre Ménard. Circuit : Gaston Letellier (Tav. Gariépy)

DEUXIEME PARTIE — DIMANCHE APRES-MIDI  
 Sherwood 0 3 0 0 0 0 0 — 3 5 0  
 Taverne Gariépy 1 0 0 0 0 0 0 — 1 6 0  
 Batteries : André Rivard et Paul Cantin, Normand Simard, Pierre Ménard (2) et Gaston Letellier. Gagnant : Rivard. Perdant : Simard. Circuit : Lorenzo Bonenfant (Sherwood)

TROISIEME PARTIE — DIMANCHE SOIR  
 Taverne Gariépy 0 2 4 1 2 0 2 — 11 11 0  
 Sherwood 0 1 1 1 0 0 — 3 5 4  
 Batteries : Pierre Ménard et Robert Poitras, André Rivard et Paul Cantin. Circuits : Ronnie Burke (T.G.), Raymond Blanchette (T.G.) et Raymond Lachance (Sherwood)

## D'Anjou dans la quinella

Un représentant du magazine MacLean, Pat Straram, a remporté la traditionnelle course cycliste des journalistes tenu annuellement à l'occasion du critérium Cornéli à Montréal.

Le vainqueur de l'an dernier, Rémy D'Anjou, a enlevé

Pour le choix de l'équipe de Québec au championnat canadien, à Ottawa, le 6 août, les concurrents sont obligés de gagner deux épreuves et être à 15 secondes près du record canadien pour les seniors et à 20 secondes près du record canadien pour les juniors.

Steve Simpson gagna la seule épreuve du lac Sergent, la deuxième de la journée, dans le K-1 senior.

### LES EPREUVES

L'équipe du lac St-Joseph a récolté cinq épreuves pour ramasser 40 des 80 points mérités. Louis Barrette a gagné le C-1 senior, J. Hatch, B. Hatch, Bernard Royer, E. Côté, le C-4 junior, J. Hatch et E. Côté, le C-2 junior, Bernard Turcot et Louis Barrette, le C-2 seniors, L. Barrette, Bernard Turcot et Roger Turcot et Bernard Royer, le C-4 senior.

La lac Beauport remporta quatre épreuves grâce à Jean Barré, dans le K-1 senior, Ann Sample et Marie Fortier, dans le K-2 junior, Jean Barré et J. Barré, dans le K-2 senior, J. Shriver et Guy Dion, dans le K-2 junior.

Trois courses sont allées au club St-Louis grâce à la magnifique performance des ath-

lètes féminines. Christine Théberge, dans le K-1, senior, Diane Grenier et Christiane Théberge, dans le K-2 senior, Georgette Racine, dans le K-1 junior.

Steve Simpson gagna la seule épreuve du lac Sergent, la deuxième de la journée, dans le K-1 senior.

### MEILLEURS ATHLETES

Quatre avironneurs et deux du sexe féminin étaient en évidence en remportant un certain nombre de points dans la journée. Avec trois épreuves gagnantes, Louis Barrette, du lac Beauport occupa le premier rang avec 24, dans le C-1 senior, Jean Barré, du lac St-Joseph, suit avec 20 points, Evariste Côté et John Hatch, du lac St-Joseph ont totalisé chacun 20 points, dans les épreuves juniors. Christine Théberge, du club St-Louis, gagnante de deux courses et Georgette Racine, aussi du club St-Louis, sont premières dans leur catégorie respective, ayant 16 et 12 points.

A ces 20 régates du club St-Louis, les décisions des ju-

ges furent l'objet de critiques sur quelques épreuves et la 11e course a été reprise, dans le K-1 filles juniors, à la grande déception des concurrents. La deuxième tranche des régates aura lieu au lac Beauport, samedi prochain à 1hr.

- Course No 1 — K-1 messieurs seniors  
 1—Jean Barré, Beauport 446.6  
 2—Pierre Lebrun, St-Louis 456.3  
 3—Denis Barré, Beauport 461.4  
 4—Evariste Lavoie, St-Louis 461.4  
 5—May Royer, St-Jos 461.4
- Course No 2 — C-1 garçons juniors  
 1—S. Simpson, Sergent 2:56.5  
 2—E. Côté, St-Jos 3:03.5  
 3—L. Brown, St-Louis 4:46.6  
 4—J. Tremblay, Sergent 4:46.6  
 5—Lou Paquet, Sergent 4:46.6
- Course No 3 — K-2 filles juniors  
 1—A. Sample, E. Fortier, Beauport 1:16.6  
 2—G. Racine, M. Racine, St-La 1:18.4  
 3—N. Kerwin, M. Demers, St-Jos 1:22.8  
 4—A. Goudeau, G. Roy, St-Louis 1:22.8  
 5—L. Lefebvre, M. Drapeau, St-Jos 1:22.8
- Course No 4 — C-1 messieurs seniors  
 1—L. Barrette, St-Joseph 2:29.8  
 2—R. Turcot, St-Jos 2:32.8  
 3—B. Turcot, St-Jos 2:32.8  
 4—P. Martin, Sergent 2:32.8  
 5—J. L. Beaumont, Sergent 2:32.8
- Course No 5 — C-4 garçons juniors  
 1—J. Hatch, B. Hatch, B. Royer, Côté, St-Jos 5:22.8  
 2—L. Paquet, S. Simpson, J. Tremblay, G. Martin, Sergent 5:22.8  
 3—J. Grenier, P. Grenier, J.-P. Roy, M. Goudeau, St-Louis 5:22.8  
 4—L. Brown, B. Brochu, C. Gravel, A. Côté, St-Jos 5:22.8  
 5—F. John, C. Shriver, B. Dalain, J. Fugère, Beauport 5:22.8
- Course No 6 — K-1 dames seniors  
 1—C. Théberge, St-Louis 2:46.6
- Course No 7 — K-2 seniors  
 1—J. Barré, D. Barre, Beauport 4:20.9  
 2—H. Yarenko, Sergent 4:20.9  
 3—S. Bolvin, Beauport 4:20.9  
 4—L. Tachereau, Sergent 4:20.9
- Course No 8 — C-2 garçons juniors  
 1—J. Hatch, E. Côté, St-Jos 2:42.8  
 2—L. Paquet, Simpson, Sergent 2:48.0  
 3—Hatch Royer, St-Jos 2:48.0
- Course No 9 — K-2 dames seniors  
 1—D. Grenier, C. Théberge, St-La 2:25.9  
 2—M. Alderson, M. Curran, St-Jos 2:47.9  
 3—S. Bolvin, Simpson, Beauport 2:47.9  
 4—H. Yarenko, L. Tachereau, Beauport 2:47.9
- Course No 10 — C-2 messieurs seniors  
 1—B. Turcot, L. Barrette, St-Jos 5:50.5  
 2—R. Turcot, G. Royer, St-Jos 5:54.7  
 3—Bussières Sylvain, Sergent 5:54.7  
 4—Samson Sample, Beauport 5:54.7
- Course No 11 — K-1 filles juniors  
 1—G. Racine, St-Joseph 1:24.7  
 2—N. Kerwin, St-Joseph 1:25.2  
 3—L. Dubé, Sergent 1:26.7
- Course No 12 — K-2 garçons juniors  
 1—J. Shriver, G. Dion, Beauport 2:26.3  
 2—J. Hatch, B. Royer, St-Jos 2:27.5  
 3—Lou Paquet, S. Simpson, Sergent 2:27.5  
 4—L. Gosselin, J. Tremblay, Sergent 2:27.5  
 5—B. Barré, Y. Giguère, Beauport 2:27.5
- Course No 13 — C-1 messieurs seniors  
 1—L. Barrette, Turcot, R. Turcot 2:26.3  
 2—R. Turcot, St-Jos 2:32.8  
 3—Barré, Barré, Giguère 5:13.3  
 4—Beaumont, Martin, Lacroix, G. Robitaille, Sergent 5:13.3  
 5—Morneau, Miron, Samson Sample, Beauport 5:13.3  
 6—Hamel, Gurry, St-Arnaud, St-Jos 5:13.3

## Louis Michaud est champion amateur de golf du Québec; Paul Pouliot, 4e

TROIS-RIVIERES (P.C.) — Louis Michaud, a club Islesmere de Montréal, a joué hier une ronde de 73, un au-dessus de la normale, et a remporté le championnat de golf amateur de la province de Québec avec un total de 289. Il avait joué ses premières rondes du tournoi en 74, 68 et 72 coups, finissant un au-dessus de la normale pour 72 trous.

Michaud a causé une certaine surprise si l'on considère que bon nombre de connaisseurs étaient d'avis qu'un total de 296 serait probablement suffisant pour gagner le tournoi sur le parcours du club Kl-8-Eb.

Don Davidson, un des cinq inscrits d'Ottawa et de la région, a fini en deuxième place avec un total de 294.

Claude Dufour, un ami de Michaud et membre, lui aussi, du club Islesmere, a entrepris les 18 derniers trous à trois coups de la tère, mais il a joué

sa dernière ronde en 76 et a fini en troisième place avec un total de 295.

Michaud a bien commencé sa ronde de dimanche, réussissant un birdie au premier trou, d'une longueur de 340 verges et à normale de quatre. Dufour a pris un cin à ce trou, ce qui a donné à Michaud le début de la dernière ronde de l'avance de cinq coups.

UNE IMPASSE  
 Michaud, un golfeur régulier à handicap d'un coup, ne s'est trouvé en mauvaise posture qu'une seule fois au cours du tournoi, soit au dernier trou de la dernière ronde. Ce trou est d'une longueur de 427 verges et à normale de quatre, avec un "dogleg" à angle raide. Michaud a envoyé sa balle dans un ravin de 40 pieds et lui fallut deux coups pour se sortir de ce mauvais pas. Il a joué le trou en six coups.

En plus de gagner 14 trophées d'outrement, Michaud se mérita

- Mickey Batten, Terrebonne 76-73-78-77—304  
 Ray Grégoire, Drummondville 71-82-74-78—305  
 Jacques Lecavallier, Rosemead 75-75-74-82—306  
 Pierre Archambault, Laval 76-80-74-76—306  
 George Sharran, Granby 68-78-76-85—307  
 Al Mudie, Montréal 81-80-75-71—307  
 Grant Dernalet, Ste-Dorothee 79-73-78-77—307  
 Andy Nezan, Ottawa Rivermead 72-76-80-81—308  
 Marcel Lafrenière, Kl-8-Eb 81-78-76-74—309  
 André Gagné, Royal Québec 73-75-80-82—310  
 Nils Badenduck, Ste-Agathe 82-75-81-73—311  
 Al Blackburn, Rosemead 76-80-80-76—312  
 Michel Bilodeau, Royal Québec 74-77-79-82—312  
 Phil Ross, Montréal 80-74-77-81—312

## L'Angleterre devient favorite après la défaillance du Brésil

LONDRES (PC-AFP) — L'Angleterre est maintenant favorite à 9-2 pour remporter sa première Coupe du Monde au soccer à la suite de sa victoire de 2-0, samedi soir, sur le Mexique. Les chances de l'Allemagne de l'Ouest, deuxième favorite, sont cotées à 11-2, cependant que les chances du Brésil de conserver la coupe sont cotées à 7 pour 1.

Dans les autres matches de samedi, les Russes ont atteint la ronde quart de finale en blanchissant l'Italie 1-0; le Portugal a défit la Bulgarie 3-0 et l'Allemagne occidentale et l'Argentine se sont livrés un match nul de 0-0.

Les 16 premières rencontres du tournoi pour la Coupe du Monde ont attiré un grand total de 658,000 personnes. Le seul match de samedi soir, entre l'Angleterre et le Mexique, a attiré 85,000 spectateurs. Les trois matches disputés à Wimbley depuis le début du tournoi ont attiré 215,000 personnes.

### LE BILAN

Voici le bilan que l'on peut dresser des chances des équipes à l'issue des deux premières rondes :

D'abord, deux équipes sont éliminées, soit celles de la Suisse et de la Bulgarie.

Une équipe est qualifiée pour les 1-4 de finale : l'URSS. Sept autres ont les plus grandes chances d'accompagner les Soviétiques dans la seconde phase de l'épreuve : l'Angle-

terre et l'Uruguay (groupe A) l'Allemagne et l'Argentine (groupe B), le Portugal et la Hongrie (groupe C) et l'Italie (groupe D).

Deux autres formations peuvent encore raisonnablement espérer se qualifier, en fonction des deux matches qui restent à jouer dans chaque groupe : l'Espagne (B), à condition de battre l'Allemagne dans son ultime rencontre, et le Brésil (C) s'il dispose du Portugal par un net écart de but et si, en tout état de cause, cet écart est supérieur à celui que Hongrie, éventuellement, la Roumanie face à la Bulgarie.

Quatre équipes possèdent encore des chances théoriques, mais très minces dans la réalité d'obtenir leur qualification : la France et le Mexique (groupe A), le Chili et la Corée (groupe C).

## Deux jeunes Français brillent malgré leur défaite en double

PARIS (AFP) — Les jeunes Français Patrice Beust et Daniel Contex se sont bien défendus devant les Brésiliens Thomas Koch et Jose Edison Manarino avant de s'incliner en cinq sets. Grâce à cette victoire en double, le Brésil remporte le groupe "A" de la zone européenne de la coupe Davis de tennis et se qualifie pour rencontrer au prochain tour le vainqueur de la zone américaine.

Le Brésil mène par 3 victoires à 0 et les deux derniers simples ne peuvent rien changer au résultat final.

Attaquant dès le début, les Français dominaient les Brésiliens dans le premier set qu'ils gagnaient 6-3. Les Brésiliens se reprenaient et gagnaient le second set 6-4. Le duel est sévère dans le troisième et le jeu est passionnant sans être d'un niveau très élevé. Alors que le score était 5-5, les Français disputant chaque balle l'emportant finalement 7-5. Ils devaient payer ces efforts dans le set suivant que les Brésiliens gagnaient 6-3.

Dans le cinquième et dernier set, les Brésiliens s'imposaient 6-4, malgré une belle défense des Français.

## Les nouveaux clubs de la L.N.H. ont déjà "leur" ligue Junior A

MINNEAPOLIS (P.C.) — Les ligues de classe junior "A" de l'Ontario et du Minnesota seront commanditées par les six nouvelles franchises de la ligue Nationale de hockey. C'est ce qui a été annoncé dimanche, à l'issue d'une réunion de trois jours des propriétaires et gérants de ces nouvelles franchises.

Chacune de ces ligues comptera six équipes et commencera ses opérations dès l'automne. La nouvelle ligue de l'Ontario est l'ancien circuit Central Junior A, sous la juridiction de l'Association de hockey du district d'Ottawa.

Les six équipes ontariennes et leur affiliation dans la ligue Nationale sont: Ottawa-San Francisco-Oakland; Hull-Los Angeles; Brockville-Philadelphia; Cornwall-St-Louis; Smith Falls-Minnesota; Pembroke-Pittsburgh.

Les directeurs des nouvelles franchises ont également formé un comité chargé d'étudier la possibilité de créer une ligue internationale qui serait professionnelle et serait affiliée à la nouvelle division de la ligue Nationale.



La loi de la gravité semble avoir été déjouée par ces deux athlètes qui participent au tournoi mondial de soccer en Angleterre. Perfumo (à gauche) d'Argentine, et Haller, de l'Allemagne ont tout simplement eu l'idée de botter le ballon en même temps. (Photo-cable U.P.I.)

# Double k.o. des Giants par Pittsburgh

## Détroit donne 30 points en 3 joutes et Baltimore domine par 8 parties

Par la PRESSE CANADIENNE

Ce fut la journée la plus achalandée de la saison, hier, dans le baseball majeur, avec 19 joutes au calendrier, neuf programmes doubles et une joute simple à Atlanta.

Et le point saillant de cette journée a été le retour des Pirates de Pittsburgh en première place dans le classement de la ligue Nationale. Et les Pirates s'y sont pris de la façon la plus simple et la plus sûre pour remonter en tête; ils ont battu leurs plus proches rivaux à deux reprises, par des comptes de 7-1 et 7-4. L'avance des Pirates sur les Giants est donc d'une partie complète.

Un triple de Roberto Clemente a poussé le point gagnateur au marbre et son point à lui a scellé l'issue de la deuxième joute. Un simple et un triple de Don Clendenon à des moments on ne peut plus opportuns ont aidé la cause des Pirates dans leur première victoire.

Les Dodgers de Los Angeles sont demeurés en troisième place, trois parties derrière Pittsburgh, en partageant les honneurs de leur programme double avec les détenteurs de la quatrième place, les Phillies de Philadelphie. Les Phillies ont gagné la première partie grâce à une performance de

deux coups sûrs de Chris Short. Les Dodgers ont gagné la deuxième au compte de 3-1, cognant tous leurs points à la huitième manche.

### BALTIMORE S'ÉLOIGNE

Les Orioles de Baltimore se sont éloignés davantage du peloton dans la ligue Américaine. Les Orioles ont partagé les honneurs de leur programme double avec les White Sox de Chicago, cependant que les Tigers ont subi deux défaites aux mains de Cleveland.

Brooks Robinson a compté deux fois et a fait compter un point et il a conduit les Orioles à une victoire de 3-2 dans la deuxième, après que les White Sox eurent gagné la première par 5-1 grâce à la brillante tenue du gaucher Gary Peters.

Les Indiens ont d'abord battu Detroit 7-3 dans la première joute. Dans la deuxième, ce fut une déroutante victoire, les Tigers s'effaçant 15-2. Les Indiens ont frappé sept coups de circuit dans cette joute, quatre par Chuck Hinton et Rocky Colavito.

### NEW YORK A L'HONNEUR

Ce fut une bonne journée pour les équipes de New York. Dans la Nationale, les Mets ont battu Houston deux fois par 4-2 et 7-5, cependant que les Yankees avaient raison de Minnesota à deux reprises, par 4-2 et 9-6.

Dans la seule joute simple de la journée, Atlanta a défait Cincinnati 9-6. Les Cardinals de St-Louis et les Cubs de Chicago ont gagné chacun une partie de leur double, les Cards gagnant la première partie 4-3. Les Cubs la deuxième, 7-2. Il y a également eu partage des honneurs entre la Californie et Washington, les Angels gagnant la première 5-0, les Sénateurs la deuxième, 3-1.

Enfin, il y a eu échange de politesses entre Boston et Kansas City, chaque équipe gagnant une partie par le même compte de 3-2.

Dans la victoire des Cardinals, Curt Flood a frappé un circuit à la 11e manche. Billy Williams a été l'artisan de la victoire des Cubs; il a frappé un simple, un double, un triple et un coup de circuit. Il est le premier frappeur des majeures en plus d'un an à faire le cycle complet des coup sûrs.

Pour les Braves, Hank Aaron a fait compter trois points avec son 27e circuit de la saison et un ballon-sacrifice.

La victoire des Mets dans la première joute mettait fin à une série de sept défaites en ligne. Le lanceur Gerry Arzigo a fait compter trois points dans cette joute.

Che z les Yankees, Lou Clinton, Horace Clarke et Joe Pepitone ont frappé chacun un circuit dans leur première victoire. Dans leur deuxième, Cleve Boyer a fait compter quatre points avec deux doubles et un simple.



CLAY DARYMPLE (11), receveur des Phillies attend de pied ferme Tito Fuentes qui tente de compter un 2e point pour les Giants sur un simple de Marichal. Len Gabrielson (43) avait déjà marqué un point sur ce coup. (Téléphoto U.P.I.)

# Les Indiens: 5 points à la 15e manche puis aucun autre dans les 9 suivantes

Par Real Labbé

Après avoir battu les Canadiens de Coaticook 7-2 en quinze manches samedi soir, les Indiens n'ont pu empêcher ces derniers de prendre leur revanche 1-0 hier soir à Québec. Les frappeurs québécois furent tenus à six maigres coups sûrs par le lanceur James Gilpatrick et ils ne purent aider Bob Koehler qui a perdu sa première joute cette saison. Par ailleurs c'est un circuit de trois points de René Ouzilleau qui a fait compter le point victorieux samedi soir à Coaticook.

Hier à Québec, un but sur balles alors que deux hommes étaient morts et un triple de Billy Elselstein a permis à Coaticook d'enregistrer l'unique point de la partie; c'est le pilote Dick de Varney qui avait été gratifié d'un but gratuit. Par contre Claude-Denis Fortier a peut-être été un peu lent pour renvoyer la balle du champ droit. Le frappeur suivant fut retiré sur un roulant du deuxième-but au premier. Les deuxièmes et troisièmes manches furent près d'être désastreuses pour les protégés d'Ed Lyons, tout d'abord alors que deux hommes occupaient les sentiers, un au troisième sac et l'autre au premier et que deux hommes étaient morts. Gilpatrick frappa la balle qui toucha Clark, courant du premier au deuxième, ce dernier fut déclaré mort automatiquement. Un coup sûr aurait permis aux Canadiens de compter un point. A la reprise suivante, Koehler accorda deux simples d'affilée et personne de retiré, heureusement que Ramon Bueduen fut déclaré mort en tentant de se rendre au troisième but sur un simple de Denis Jensen et celui-ci se fit "pincer" alors qu'il s'était éloigné du second sac. Enfin de Varney, le dernier frappeur fut retiré au champ droit sur un long ballon.

C'est hier à la sixième que les Indiens ne furent vraiment menacés quand ils placèrent trois coureurs sur les buts. Hill et Waraksa eurent chacun un simple, ensuite Bob Woolfhart fut retiré sur trois prises. Fortier hérita d'un but sur balles mais René Ouzilleau frappa un ballon au champ gauche et la manche se termina avec trois hommes sur les buts pour les Indiens.

Le lanceur des Canadiens James Gilpatrick, a lancé une très belle partie hier alors qu'il a limité ses rivaux à six coups sûrs, en a retiré sept au bâton et n'a donné que deux buts sur balles. Son opposant Bob Koehler a permis huit coups sûrs, a neuf retraits à son crédit et également deux buts gratuits. Cependant même s'il fut débité de l'échec, Koehler n'en garde pas moins une excellente moyenne de points mérités, car il se maintient au-dessous de 1,00. Depuis quelque temps, ce qui manque aux Indiens est un vif joueur coup de bâton. Déjà, tout d'abord alors que deux hommes occupaient les sentiers, un au troisième sac et l'autre au premier et que deux hommes étaient morts. Gilpatrick frappa la balle qui toucha Clark, courant du premier au deuxième, ce dernier fut déclaré mort automatiquement. Un coup sûr aurait permis aux Canadiens de compter un point. A la reprise suivante, Koehler accorda deux simples d'affilée et personne de retiré, heureusement que Ramon Bueduen fut déclaré mort en tentant de se rendre au troisième but sur un simple de Denis Jensen et celui-ci se fit "pincer" alors qu'il s'était éloigné du second sac. Enfin de Varney, le dernier frappeur fut retiré au champ droit sur un long ballon.

nona ce fracassant coup de quatre buts de l'autre côté de la clôture. Par la suite, les Indiens eurent un but sur balles, trent chacun trois coups sûrs et Pat White qui en eut deux. De plus Ouzilleau a fait produire trois points avec son quatrième circuit de la saison.

Une mauvaise nouvelle est venue assombrir cette victoire des Québécois: Ernie Drolet qui laissait son auto en bordure de la route transcanadienne lorsqu'il venait rejoindre les Indiens à la sortie de Plessisville, n'a pas retrouvé son bien en revenant de Coaticook. Hier matin les limiers ont découvert l'automobile qui avait été affreusement abîmée.

Sommaire: Qué. 010 100 000 000 7 15 1 Co. 000 200 000 000 0 0 2 13 3 Qué. Drolet, Bélanger (10) et Constantino. Coats: Gilbert, Peak (11) et Doherty. Gagn: Bélanger Perd: Peak. Cir: Ouzilleau (Q), Bueduen (C).



René OUZILLEAU

Table with columns for team, AB, R, H, E, CS, PP. Rows for COATICOOK and QUEBEC.

Laureurs: Gilpatrick 9 6 0 2 7 Koehler 9 2 1 2 9 Laissez sur les buts par Coaticook 8.

C'est un circuit de René Ouzilleau à la quinzième qui a mis fin aux espoirs du Coaticook de vaincre les Indiens de Québec samedi soir à Coaticook. Alors que deux hommes occupaient les buts, Ouzilleau ca-

lanceur des Canadiens James Gilpatrick, a lancé une très belle partie hier alors qu'il a limité ses rivaux à six coups sûrs, en a retiré sept au bâton et n'a donné que deux buts sur balles. Son opposant Bob Koehler a permis huit coups sûrs, a neuf retraits à son crédit et également deux buts gratuits. Cependant même s'il fut débité de l'échec, Koehler n'en garde pas moins une excellente moyenne de points mérités, car il se maintient au-dessous de 1,00.

Depuis quelque temps, ce qui manque aux Indiens est un vif joueur coup de bâton. Déjà, tout d'abord alors que deux hommes occupaient les sentiers, un au troisième sac et l'autre au premier et que deux hommes étaient morts. Gilpatrick frappa la balle qui toucha Clark, courant du premier au deuxième, ce dernier fut déclaré mort automatiquement. Un coup sûr aurait permis aux Canadiens de compter un point.

A la reprise suivante, Koehler accorda deux simples d'affilée et personne de retiré, heureusement que Ramon Bueduen fut déclaré mort en tentant de se rendre au troisième but sur un simple de Denis Jensen et celui-ci se fit "pincer" alors qu'il s'était éloigné du second sac.

Enfin de Varney, le dernier frappeur fut retiré au champ droit sur un long ballon.

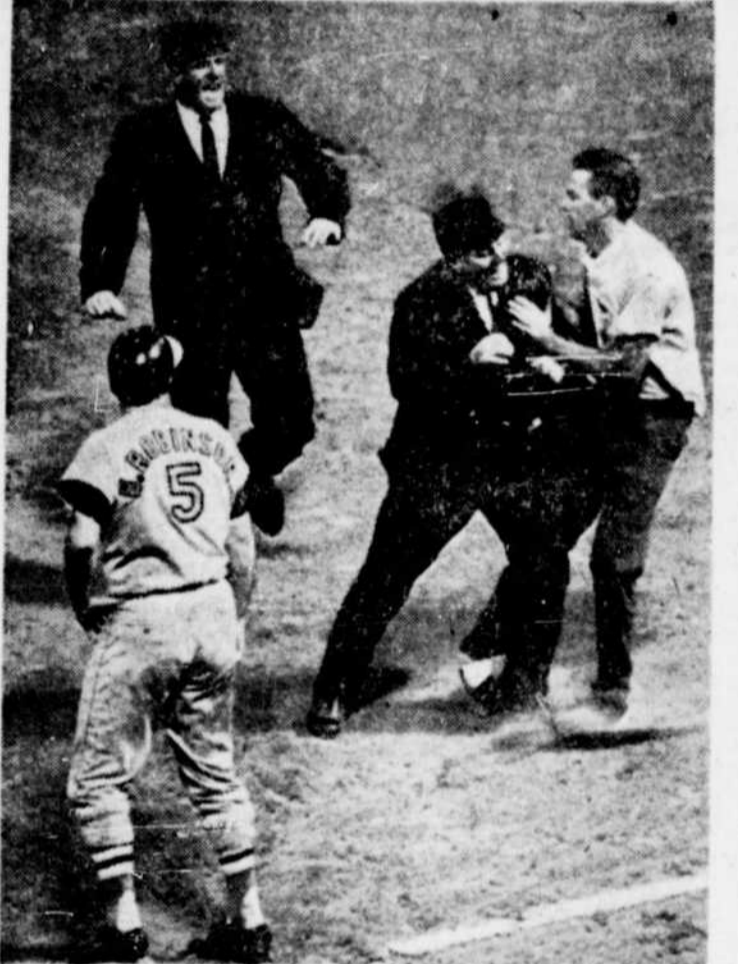
C'est hier à la sixième que les Indiens ne furent vraiment menacés quand ils placèrent trois coureurs sur les buts. Hill et Waraksa eurent chacun un simple, ensuite Bob Woolfhart fut retiré sur trois prises. Fortier hérita d'un but sur balles mais René Ouzilleau frappa un ballon au champ gauche et la manche se termina avec trois hommes sur les buts pour les Indiens.

Le lanceur des Canadiens James Gilpatrick, a lancé une très belle partie hier alors qu'il a limité ses rivaux à six coups sûrs, en a retiré sept au bâton et n'a donné que deux buts sur balles. Son opposant Bob Koehler a permis huit coups sûrs, a neuf retraits à son crédit et également deux buts gratuits. Cependant même s'il fut débité de l'échec, Koehler n'en garde pas moins une excellente moyenne de points mérités, car il se maintient au-dessous de 1,00.

Depuis quelque temps, ce qui manque aux Indiens est un vif joueur coup de bâton. Déjà, tout d'abord alors que deux hommes occupaient les sentiers, un au troisième sac et l'autre au premier et que deux hommes étaient morts. Gilpatrick frappa la balle qui toucha Clark, courant du premier au deuxième, ce dernier fut déclaré mort automatiquement. Un coup sûr aurait permis aux Canadiens de compter un point.

A la reprise suivante, Koehler accorda deux simples d'affilée et personne de retiré, heureusement que Ramon Bueduen fut déclaré mort en tentant de se rendre au troisième but sur un simple de Denis Jensen et celui-ci se fit "pincer" alors qu'il s'était éloigné du second sac.

Enfin de Varney, le dernier frappeur fut retiré au champ droit sur un long ballon.



Avec un coup d'épaule digne de la L.N.H., l'arbitre John Rice empêche un spectateur de parvenir jusqu'à l'arbitre Jim Odum (à gauche) qui avait donné, dans le cas de Brooks Robinson (5), une décision qui n'a pas eu l'heur de plaire au partisan des Tigers. (Téléphoto U.P.I.)

## Sommaires des joutes de la fin de semaine

Table with columns for date (SAMEDI, DIMANCHE), league (LIGUE NATIONALE, LIGUE AMERICAINE), and game results with scores and pitchers.

## Durelle vs Spark

SHIPPEGAN, N.-B. (P.C.) — Joey Durelle, de Trois-Rivières et anciennement de Baie-Ste-Anne, N.-B., affrontera Arnold Spark, de Montréal, dans un combat de 10 rounds qui sera présenté à l'arena de Shippegan le 29 juillet.

Durelle, l'ancien champion mi-moyen du Canada, a été dépourvu de son titre l'an dernier par la Fédération canadienne de boxe professionnelle lorsqu'il a refusé de se battre en raison du décès de son père.

Spark, un boxeur de couleur, présente une fiche de 52 combats, y compris plusieurs victoires par mise hors de combat.

Dans un match semi-finale de huit rounds, Kim Hamel, de St-Boniface, Manitoba, affrontera K.O. Boisvert, de Montréal.

Boisvert est un jeune boxeur montréalais qui compte actuellement huit K.O. consécutifs, tandis que Hamel a déjà fait sa marque comme un boxeur fort prometteur.

Trois autres combats mettant à l'oeuvre des boxeurs de la région, dont les noms seront connus sous peu, compléteront le programme.

## A Valleyfield

VALLEYFIELD (P.C.) — Une assistance record de plus de 60.000 spectateurs ont assisté aux 28èmes régates annuelles de Valleyfield en fin de semaine. La course principale des épreuves a été gagnée par Mike Thomas, de Harvey Cedars, New Jersey, au volant de Miss Washington, Thomas a conservé une vitesse moyenne de 70,922 milles à l'heure.



ROBIN ROBERTS veut prouver à tous qu'il n'est pas fini comme lanceur, et à sa première apparition dans l'uniforme des Cubs de Chicago, il a battu 5-4 les meneurs du circuit, les Pirates de Pittsburgh, pour la 285e victoire de sa carrière majeure. (Téléphoto U.P.I.)



ROBIN ROBERTS veut prouver à tous qu'il n'est pas fini comme lanceur, et à sa première apparition dans l'uniforme des Cubs de Chicago, il a battu 5-4 les meneurs du circuit, les Pirates de Pittsburgh, pour la 285e victoire de sa carrière majeure. (Téléphoto U.P.I.)



ROBIN ROBERTS veut prouver à tous qu'il n'est pas fini comme lanceur, et à sa première apparition dans l'uniforme des Cubs de Chicago, il a battu 5-4 les meneurs du circuit, les Pirates de Pittsburgh, pour la 285e victoire de sa carrière majeure. (Téléphoto U.P.I.)



ROBIN ROBERTS veut prouver à tous qu'il n'est pas fini comme lanceur, et à sa première apparition dans l'uniforme des Cubs de Chicago, il a battu 5-4 les meneurs du circuit, les Pirates de Pittsburgh, pour la 285e victoire de sa carrière majeure. (Téléphoto U.P.I.)

savez-vous QUE

... la première terrasse de Québec fut construite en 1838 et mesurait 160 pieds? Aujourd'hui elle mesure 1.400 pieds et surplombe la basse ville de 180 pieds.



Y a pas d'erreur MOLSON c'est la meilleure!



Table with columns for league, team, and statistics. Includes sections for LIGUE NATIONALE, LIGUE AMERICAINE, LIGUE METRO JUNIOR, and LIGUE PROVINCIALE.

# Jack Brabham a remporté le Grand Prix de Grande-Bretagne

LONDRES AFP — L'Australien Jack Brabham volant d'une Repco-Brabham a remporté le Grand Prix de Grande-Bretagne automobile qui s'est disputé sur le circuit de Brands Hatch, comté de Kent, après avoir mené le cours de bout en bout.



Jack BRABHAM

Le Néo-Zélandais Deny Hulme également sur Repco-Brabham s'est classé deuxième, précédant l'Anglais Graham Hill, l'Écossais Jim Clark, Lotus-BRM et l'Autrichien Jochen Rindt Cooper-Maserati qui terminent dans l'ordre.

Brabham a couvert les 80 tours du circuit, 340 kms, en 2h13'13"4-10 soit une moyenne de 153 kms 620. Il a accompli le tour le plus rapide en 1'37", moyenne 158 kms 240. Vainqueur du Grand Prix de France II y a deux semaines, Jack Brabham consolide sa place en tête du championnat du monde des conducteurs. Dans le classement pour le championnat du monde des conducteurs de 1966, Brabham a 21 points, soit une avance de 10 sur son plus proche rival, Jochen Rindt, d'Autriche. Hulme, de la Nouvelle-Zélande, et Bandini, d'Italie, sont sur un pied d'égalité avec 10 points chacun. A l'échelon suivant, avec neuf points et également sur un pied d'égalité se trouvent John Surtees, d'Angleterre, et Jackie Stewart, d'Écosse. L'Américain Dan Gurney Eagle qui était en seconde position en début de course et John Surtees Cooper-Maserati ont abandonné à la suite d'ennuis mécaniques. Sous la pluie, les "Cooper-Maserati" ont tenu tête aux leaders, mais lorsque le temps s'est amélioré et la piste séchée, elles ont été doublées par Graham Hill, et Jim Clark.

## 100 verges en 9.1 par Harry Jerome

EDMONTON (PC) — Harry Jerome, de Vancouver, a couru vendredi soir les 100 verges en neuf secondes et un dixième, égalant ainsi le record mondial détenu par l'Américain Bob Hayes.

Longtemps reconnu comme un formidable sprinter, Jerome a déjà partagé le record mondial d'ailleurs (92") avec Hayes, Armin Hary, d'Allemagne, et Horacio Esteves, du Venezuela.

Une foule de quelque 1,200 personnes qui assistaient aux premières épreuves de l'Empire se sont attendues à ce que cette performance de Jerome, un professeur de high school de 26 ans, il avait effectué des performances de 9.8 et 9.6 à ses sprints préliminaires.

Jerome, qui mesure cinq pieds et 11 pouces et pèse 175 livres, a été le premier homme dans l'histoire de l'athlétisme à partager à la fois les records mondiaux des 100 verges et des 100 mètres. Il a couru les 100 mètres en 10.0 lors des essais olympiques de 1960, à Saskatoon.

## Coups sûrs demandés

Les deux équipes d'étoiles de la petite ligue du Club Optimiste n'ont pas été chanceuses dans leurs parties de samedi dimanche après-midi en se faisant éliminer dans leur tournoi respectif. Les Dodgers peewee à leur première participation au tournoi peewee du Parc Lafontaine de Montréal se sont rendus jusqu'en semi-finale qu'ils ont perdue au compte de 2 à 0 sur une partie sans point ni coup sûr du lanceur du Kiwanis-est. Samedi après-midi, les Dodgers étaient passés en semi-finale en battant le Ste-Claire de Montréal par 3 à 1. Le lanceur gagnant Jean Métivier n'avait donné que trois coups sûrs à ses adversaires et avait retiré dix prises. C'est un triple de Pierre St-

Hilaire avec deux coureurs sur les sentiers qui leur assura le gain. De leur côté, les Orioles se sont fait éliminer en première ronde du tournoi de Trois-Rivières alors que le lanceur du Montréal-Nord ne leur accorda qu'un coup sûr pour l'emporter 7 à 0.

## Coupe Montréal

Jackie Hérisset, a essayé un revers de 6-3, 6-4 en quart de finale du championnat provincial de tennis pour l'obtention de la coupe Montréal contre le vétéran Val Harit. Jean-Yves Laurin et Marc Blondeau subissaient un échec de 6-2, 6-3 en quart de finale des doubles masculins aux dépens de Marc Carpenter et Val Harit.



Le nouveau champion de tennis junior, Denis Laurendeau (à gauche) est félicité par le finaliste Philippe Thibodeau, alors que l'organisateur du tournoi, Bob Chevalier fait la remise du trophée emblématique. Les dix joueurs et joueuses de la région qui se sont le plus signalés durant la dernière semaine participeront au championnat provincial à Montréal à compter de samedi prochain. (Photo L'Action par Marcel Laforce)

## Le nouveau champion de tennis junior est Denis Laurendeau

(Par Jean-Claude Laprise) Le tournoi de tennis pour les championnats de la ville et du district a pris fin samedi, sur les courts du club des Six-Martyrs par la présentation de trois finales.

Denis Laurendeau a capturé le titre des 18 ans et moins en triomphant de Philippe Thibodeau, 5-7, 9-7, 6-2. Dans la classe 16 ans et moins, Paul-André Lemieux a triomphé de Richard Legendre, 8-6, 2-6, 6-3. Toutefois, Richard Legendre se mérita la palme dans les 14 ans et moins contre Michel Sylvestre également en trois sets, 6-2, 2-6, 6-3. Michel Sylvestre a été vainqueur dans la classe 12 ans et moins. Immédiatement après le tournoi, l'organisateur des compétitions junior pour la Fédération de Tennis de Québec, Bob Chevalier, a annoncé le choix de l'équipe au championnat de la province qui débutera à Montréal samedi prochain. Le groupe choisi est formé de Gisèle Cayouette, Hélène Marrisette, Pauline Lemelin, Isabelle Cloutier, Claude Auger, Richard Legendre, Philippe Thibodeau, Christian Paradis, Paul-André Lemieux et Michel Sylvestre.

La seule façon commode d'acheter la SPEARMINT WRIGLEY... le populaire gros paquet à 10¢



Achetez-en bientôt! Le populaire gros paquet à 10¢ de Spearmint Wrigley vous permet de goûter plus souvent sa saveur fraîche et vive!

## LA FAMILLE TETEBECHE



## TERRY ET LES PIRATES



## Photos-finish des paris-doubles de la fin de semaine à Québec

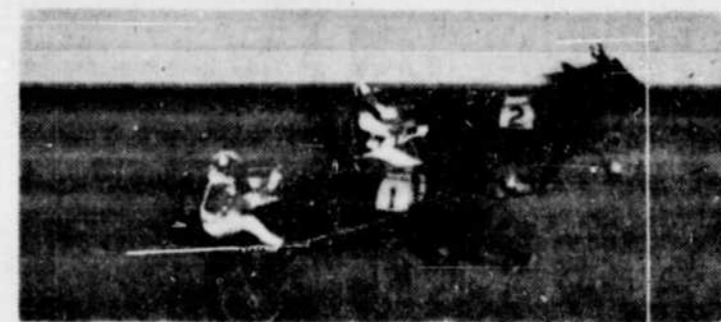
SAMEDI DIMANCHE



Première course: le No 1, Intrigant C.



Première course: le No 3, Sir Royal Rotan



Deuxième course: le No 2, Robert Brookwood



Deuxième course: le No 1, Van Dean

## Les courses se suivent et ne se ressemblent pas

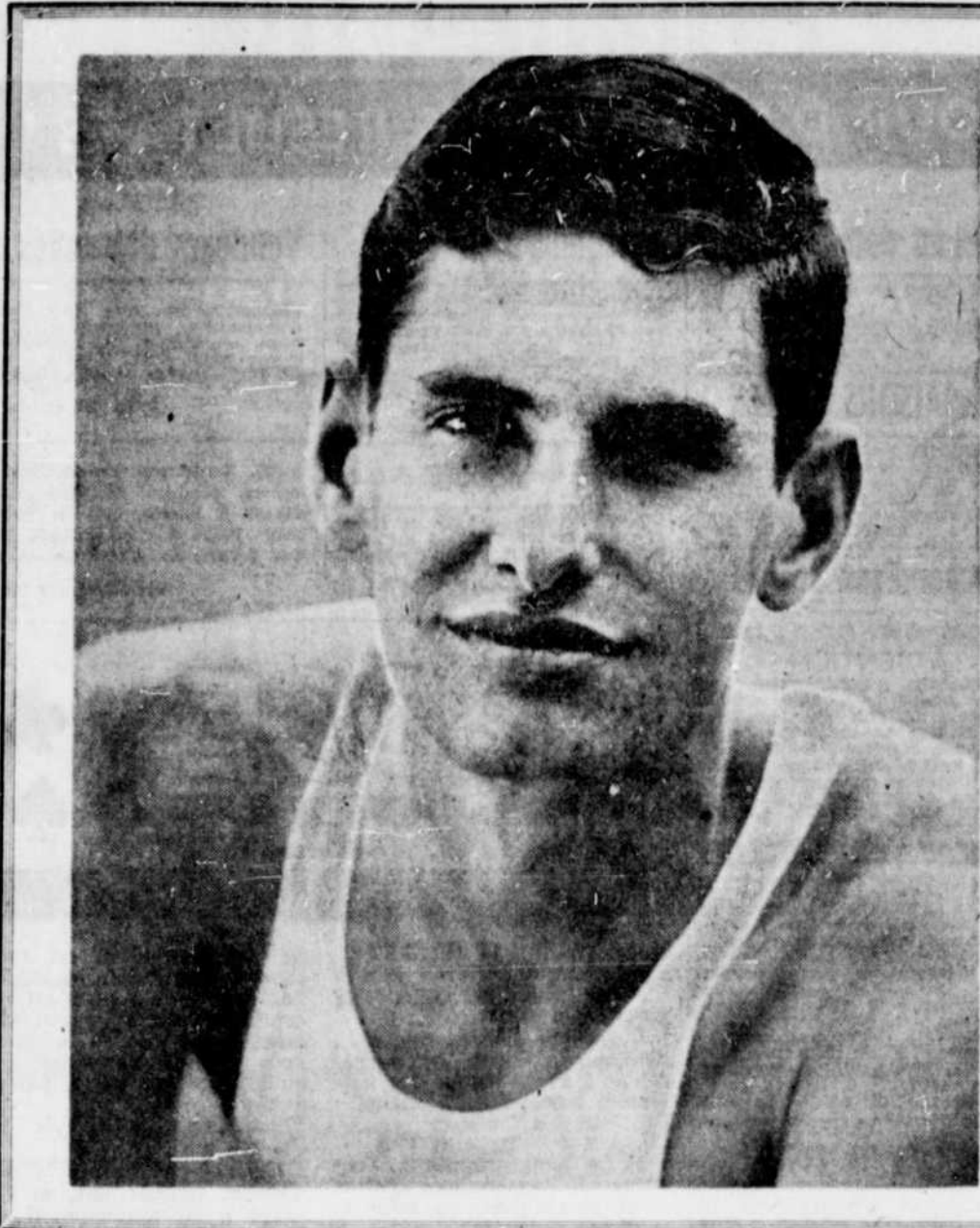
(Par Jean Pouliot) La dernière classe fermée de l'Association des éleveurs du Québec, le 2 ans trot, a été reportée par Irony en 2:23.2. Propriété de Morty Green et Saul Zingolbin, le poulain vainqueur était conduit par Roger Trudel. Seulement quatre chevaux ont pris le signal du départ, alors que sept avaient été inscrits. Inutile de dire qu'il était heureux que cette course n'ait pas figuré au pari, d'autant plus qu'il n'y avait que trois partants d'intérêt différent. Samedi, après plusieurs courses des plus intéressantes, on atteignit le point culminant à la 9e course, alors qu'on assista pratiquement à la plus belle performance de la saison. Avec un quart-de-mille en :30.2 secondes et un demi-mille en 1:01.4, les chevaux se relayèrent en la seconde où un nouveau meneur faisait mine de vouloir l'emporter à l'allure. Hiland Lark remporta finalement la victoire en 2:05.1 dans cette course menée à la façon des classes de \$100,000, sur les pistes américaines. Malheureusement, on ne peut en dire autant de la dixième. Partant de la 6e et de la 5e position, Pershing's Polly et Cattle Hal n'eurent aucune difficulté à aller s'installer en tête dès le quart-de-mille avec un temps de :33.1. Montée course et deux autres en 35 sur une piste vaseuse. L'exacta fut de 1-2-3-4. Le public s'installa au large dirigeant des ciréoles prolongées et voyant à ce que personne ne vienne troubler l'exacta 7-6. La foule manifesta sa réprobation par des huées prolongées sur-le-champ et par une baisse au pari le lendemain. Une enquête non officielle au pari-mutuel démontra que 40 pour 100 du pari exacta retourna à 18 gageurs (au plus) qui détenaient des billets de \$10, sur cette combinaison. Il est également possible que ce pourcentage soit plus élevé, car certains parieurs ont l'habitude d'acheter cinq billets de \$2, au lieu d'aller au guichet à \$10. Les juges rendront leur décision plus tard aujourd'hui après avoir rencontré les conducteurs. Il ne faudrait pas se surprendre d'une action supplémentaire du Club de Courses de Québec envers le ou les plus indélicats. Le directeur-gérant, Claude Brissette, a eu un entretien avec le vice-président Gérard Lapointe, et il a laissé entendre que l'affaire n'en restera pas là en déclarant: "Il a fallu 42 programmes pour voir une course comme ça; il va en falloir plus de 42 avant d'assister à une autre du genre". Les amateurs seront tenus au courant des développements avant le programme de mardi, soit dans notre édition de demain.

## Résultats à Québec Résultats à Richelieu

SAMEDI — COURSE NO 1 — Intrigant C. (Leonard Duquette) 13:50 6:10 2:09 — No 3 Eros (François Blouin) 6:70 3:70 — No 5 Black Maria (Hermas Brousseau) 2:50 — No 3 aussi cours: Mr. Son's, Robbie, Just Barry, Traffic Brooke, Royal Match, Scott Norris. Temps: 31.2, 1:04.4, 1:38, 2:11.2. COURSE NO 2 — No 2 Robert Brookwood (Marcel Courvoisier) 6:00 3:50 2:82 — No 1 A. Aringo (Raymond Moreau) 3:50 2:40 — No 3 Guy Hill (Joseph Lefebvre) 3:30. Pari-double: No 1 Intrigant C. No 2 Robert Brookwood 446.90. COURSE NO 3 — No 4 Tangletoe (Paul-Emile Alain) 5:50 2:50 2:40 — No 2 Thistle Hill Don (Hermas Brousseau) 2:50 2:30 — No 1 My Scotch (J.A. Verret) 3:00. Ont aussi cours: Stagehand, Mr. Media, Wildwood, Chris. Temps: 32.1, 1:06.3, 1:39, 2:11. COURSE NO 4 — No 3 Great Adios (Jean Cyrène) 12:00 7:00 3:30 — No 1 Lord Flynn (Nicoli Tremblay) 11:10 4:20 — No 5 Victor (John) 4:30. Ont aussi cours: Jovover, Sonny's, Pointer G., Sleepy Hollow Girl, Felton. Temps: 31.3, 1:06.1, 1:39.1, 2:11.1. Quinella: No 1 Lord Flynn, No 3 Great Adios 819.40. COURSE NO 5 — No 2 Commander Henry (Jean-Claude) 7:50 4:40 2:51 — No 1 Dickey Dore (Yvan Gama) 3:40 3:50 — No 1 Nobel Jet (Wilfrid Bourjon) 2:40. Ont aussi cours: Mado Cax, Style Guide, Swamp Swaps. Temps: 31.1, 1:02, 1:34, 2:05.2. COURSE NO 6 — No 1 Pee Wee Adios (Alexandre Page) 5:70 3:40 2:50 — No 3 Buntington (Yvan Gama) 3:30 3:10 — No 4 Loulou (Médor Gouzen) 3:50. Ont aussi cours: Terence Hanover, Express, Honey Mat, Toxicity. Temps: 33.1, 1:07, 1:40, 2:11. COURSE NO 7 — No 1 Sunrise Goose (Denis Laroche) 3:30 2:40 2:20 — No 3 Sadie Mae (Yvon Cattellier) 4:00. Ont aussi cours: Granby Girl, Gilo, On Charlie, Adios, Doc Red, Southern Belle. Temps: 30.1, 1:02.2, 1:36, 2:07.4. Quinella: No 1 Sunrise Goose, No 3 Sadie Mae 85.10. COURSE NO 8 — No 3 Foundation (Jean Cyrène) 16:50 9:30 3:50 — No 4 Queen's Impel (Denis Laroche) 2:30 3:00 — No 1 Scotch Vanity (Marcel Brette) 4:00. Ont aussi cours: Rodney Frost, Jodelise, Scott Free, Hot Charm. Temps: 30.4, 0:54, 1:34.2, 2:06.2. COURSE NO 9 — No 2 Hilland Lark (Edouard Brardet) 5:40 3:50 2:50 — No 4 King's Cadet (Jean Cyrène) 4:20 3:30 — No 7 Conferance Mir (Yvon Cattellier) 4:20. Ont aussi cours: Wil Diamond, Dean's Galle, King Sherry, Key Guard, Jamie's. Temps: 30.2, 1:01.4, 1:33.3, 2:05.1. COURSE NO 10 — No 1 Pershing Polly (Michel Poulin) 15:70 7:50 4:00 — No 6 Castle Hill (Denis Harton) 6:30 3:40 — No 1 Mer vin Hal (Jean-Paul Lavallée) 4:70. Ont aussi cours: Jet Byrd, Danbybee, Wedding Chief, Sheriff Mills. Temps: 32.1, 1:06.3, 1:39.4, 2:11.2. Quinella: No 1 Pershing's Polly, No 6 Castle Hill 871.40. DIMANCHE — COURSE DE 2 ANS Association des Éleveurs Standardisé du Québec. No 4 Irony (Robert Trudel) — No 6 D. F. Gillyard (Robert Dupont) — No 7 Sammy Mar Mite (Roland Houle) — Ont aussi cours: Honey Mat Mite, Santana, Cloverland Star, Two Mountain Years ont été retirés. Temps: 26.2, 1:13.3, 1:49, 2:23.2. COURSE NO 1 — No 3 Sir Royal Rotan (Joseph Guenet) 2:50 3:10 2:50 — No 2 Freddie Volo (Roland Bruyères) 4:00 3:20 — No 4 Betty's Son (Alexandre Page) 5:50. Ont aussi cours: Big Jim, Leon's Thought, Royal's Pride, Sugar Line, My Lee Dean n'a pas terminé. Temps: 31.4, 1:04.3, 1:36.4, 2:09.2. COURSE NO 2 — No 1 Van Dean (Yvon Pelchat) 16:20 4:50 3:60 — No 3 Jack Harvester (André Côté) 3:20 2:50 — No 7 Ray Dav (Irene Aubin) 4:00. Ont aussi cours: Dusty Dean, Freddie Rosecroft, Mr. Coal Dust, Rollon. Temps: 31.1, 1:05, 1:38.2, 2:11. Pari-double: No 3 Sir Royal Rotan, No 1 Van Dean 450.40. COURSE NO 3 — No 5 Dick Nelson (Jacques Pagnon) 3:70 3:20 2:60 — No 7 Chief Moken (Roland Bruyères) 3:50 3:70 — No 8 Sea June (Yvon Pelchat) 3:50. Ont aussi cours: Top Diamond, The Mighty Coast, Paris Review, Success, Omaha. Temps: 30.4, 1:07.2, 1:40, 2:12.3. COURSE NO 4 — No 1 Grand Prix Mir (Yvan Gama) 4:20 2:30 2:51 — No 4 Editorial Page (Rufin Barreault) 2:10 2:20 — No 7 Actos Amigo (Yvon Pelchat) 4:50. Ont aussi cours: Bernard Boy, Excelsior, Clive, Camdex, G. Sterling Vix. Temps: 30.1, 1:02.2, 1:34, 2:06.4. Quinella: No 1 Grand Prix Mir, No 4 Editorial Page 83.20. COURSE NO 5 — No 1 Madson (Samson) (Wilfrid Bourjon) 5:20 3:40 2:40 — No 5 Scotch Irish (Yvon Pelchat) 3:60 2:50 — No 3 Nevele Janie (Claude Miville) 3:30. Ont aussi cours: Singing Duke, Merriv Victor. Temps: 31.2, 1:04.4, 1:36.3, 2:05.4. COURSE NO 6 — No 2 Lord Bil (André Côté) 4:10 2:70 2:60 — No 1 Colone Drummond (Alain Veilleux) 3:50 3:20 — No 7 Castor (Yvon Cattellier) 4:20. Ont aussi cours: Lilly, Vanlan, Green Dale, Danny's Ben, Lavey Lady, Foudre Noire. Temps: 30.3, 1:04.2, 1:35.2, 2:08.2. COURSE NO 7 — No 8 Den Texa (Lionel Bélanger) 4:20 3:00 3:50 — No 3 Wonderful Mir (Gérard Beauhermin) 5:30 3:30 — No 1 Belle Fieles (Wilfrid Bourjon) 3:00. Ont aussi cours: Widower Lady, Jacqueline Star, Bonjour Mir, Patch, Quinella, P.G.L., Percy. Temps: 31.4, 1:03.2, 1:36.3, 2:08. Quinella: No 3 Wonderful Mir, No 6 Den Texa 819.60. COURSE NO 8 — No 6 The Marshall (Marc Aubin) 4:10 3:40 2:50 — No 4 King's Cadet (Jean Cyrène) 4:20 3:40 2:50 — No 5 Fozzie River (Rufin Barreault) 4:40. Ont aussi cours: June Cyrène, Grace Bar, Armbro Nibble, M.J. Volo. Temps: 32, 1:01, 1:34.4, 2:12.3. COURSE NO 9 — No 4 Gee Dee (Jean Cyrène) 12:10 6:20 3:00 — No 1 Ruth Diddy (Florent Bourjon) 6:40 3:70 — No 3 Belle Fieles (Wilfrid Bourjon) 3:10. Ont aussi cours: Meadow Smoke, Bob Brook. Temps: 31.9, 1:03.4, 1:34.3, 2:04.3. COURSE NO 10 — No 4 Diplomat Rotan (Joseph Guenet) 5:20 3:30 2:40 — No 7 Big Chief (Roland Bruyères) 4:20 3:50 — No 3 Sir Cyr (Rufin Barreault) 3:20. Ont aussi cours: Kite Sator, Knightie Knight, Flame Wick, Mary Hanover, Keen's Jay. Temps: 31.2, 1:04.4, 1:37, 2:09. Exacts: No 4 Diplomat Rotan, No 7 Big Chief 411.50.

## NIKI! NIKI! NIKI!





# Jim Ryun court le mille en 3'51"3

L'Américain Jim Ryun a battu le record du monde du mille en 3'51"3, à Berkeley, en Californie. Le prodige américain Jim Ryun a pulvérisé en 3'51"3 le record du monde du mille que détenait le Français Michel Jary en 3'53"6 depuis le 9 juin 1965 à Rennes. Ryun avait approché le record du Français de 1-10e en juin dernier à Los Angeles. (AFP).

## Le détail du mille fantastique

C'est au cours d'une tentative soigneusement préparée et annoncée dès que les Polonais annulèrent leur déplacement en Californie pour protester contre la guerre au Vietnam que l'étudiant de l'Université du Kansas, devenu le porte-drapeau du puissant athlétisme américain a réussi sa remarquable performance. Devant plus de 10.000 personnes dont les encouragements se transformèrent en délire, dans des conditions idéales, temps ensoleillé et chaud avec léger vent intermittent et sur une piste favorable au demi-fond, Jim Ryun a ainsi tenu ce qu'il promettait depuis le début de l'année. Il entama en effet sa saison en approchant le record du monde du 880 verges en l'44"9. Son entraîneur, Bob Timmons, avait affirmé que 1966 allait être une grande saison pour son jeune protégé dès que celui-ci, lors des championnats nationaux l'an dernier, avait établi un nouveau record des Etats-Unis du mille en 3'55"3 tout en battant le fameux Néozélandais Peter Snell et son compatriote et aîné Jim Grelle.

### APRES 29 ANS

Après déjà deux tentatives infructueuses cette saison contre ce record du monde (l'une d'entre elles lui permit néanmoins d'abaisser son record national à 3'53"7) la réussite devait lui sourire dimanche et aidé, comme prévu, par ses compatriotes Richard Romo, Tom Von Ruden, Wade Bell et le vétéran Cary Weisger, Ryun profitant de sa forme sensationnelle du moment, saisissait l'occasion de réaliser ce que ses compatriotes attendaient depuis 29 ans: qu'un Américain détienne le record du monde de la plus prestigieuse des distances anglaises. L'attente fut impitoyable dès le départ par Von Ruden et Romo qui couvrirent le premier 440 verges en 55"9. Puis Bell relayait ses camarades au commandement, suivi de Ryun visiblement très à l'aise. Aux 880 verges: 2'53"3, Ryun se détachait d'une façon irrésistible et s'envolait seul vers l'exploit. Le coup de pistolet annonçant le dernier tour sembla donner des aîles au jeune universitaire américain qui accélérât encore l'allure de sa longue et souple foulée et couvrait le dernier tour en 56". Dans son prodigieux effort, Ryun avait couvert le 1.500 mètres en 3'36"1 soit un nouveau record des Etats-Unis, qui constitue la deuxième meilleure performance de tous les temps après le record du monde de l'Australien R. Elliott 3'34"6.

## Le vainqueur de Naples-Capri viendra nager au Lac St-Jean

NAPLES AFP — L'Italien Giulio Travaglio a remporté en 8h13'16" l'épreuve de natation Naples-Capri (33 kms) comptant pour le championnat du monde de Grand Fond. Il a devancé les Egyptiens Hanafi Saleh 9h05'25" et Mawawan Shehid 9h28'56" qui précèdent la Hollandaise Judith De Nijis 9h53'52", première de la catégorie féminine. Le Canadien Hedy Schmidt a terminé 10e en 12h23'39".

**GIULIO TRAVAGLIO** — Le marathon de Santa Fe Colorado, le 13 février, un nouveau record en ne prenant que 8h7mi. pour franchir les 38 milles de la compétition. Une semaine après, soit le 20 février, dans un circuit fermé de nage établis au cours des dernières années, Travaglio, qui en est à ses premières armes dans les marathons de nage hors de l'Europe, établit de nouvelles marques partout où il passe. Au cours de l'hiver, il a participé aux 3 marathons sanctionnés par la Fédération Professionnelle Mondiale en Argentine. Il établissait lors

du marathon de Santa Fe Colorado, le 13 février, un nouveau record en ne prenant que 8h7mi. pour franchir les 38 milles de la compétition. Une semaine après, soit le 20 février, dans un circuit fermé de nage établis au cours des dernières années, Travaglio, qui en est à ses premières armes dans les marathons de nage hors de l'Europe, établit de nouvelles marques partout où il passe. Au cours de l'hiver, il a participé aux 3 marathons sanctionnés par la Fédération Professionnelle Mondiale en Argentine. Il établissait lors

du marathon de Santa Fe Colorado, le 13 février, un nouveau record en ne prenant que 8h7mi. pour franchir les 38 milles de la compétition. Une semaine après, soit le 20 février, dans un circuit fermé de nage établis au cours des dernières années, Travaglio, qui en est à ses premières armes dans les marathons de nage hors de l'Europe, établit de nouvelles marques partout où il passe. Au cours de l'hiver, il a participé aux 3 marathons sanctionnés par la Fédération Professionnelle Mondiale en Argentine. Il établissait lors

### Au soccer

Dans la ligue senior Québec-district, le Centre Mgr Marcoux a disposé du Patro Roc-Amador par 5 à 1. Anton Stiperski a mené l'attaque des vainqueurs avec le tour du chapeau, les autres buts allant à Tom Pickersgill et Jean-Marc Klein. Le blanchissage fut sauvé par Philippe Ahodjité.

Dans la ligue junior B, le Victoriaville a blanchi les Anges du Centre Mgr Marcoux par 3 à 0. Omil Cloutier a marqué deux buts et Benoit Dodier l'autre.

### Ligue Molson intermédiaire

Dans la ligue Intermédiaire Molson de Charlebourg, le Giffard a disposé du Ledue 6-2 et le Sapin d'Or a vaincu le Courville 2-1 dans un double présenté à St-Rodrigue. Laval Laurent a frappé un circuit en relève dans la première joute et René Drapeau a fait compter le point gagnant avec un triple dans la deuxième. Pendant ce temps à l'O.T.J. de Charlebourg, le Drouin & Drouin a disposé du Shell-Canari 6-5 et le Simpson-Sears a triomphé de la Bijouterie Fortier 9-5.

### A ST-PAUL

ST-PAUL (P.A.) — Bobby Nichols a tenu le coup devant les poussées de dernière ronde effectuées par Jacky Cupit, John Schlee et Terry Dill et a remporté hier les honneurs de l'omnium du Minnesota par la marge d'un coup. Nichols a joué sa dernière ronde en 70 et a fini le tournoi avec un 270, 14 sous la normale pour 72 trous.

Schlee, avec une dernière ronde de 66, a fini à un coup de Nichols. Cupit a raté sa chance de finir en deuxième place, sur un pied d'égalité avec Schlee, lorsqu'il a manqué un putt de trois pieds au 18e. Il a fini avec 272, en troisième place sur un pied d'égalité avec Dill qui a joué une dernière ronde de 67. Nichols a touché une bourse de \$20.000, Schlee \$12.000, Cupit et Dill ont reçu chacun \$6.250. Doug Sanders a fini avec un total de 273, cependant que le champion omnium américain, Billy Casper, Dan Sikes et Steve Spray ont fini égaux en sixième, à 274. Homero Blancas et Babe Hiskey ont eu un total de 275, un coup en avant de Cary Middlecoff.

## Mossop gagne à Kingston et Nichols à St-Paul

KINGSTON (P.C.) — Doug Mossop, un amateur de 42 ans, de Toronto, a remporté le championnat omnium de golf de l'Ontario — 54 trous — avec un total de 209, soit un sous la normale. Bob Rose, un professionnel de 27 ans, de Richmond Hill, a fini deuxième avec 211 et a touché la grosse part réservée aux pros soit \$1.200. Moe Norman, de Gifford, Ontario, a fini avec 211, sur un pied d'égalité avec Bill Mahinney, de Toronto, en troisième place. Ils ont touché chacun \$700. Wilf Homenuik, de Winnipeg, qui était en tête

### Revanche de François Godbout

MONTREAL — En finale du tournoi de la Coupe Montreal, championnat réservé aux joueurs du Québec, François Godbout, de Montréal, a battu hier après-midi Mike Carpenter, également de Montréal, en quatre sets de 10-8, 3-6, 6-1 et 6-3. Le simple féminin a été enlevé par Andrée Martin qui a vaincu Eleanor Dodge Constable 7-5 et 6-2. Andrée Martin et Denise Hunnius ont triomphé de Shirley Harit et Ann Bédard au compte de 6-4, 4-6 et 6-2 dans le double pour dames. Le double masculin a été gagné par le duo Godbout-Lamarche qui a eu raison de celui de Harit-Carpenter au compte de 8-10, 6-1, 6-2, 4-6, et 6-2.

### Discipline sévère

LONDRES. (P.C.) — Lorsqu'un joueur de soccer de l'équipe brésilienne présentement inscrite dans le tournoi pour la Coupe du Monde, regarde sa montre, c'est probablement qu'il ressent le besoin de fumer. Cinq membres de l'équipe brésilienne, championne mondiale au soccer, fument la cigarette. Ils ne peuvent cependant pas fumer quand bon leur semble. Le médecin de l'équipe, le Dr Hilton Gosling, les limite à une cigarette toutes les deux heures... quand il ne jouent pas. Inutile de dire qu'il n'est nullement question de fumer quand ils sont sur un terrain de soccer.

Deux trous d'un coup ont été réussis en fin de semaine sur des terrains de la région de Québec. Samedi, Lucien Laroque a accompli son exploit au terre no 7 du club de golf de Lorette. Il a employé un bois, no 4 pour faire parcourir à la balle une distance de 200 verges. Ses compagnons étaient Origène Mayelette, Roger Robitaille et Alfred Blouin. Hier après-midi, au Royal Québec, c'était au tour de Jacques Cusson de démontrer son savoir-faire. Pierre Michaud et Gilles Cloutier l'ont vu capter son trou d'un coup avec un coup avec un fer no 7. Cusson était alors au départ du quatrième vert qui a une longueur de 155 verges.

## Toujours champion

BUENOS AIRES (AFP) — Le champion du monde des poids mouches, l'Argentin Horacio Accavallo, a conservé son titre devant le Japonais Kiyoyuki Ebihara au cours d'un match en 15 rounds qui s'est déroulé au Luna Park de Buenos Aires devant 20.000 spectateurs. C'est également à partir de ce moment que Accavallo, plus solide, réussit pour la première fois à freiner le rythme de son adversaire et contrôla effectivement le match.

### Ligue Senior Dow

Table with 2 columns: Player Name and Score. Includes names like Robert Julien, Net Maguire, Batteries, etc.

Au cours des six premiers rounds, dansant autour du champion soliloquie planté au milieu du ring, Ebihara marqua de nombreux points que Accavallo ne rattrapa qu'à partir du septième round. Une chute du Japonais au quatrième round, lorsqu'il cherchait à changer sa garde, ne fut pas retenue par l'arbitre.

## Allergiques aux militaires

Santiago du Chili (AFP) — Les skieurs français ont échangé des coups de poings avec le service d'ordre peu après leur arrivée aux pistes d'entraînement de Farellones, à 50 kms à l'est de Santiago, où se disputait hier un slalom spécial masculin préliminaire aux championnats du monde de Portillo. L'incident, sans importance majeure, a débuté lorsqu'un commandant de l'armée chilienne, membre du service d'ordre, a repoussé violemment Guy Périllat qui voulait traverser la piste sans skis. Tous les skieurs de l'équipe de France, estimant peu orthodoxes les moyens employés par le commandant, le prirent alors à parti. D'autres membres du service d'ordre s'en mêlèrent et après plusieurs échanges de coups de poings, les français se sont retirés dans leurs chalets.

ensuite, en ordre, quatre Autrichiens: Hugo Nindl, Egon Zimmerman, Werner Beliner et Herbert Huber.



## Chez les Alouettes

MONTREAL (P.C.) — Les Alouettes de Montréal ont congedié vendredi un demi arrière, mais ils semblent sur le point d'en engager deux autres. Pat Batten, que les Alouettes ont obtenu des Steelers de Pittsburgh vers le milieu de la saison dernière, a été offert au repêchage. Par ailleurs, les Alouettes ont fait signer un contrat d'essai à Bob Storey, fils de Red Storey, ancien arbitre de la ligue Nationale de hockey et lui-même une ancienne étoile de football. Le jeune Storey mesure six pieds, pèse 200 livres et tentera de se mériter un poste de demi. En 1963, à San Francisco, il

Advertisement for 'The Sound of Music' musical. Includes text: 'Gagnant de 5 Oscars', '23e Semaine', 'Rodgers & Hammerstein', 'Julie Andrews', 'Christopher Plummer', 'Ste-Foy'.

Advertisement for 'L'HISTOIRE DU SOLDAT' musical. Includes text: 'dans l'île... dans l'herbe... à Ste-Pétronille', 'L'HISTOIRE DU SOLDAT', 'conte musical de STRAVINSKY', 'UN SPECTACLE "TOTAL"', 'théâtre, musique, danse', 'du 23 au 30 juillet à 21 h.', 'La Société des Concerts de l'île d'Orléans'.

Advertisement for 'LA TÉLÉVISION A QUÉBEC'. Includes logos for 'Bière D'ÉPINETTE CANADIENNE' and '4 CFCM-TV', '5 CKMI-TV', '11 CBVT-TV'.

Table with 2 columns: CANAL and LUNDI. Lists TV programs and times for Monday.

Table with 2 columns: CANAL and MARDI. Lists TV programs and times for Tuesday.



# AUTOMOBILES

ACCESSOIRES - PIÈCES  
REPARATION - SERVICE

Autos à vendre

**"OK" LE PLUS GRAND CENTRE "OK"**

de voitures usagées "OK" de la vieille capitale

désire vous faire profiter de grandes économies sur ses  
**GRANDS SPECIAUX DE SIX JOURS**

commençant aujourd'hui

**NOS SUPER SPECIAUX**

1964 <b>CHEVROLET</b> sedan radio très propre <b>\$1595.</b>	1962 <b>CONSUL</b> sedan radio bonne condition <b>\$695.</b>	1961 <b>FORD</b> radio automatique 6 cylindres <b>\$675.</b>
---	--	--

## LA PORTE AUTOMOBILES LTEE

**"OK" 565 BOUL. HAMEL - 529-4561 "OK"**

Renseignez-vous sur les fameuses garanties  
offertes malgré nos bas prix

61788 16-7 (2 fs) A.V.

## UNE SELECTION D'AUBAINES...

1962 <b>Buick</b> Sedan <b>\$1425.</b>	1962 <b>Cadillac</b> Sedan <b>\$1950.</b>	1961 <b>Mercury</b> Hard-top, 4 portes. <b>\$995.</b>
1964 <b>Cadillac</b> Décapotable <b>\$3875.</b>	1963 <b>Chevrolet</b> Station wagon <b>\$1250.</b>	1964 <b>Buick</b> Hard-top <b>\$2150.</b>
1964 <b>Parisienne</b> Hard-top <b>\$2125.</b>	1963 <b>Chevrolet</b> Sedan <b>\$1275.</b>	1964 <b>Buick</b> Spécial <b>\$1995.</b>

## GIGUERE AUTOS INC.

Carrefour Boulevard Laurentien et Boulevard Hamel  
Tél.: Jour: 529-1351 — Soir: 529-1354

18-7 (1 fs) A.V.

## Une folie d'aubaines

des prix fous

pour de

folles

valeurs

**FAIRLANE 66**  
V8, automatique, radio, pneus blancs, etc. **\$2675**

**Custom 65**  
6 cylindres, automatique, radio, pneus blancs, enjoliveurs de luxe, etc. **2200.**

**FAIRLANE 65**  
Sedan, 4 portes, radio, comme neuf. **1850.**

**GALAXIE 500**  
64, station wagon, 4 portes, V8, automatique, radio. **2175.**

**CHEVROLET 63**  
2 portes, automatique, radio en excellente condition. **1475.**

**GALAXIE 500**  
63 décapotable, automatique, radio, équipement complet. **1750.**

**METEOR 63**  
2 portes, hard top, reconditionné à neuf avec radio. **1275.**

**CORVAIR 63**  
6 cylindres, automatique, radio, très bon état. **750.**

ROND-POINT LEVIS  
837-8801

**W. Martin Itée**

61808 19-7 (1 fs) A.V.

### Autos demandés

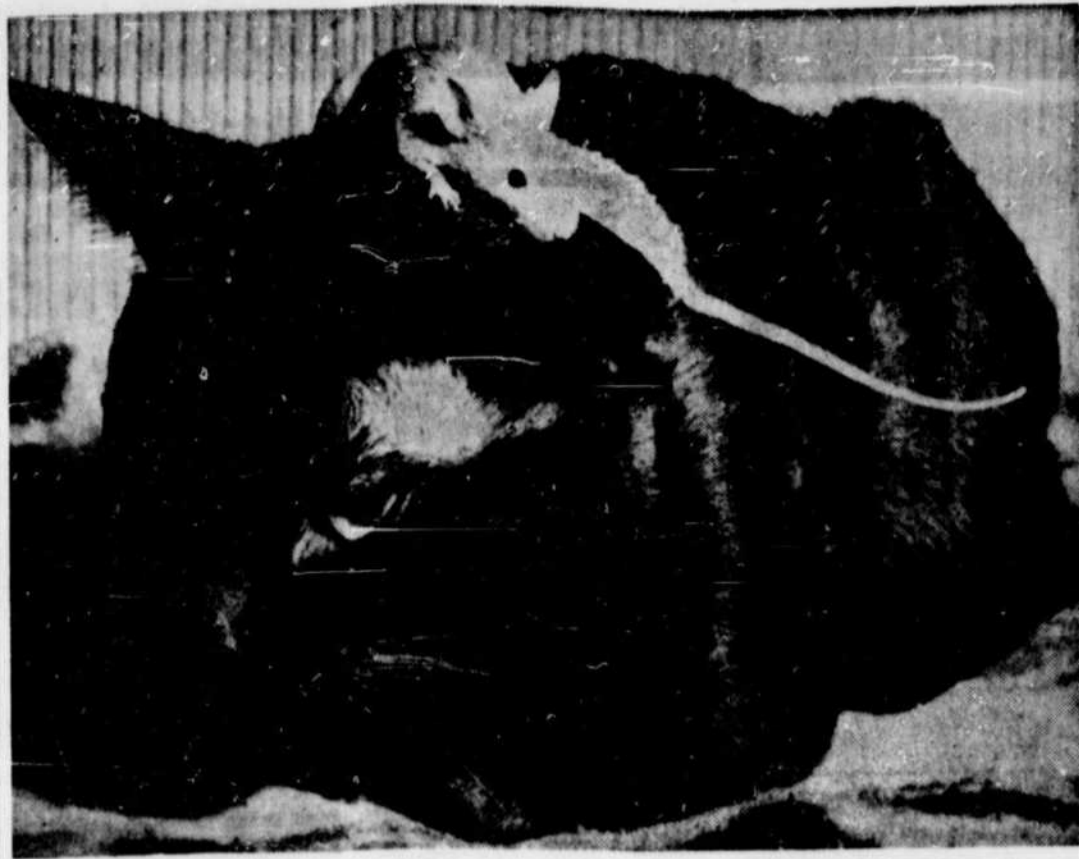
ACHETONS autos complant. — LEO RINFRET, 210 DU PONT QUÉBEC  
Tél.: 529-4708  
61487 2-7 (1 ms) (6 fs) A.V.

### RINFRET AUTOS

1966 Mustang "Fast Back" 1965 Peugeot, 1964 Buick, 1964 Mercury, 1963 Bel-Air, 1962 Pontiac Parisienne, 1963 Pontiac convertible, 1962 Volkswagen, 1959 Oldsmobile convertible. 210 rue Du Pont, Québec. Tél.: 529-4708  
610691 14-7 (1 ms) A.V.

VOLKSWAGEN 1962, \$350.00 tel. quel. Pour informations, Tél.: 481-4449, 61787 15-7 (6 fs) A.V.

CLASSIC 1963, série 660 automobile, radio, 7464phones à M. Bruneau. Tél.: 681-4531, 15-7 (2 fs) A.V.



• DEUX AMIS — Ce chat persan qui a participé à un genre d'exposition de chats est un animal à caractère conciliant. Il s'est fait ami avec une souris blanche. Cette petite curieuse ne s'embarrasse pas de conventions inutiles et grimpe sur le dos de son ami et prend en quelque sorte une marche de santé. (Téléphoto UPI)

## Les ondes électromagnétiques font disparaître le cancer chez les rats

Paris (AFP) — De nouvelles expérimentations sur des rats ont confirmé que les ondes électromagnétiques faisaient disparaître le cancer greffé chez ces animaux. Tel est le contenu d'une note de MM. Marcel-René Rivière et Maurice Guérin, de l'Institut du cancer à Villejuif, note présentée par M. Robert Courrier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et qui figure dans le compte rendu hebdomadaire des séances de cette compagnie.

Il y a un peu plus d'un an M. Courrier présentait devant les membres de cette assemblée une première communication concernant la thérapie de tumeurs expérimentales par le même procédé. Cette communication avait donné lieu à des controverses passionnées des spécialistes surtout après les réserves formulées

par le professeur Lacassagne, cancérologue français de renommée mondiale. Un ingénieur électronicien d'origine italienne, fixé à Bordeaux, M. Antoine Priore, se trouvait à l'origine des premières expériences effectuées par la suite en collaboration avec les professeurs Rivière et Guérin. Expérimentant avec un nouvel appareil générateur d'ondes électromagnétiques et de champs magnétiques modulés, construit sur le modèle de celui précédemment utilisé, les auteurs retrouvent des résultats comparables.

Dans une première expérience, des rats porteurs du lymphosarcome, tumeur expérimentale que 347 qui provoque une des formes les plus pernicieuses de leucémie et soumis à l'action de champs électromagnétiques présent, lorsque le traitement est conduit à des doses appropriées, une régression des tumeurs et des métastases ganglionnaires ainsi que la disparition des manifestations leucémiques qui accompagnent ces greffes.

Afin de mettre en évidence des phénomènes immunitaires, une seconde greffe a été pratiquée chez 18 rats qui avaient été traités antérieurement avec succès après une première greffe de lymphosarcome, plusieurs mois après l'arrêt du traitement. La tumeur ne s'est développée chez aucun d'entre eux, alors que des animaux témoins mouraient dans les trois semaines qui suivaient. Voulaient compléter leur étude et préciser le comportement biologique de cette tumeur, les auteurs ont réalisé deux autres séries d'expériences.

Dans une deuxième série, les greffes du lymphosarcome ont été effectuées sur 36 rats. Les rats témoins greffés mouraient entre le 11e et le 16e jour qui suivait la greffe. 24 rats greffés mais traités voyaient les tumeurs sous-cutanées et les métastases ganglionnaires disparaître progressivement en quelques semaines. L'état général de ces animaux redevenait satisfaisant. Deux mois après arrêt du traitement les animaux ont été réinoculés avec le même cancer. Le greffe s'est résorbé.

Dans une troisième série d'expériences les conditions de greffe étaient identiques mais les conditions de traitement différentes. De plus l'intensité du champ magnétique était abaissée. Les rats témoins mouraient entre le 14e et le 17e jour qui suivait la greffe. De même, les rats greffés avec le lymphosarcome et traités selon les données expérimentales mouraient mais le temps de survie des animaux était plus ou moins important selon le traitement effectué.

Pour les auteurs de la communication, il apparaît que la notion de dose d'irradiation nécessaire pour atteindre l'effet recherché sur les tumeurs est conditionnée par divers facteurs : temps d'exposition quotidien, durée totale de l'exposition, intensité des champs magnétiques et des ondes électromagnétiques. Ce sont ces différentes composantes dont l'analyse doit être poursuivie pour essayer d'atteindre à un rendement optimal de l'appareil.

Le lymphosarcome 347 du rat semble une tumeur favorable pour étudier l'action des ondes électromagnétiques associées à des champs magnétiques. Mais d'autres tumeurs s'avèrent plus ou moins résistantes. D'où la nécessité pour les auteurs de la note d'augmenter la puissance de l'appareil afin de préciser ces données. Il faut bien insister sur ce point: il ne s'agit encore que d'expériences sur des rats — et qui plus est porteurs de cancers greffés — et il serait

dangereux d'extrapoler de l'animal à l'homme.

Mais une nouvelle voie de recherche d'une thérapie anticancéreuse est confirmée par l'Académie des Sciences.

## SERVICES SPÉCIAUX

### DIAMANTS

BAGUES DE FIANÇAILLES  
les plus belles  
AUX PLUS BAS PRIX  
A QUÉBEC



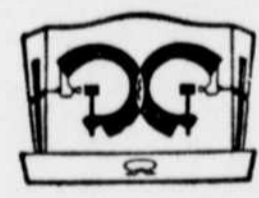
ACHETEZ  
DE L'IMPORTATEUR ET  
EPARGNEZ PLUS DE 50%  
Derniers modèles de Paris  
et New York



802, Est, rue St-Joseph, Québec.  
coin Mgr Guvraux  
Tél.: 524-1372  
18-7 (1. au 8-8) S.S.

**Camélia**  
ENR.  
Spécialiste  
**FLURS**  
PERMANENTES  
878, Côte d'Abraham — Québec  
825-7417

### DELWAIDE & GOFFIN



MANUFACTURIERS DE  
**MONUMENTS**  
Livraison partout au Canada.  
Catalogues et prix sur demande.  
1105 ST-VALLIER-OUEST - Québec  
TEL.: 527-9654  
OUVERT LE SAMEDI  
60627 25-5 (1 mer. au 23-7) S.S.

### SERVICE ANNIVERSAIRE



Le service anniversaire du Dr J.-Emile FORTIER sera chanté en l'église Saint-Dominique, à Québec, mardi le 19 juillet à 9h. a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## avis de décès

**ALAIN.** — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 17 juillet 1966 à l'âge de 86 ans, est décédé M. Claude Alain, célibataire, ancien hôtelier, fils de feu M. Pierre Alain et de feu dame Marie-Louise Fiset, demeurant à 117 routes, Champigny.  
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.  
Départ de la résidence funéraire J.-Léo Bédard, 1547, Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 8 heures 50, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 18-7 (2 fs)

**BIDEGARÉ.** — A Québec, le 17 juillet 1966, à l'âge de 51 ans est décédé M. Jean-Marie Bidegaré, surveillant à la briqueterie Citadelle, époux de dame Blanche Green, demeurant à 1957, St-Ulric, Giffard.  
Les funérailles auront lieu mercredi, le 20 juillet, à 9 heures.  
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée 1720, Chemin de la Canardière, à 8 heures 50, pour l'église de St-Pascal de Maizerets et de là au cimetière St-Charles. 18-7 (2 fs)

**BOULIANE.** — A Chicoutimi, le 14 juillet 1966, à l'âge de 39 ans et 9 mois, est décédé M. Georges Bouliane, époux de dame Constance Savard, demeurant à 2581, rue du Petit Village, Notre-Dame de l'Espérance.  
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.  
Départ de la résidence funéraire Wilbrod Robert, 3221, Avenue Royale, Giffard, à 8 heures 40, pour l'église de Notre-Dame de l'Espérance et de là au cimetière de Giffard. 16-7 (2 fs)

**BROUSSEAU.** — A Québec, le 17 juillet 1966, à l'âge de 74 ans et 7 mois, est décédée dame Léda Savard, épouse de feu M. J.-Arthur Brousseau, demeurant à 1110, Chemin Ste-Foy.  
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures 30.  
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 route, boulevard St-Cyrille, à 9 heures 15, pour l'église du Sacrement et de là au cimetière St-Charles.  
Le trajet se fera en automobile. 18-7 (2 fs)

**FERLAND.** — A Valleyfield, le 14 juillet 1966, à l'âge de 63 ans et 7 mois, est décédé M. J.-Dorvigny Ferland, marchand de St-Elzéar, cité de Beauce, époux de dame Jeannette Savoie, demeurant à St-Elzéar, cité de Beauce.  
Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures 30.  
Départ de la salle paroissiale de St-Elzéar, Beauce, à 9 heures 45, pour l'église de St-Elzéar et de là au cimetière. 16-7 (2 fs)

**BAIE-ST-PAUL (P.C.)** — Le directeur des services généraux à l'hôpital de Baie-St-Paul, M. Denis Simard, a démenti samedi un rumeur voulant que les ressources humaines et matérielles de l'institution puissent permettre de subsister pendant trois jours si la grève des employés non-professionnels y est déclenchée.

M. Simard faisait allusion à une déclaration attribuée la veille à un administrateur non identifié de l'institution qui laisserait savoir que les 850 malades chroniques hospitalisés pourraient être traités et recevoir la nourriture nécessaire pendant trois jours. Près de 300 des patients de l'institution ne peuvent se nourrir seuls.

"Nous serons absolument incapables d'assumer les soins aux malades sans recevoir l'aide", a dit M. Simard en expliquant que la situation serait plus que catastrophique dès que la grève sera déclenchée.

Il a souligné que l'an dernier il avait eu une grève de quelques heures seulement à l'hôpital et que la situation serait devenue intenable à très brève échéance si le syndicat n'avait pas permis à certains de ses membres de continuer leur travail.

## Margareta Arvidsson, de Suède, est couronnée "Miss Univers"

Miami Beach (PA) — La nouvelle "Miss Univers", Margareta Arvidsson, de Suède, a hésité un peu avant d'accepter sa couronne samedi soir, à Miami Beach. Elle craignait que son année de règne lui apporte un travail aussi épuisant que durant la semaine de répétitions qui vient de se terminer. Mais les organisateurs lui ont promis que la tâche ne serait pas aussi ardue à titre de reine de beauté, et la jeune "souveraine" de 18 ans est maintenant rassurée.

Mlle Arvidsson avait déclaré plus tôt qu'elle n'accepterait pas le titre si elle remportait la victoire. Après avoir changé d'idée, Miss Univers dit qu'elle est encore triste d'avoir à quitter son pays et souvent au cours de l'année.

La jeune beauté aux yeux couleur d'océan, est la fille d'un commandant de navire, et elle a passé deux mois en mer l'hiver dernier, seule femme parmi l'équipage de 40 hommes sur le cargo.

Mannequin pour les studios de photographes, Margareta Arvidsson avait été choisie mercredi dernier, comme la plus photogénique des candidates à Miami Beach. A la fin du concours Miss Univers, auquel participaient 58 des plus belles filles du monde, Miss Suède a remporté le titre, et à ce moment elle a fondu en larmes, disant qu'elle "ne pourrait tenir le coup au même rythme que durant la semaine préliminaire".

Miss Finlande, Satu Charlotte Ostring, 19 ans, de Tampere, s'est classée deuxième à ce 15e concours annuel. Miss Thaïlande, Cheranand Savetani, de Bangkok, est en troisième place, suivie de Miss Inde, Yasmine Raji, de Kampur, au quatrième rang, et de Miss Israël Aviva Israël, en cinquième.

La candidate canadienne, Marjorie Schofield, 18 ans, de Burlington, Ontario, n'est pas parvenue à l'épreuve se-

mi-finale, qui a groupé 15 concurrentes.



J.-LEOPOLD LEPINE  
président

RUBERT LEPINE F.-Gabriel LEPINE  
secrétaire trésorier

## FUNERARIUMS LEPINE

QUEBEC  
705 est, rue St-Vallier  
318, de la Canardière  
535, avenue des Oblats  
300, chemin Ste-Foy

SILLERY  
1584, chemin St-Louis

STE-FOY  
2815, des Quatre-Bourgeois

VILLE-VANIER  
190-194, avenue Proulx

CHARLESBOURG  
7685 1ère Avenue  
TEL.: 529-6811



MOSCOU — Le premier ministre de l'Inde, Mme Indira Gandhi plaisante avec le chef du parti communiste russe, Leonid Brezhnev, à gauche, et le ministre aux Affaires extérieures de l'Inde, M. Sarsar Swaran Singh, avant son départ de Moscou où elle vient de compléter une visite d'Etat de cinq jours. Le président du Soviet a rappelé à Mme Gandhi que la seule solution possible du problème vietnamien était la fin de l'agression américaine et le retrait des troupes des Etats-Unis de ce territoire. (UPI CABLEPHOTO)

### Malgré les démarches de Mme Gandhi

## Moscou maintient une position intransigeante sur le Vietnam

(par Bernard ULLMANN)

MOSCOU (AFP) — Mme Indira Gandhi a pris samedi après-midi congé des leaders soviétiques à l'issue de quatre jours d'entretiens portant principalement sur le Vietnam, sans avoir réussi, semble-t-il, à les convaincre de soutenir son projet de règlement du conflit, publiquement présenté avant son départ de la Nouvelle-Delhi.

Tel était le sentiment des diplomates et journalistes qui assistèrent, deux heures avant le décollage de Vnoukovo 2 de l'avion ramenant à Delhi le premier ministre de l'Inde, à l'ultime réception offerte à l'occasion de sa visite par l'ambassade indienne. Dans une conférence de presse improvisée, mais dont les termes avaient été évidemment pesés, M. Alexis Kossyguine y qualifia de "seule solution possible" la cessation de "l'agression" américaine et l'évacuation des trou-

pes étrangères du Vietnam. Mais il n'a fait aucune allusion, pas plus que le communiqué conjoint publié dans l'après-midi aux deux autres termes inhérents au plan de Mme Gandhi: la convocation urgente d'une nouvelle conférence de Genève, et une garantie internationale pour la neutralité et l'indépendance des Etats d'Indochine.

M. Kossyguine paraît donc déterminé à maintenir, sur le problème du Vietnam, une position intransigeante. Cette attitude était d'ailleurs prévisible et c'est sans surprise que l'on a accueilli à Moscou les paroles de Mme Gandhi, indiquant que ses interlocuteurs soviétiques lui avaient fait comprendre que toute proposition de règlement du conflit vietnamien devait recevoir en premier lieu l'approbation d'Hanoi et que Moscou n'interviendrait qu'à la demande expresse du gouvernement de la RDNV.

**REJET CATEGORIQUE**  
Celui-ci, remarqué-t-on à Moscou, a rejeté catégorique-

ment, plusieurs reprises, les divers plans tendant à présenter sous une forme nouvelle le projet américain de "négociations inconditionnelles". Bien que, dans la presse nord-vietnamienne, ce soient le premier ministre britannique Harold Wilson, le premier ministre japonais Eisaku Sato, et le "traître Tito" qui ont été nommément attaqués à ce titre, il ne fait pas de doute que cette condamnation anticipée visait aussi les propositions indiennes, et voulait d'avance la mission de Mme Gandhi.

En dépit de l'amabilité qu'ils ont déployée à l'égard de Mme Gandhi, remarque-t-on d'autre part, les dirigeants soviétiques n'ont pas suivi dans les attaques qu'elle a lancées contre la politique de Pékin. Si Mme Gandhi a pu s'en prendre, publiquement, de la tribune du grand palais du Kremlin comme à la télévision, aux dirigeants chinois, accusés par elle de saper la coexistence pacifique et la politique de non-alignement, M. Kossyguine s'est gardé de s'engager sur ce terrain dangereux et le communiqué est resté muet à ce sujet.

### M. Wilson est arrivé à Moscou

MOSCOU. — (A. F. P.) — C'est avec 14 minutes de retard sur l'horaire prévu que M. Harold Wilson est arrivé samedi après-midi, à bord d'un "Comet" de la B.E.A., à l'aérodrome de Vnoukovo.

Le premier ministre britannique a été accueilli à son arrivée par M. Alexis Kossyguine qui, une heure auparavant, pris congé de Mme Indira Gandhi. M. André Gromyko, ministre des Affaires étrangères, et M. Nicolas Patolitchev, ministre du Commerce extérieur, étaient également présents.

### Yvon Tassé, ing.

conseiller et mandataire  
2052 Boisjoli, Québec 6  
Tél.: 681-4862

### Dr A. Dion

Chirurgien-dentiste  
24, Côte du Palais  
en face Hôtel-Dieu  
TEL: 522-2153

### VOYAGE HONE ET T.O.

L'OUEST CANADIEN  
Du 31 juillet au 14 août  
\$495.00  
(En collaboration avec le C.N.)

Reservez dès maintenant à:  
460, 8e ave., Québec 3.  
(523-0031)

### PROCHAINS VOYAGES

avec l'agence du T.O.

29 juillet  
Tour de la Gaspésie (5 jours) \$59.00  
(Congrès à Rimouski, seulement) \$19.00

31 juillet  
L'OUEST CANADIEN \$495.00  
(15 jours) En collaboration avec le C.N. et les Voyages HONES

5 août  
WASHINGTON (Les lieux saints) et New York (Retour le 8 août) \$ 69.00

EXPO 67  
Le samedi, du 29 avril \$15.00  
du 17 juin.  
Guide et passeport compris

460 - 8e ave.  
Québec 3, (523-0031)

### AVANT D'ACHETER, APPRENEZ LA VÉRITÉ SUR LE DIAMANT

TEL: 524-4848  
**J.-R. MASSICOTTE**  
MAÎTRE HORLOGER-BIJOUTIER  
239 Est. BOUL. CHAREST, QUÉBEC  
(à la Gare Centrale d'Autobus)

### SPECIALISTE DE LA VUE

**Dr Laurent Massicotte**  
OPTOMETRISTE  
LENTILLES CORNÉENNES  
1115, rue ST-JEAN, Québec — 522-2516

### ARTICLES ET ÉQUIPEMENT POUR LE SPORT

SERVICE ET QUALITÉ SONT NOTRE PUBLICITÉ  
**GUY MASSICOTTE Sports Inc.**  
915 est, rue ST-VALLIER, Québec — 529-4956

### Réactions de Washington à l'ordre de mobilisation lancé par Ho Chi Minh

## Les Etats-Unis décidés à poursuivre l'escalade de la guerre au Vietnam

(Par Francis Lara)

WASHINGTON. — (A.F.P.). Les Etats-Unis sont décidés à poursuivre l'escalade de la guerre au Vietnam aussi longtemps qu'il le faudra jusqu'à ce que les Nord-Vietnamiens et le Vietcong comprennent que le seul moyen de régler la crise réside dans la négociation pacifique.

Les milieux compétents de la capitale fédérale résume ainsi la réaction de l'administration Johnson aux déclarations que vient de faire le président Ho Chi Minh, à l'occasion du douzième anniversaire de la signature des accords de Genève, et qui laisse prévoir une prolongation indéfinie du conflit. Ces mêmes milieux estiment toutefois que l'allocation du chef de l'Etat nord-vietnamien s'adresse avant tout à un peuple fatigué de la guerre et las des bombardements incessants auquel il est soumis.

Les raids de l'aviation américaine au nord du 17e parallèle vont donc se poursuivre comme prévu et le conflit va s'aggraver. L'escalade de l'"obstination" va se poursuivre malgré les très grands dangers qu'elle entraîne.

La Maison blanche, le département d'Etat et le Pentagone se refusent pour le moment à commenter les discours d'Ho Chi Minh en prétextant qu'ils n'en possèdent pas les textes complets.

Les milieux compétents américains affirment toutefois que les propos tenus par Ho ne constituent aucune surprise. Le Nord-Vietnam, disent-ils, est décidé à poursuivre la lutte et à résister aux effets des bombardements. Les dirigeants d'Hanoi ne veulent pas la paix. On le savait déjà. Mais du moins le président Ho Chi Minh a-t-il clairement fait connaître ses intentions. M. Dean Rusk avait raison. Il faut poursuivre la lutte sans relâche.

**LES EPERVIERS**

Toute équivoque est maintenant dissipée et les "éperviers" américains ont raison. Washington va donc systématiquement poursuivre l'escalade du conflit, tout en continuant à tout hasard et pour la forme, son offensive de paix derrière les coulisses.

Les moyens militaires seront mis en oeuvre aussi longtemps qu'il le faudra et les effectifs seront renforcés conformément à ceux militaires américains au Vietnam. Cette amère pillule sera d'autant plus facile à digérer que la menace d'une traduction devant un tribunal,

pour crimes de guerre des prisonniers de guerre américains détenus par les Nord-Vietnamiens cimente l'union de la nation et constitue un dénominateur commun continue de peser. Elle communitaire "colombes" et "éperviers". Elle a réussi là où le président Johnson avait échoué.

Le chef de la Maison blan-

che a désormais le "feu vert" de ses concitoyens s'il décide de franchir de nouvelles marches dans la voie de l'escalade, recommandée avec tant d'acharnement par ses conseillers militaires. Il sait que la grande majorité des Américains veulent mettre une fin rapide à la guerre, et ceci par tous les moyens, pourvu que les vies

américaines soient épargnées. A trois mois d'élections qui lui tiennent personnellement à cœur, il peut difficilement rester insensible à ces pressions. S'il les ignore, le risque de perdre une cinquantaine de sièges à la Chambre des représentants au profit des républicains. Les derniers sondages d'opinion prévoient déjà un retour

en force du "GOP" ralenti toutefois par la satisfaction populaire que le président Ho Chi Minh, apparemment fidèle à la doctrine de Mao Tse Tung estime qu'une guerre de libération doit être gagnée sans le concours de volontaires venus de l'étranger.

### LES AVIATEURS

La voie d'une nouvelle escalade lui est d'autant plus ouverte que le président Ho Chi Minh, apparemment fidèle à la doctrine de Mao Tse Tung estime qu'une guerre de libération doit être gagnée sans le concours de volontaires venus de l'étranger.

## Lancement, ce soir, de "Gemini-10"

Cap Kennedy (AFP). Chaque nuit, depuis le début du mois, John Young et Michael Collins, les deux pilotes de Gemini-10 se couchent à deux heures du matin. Il en a été de même dans la nuit de dimanche à lundi.

La règle habituellement en vigueur au Cap veut que les astronautes en instance de lancement soient au lit à huit heures du soir, ou peu après. Mais Deke Slayton, préposé à ce centre de lancement aux affaires personnelles des astronautes, a révélé dimanche soir à la presse que John Young et son coéquipier se sont ainsi entraînés à leur première tournée du vol.

Ce soir, en effet, l'équipage Gemini sera lancé à l'heure exceptionnellement tardive de 17 h. 20 locales, 18 h. 20 HAE, six heures plus tard s'effectuera leur premier rendez-vous avec la fusée-cible Agena mise sur orbite une heure 36 avant Gemini-10. Il sera 11 heures du soir à l'heure du Cap Kennedy mardi, 12 h. 10 HAE quand Gemini s'arrimera à l'Agena. Les pilotes qui auront dîné, à leur heure, mardi à 1 h 20 du matin 2 h. 20 HAE, ne s'endormiront qu'une heure plus tard.



DERNIERE PHOTO. — La dernière photo de cinq des huit infirmières d'un hôpital de Chicago trouvées assassinées la semaine dernière dans leur appartement fut prise quelque temps avant le drame, dans la même bâtisse où elles devaient trouver la mort, et nous les montre discutant avec une amie, étudiante infirmière au South Chicago Community hospital, Judith Dykton, portant la cap. De gauche à droite, les victimes: Mary Jordan, Suzanne Farris, Nina Schmale, Valentina Pasion, et Pamela Wilkening. — (U.P.I. Téléphoto).

## Le présumé assassin des 8 infirmières de Chicago a tenté de s'enlever la vie

CHICAGO (AFP). — L'arrestation rapide de Richard Speck pour le meurtre monstrueux de huit infirmières, jeudi dernier à Chicago, permettra enfin aux enquêteurs de reconstituer définitivement le déroulement tragique de la nuit d'horreur.

En dépit du récit partiel qu'en a fait la jeune infirmière philippine, Mlle Carazon Amurao, seule survivante de cette tuerie, des aspects du massacre restent encore obscurs. La police qui n'a aucun doute sur la culpabilité de l'homme arrêté attend qu'il soit suffisamment détaillé après sa tentative de suicide pour l'interroger — en présence d'un avocat, la loi l'exige — et élucider certains points.

On sait déjà que Speck ne connaissait aucune des neuf infirmières, cinq étrangères, trois tées avec un grand couteau de cuisine et la rescapée. Le chef de la police de Chicago, M. O. Wilson, a été formel à ce sujet. On peut donc écarter l'hypothèse qui avait été émise selon laquelle il était un familier de l'une d'entre elles.

### Portrait de Speck

CHICAGO (AFP). — Mythomane, ivrogne, anti-social, solitaire, introverti, instable sentimentalement et professionnellement brutal, mais tendre et affectueux avec sa mère qu'il adorait: tel est le portrait moral et psychologique de Richard Speck, 25 ans, accusé du massacre de huit jeunes et jolies infirmières jeudi dernier à Chicago.

Speck était bien connu à Monmouth, Illinois, où il est né et où habite encore son frère William, 35 ans, père de famille et charpentier de son métier. Il était retourné au début de cette année visiter son frère avec l'intention de s'établir lui aussi à Monmouth. Il n'y resta que quatre mois. Il fut des démêlés avec la police. "Il aimait se vanter, faire l'important pendant la journée, a déclaré le chef de la police de la petite ville. Mais le soir, après minuit, il se retrouvait toujours seul".

Les détectives, dès qu'ils eurent trouvé la trace de Speck au siège du syndicat maritime, retracèrent ses faits et gestes, presque pas à pas, depuis le moment où il arriva à Chicago jusqu'à celui où il fut trouvé dans sa chambre du misérable hôtel de "Skid Row", évanoui sur son lit, couvert de sang, après s'être coupé les poignets et entaillé profondément une artère au coude gauche.

Speck, dont le nom prédestiné signifie entre autres "souillure", est maintenant hors de danger. Il pourra bientôt faire aux enquêteurs un récit chronologique précis des heures hallucinantes qu'il a fait vivre à ses huit victimes et qui devaient le conduire soit à la détention dans une maison pour malades mentaux, soit à la chaise électrique.

Après la capture

A l'hôpital où il a été transporté après sa tentative de suicide, dans la nuit de dimanche, les infirmières ont déclaré qu'il sentait l'alcool.

Lorsqu'il reprit connaissance, après avoir reçu une transfusion sanguine d'une chopine, le docteur Leroy Smith, âgé de 26 ans, qui fut le premier à le reconnaître, lui demanda ce qu'il avait mangé récemment. Speck répondit: "Rien, j'ai bu du vin, de l'alcool et du Coca-Cola pendant quatre jours".

A un certain moment, alors

## CAMIONS À VENDRE

**INTERNATIONAL HARVESTER 1966:**  
Panel 6 cyl. Chauffelette, dégivreur, pneus 815-15, 1/2 tonne. Millage: 25537. En parfaite condition.

**FARGO 1966:**  
Panel 6 cyl. Chauffelette, dégivreur, pneus 670-15, 1/2 tonne. Millage 50504. En très bon ordre.

Pour renseignements supplémentaires veuillez communiquer avec

**E. LEMIEUX**  
Tél.: 522-4771 Extension 16



MISS UNIVERS. — C'est avec un sourire radieux et des larmes dans les yeux que Margareta Arvidsson, de Suède, a reçu hier, à Miami, en Floride, la couronne lui conférant le titre très convoité de "Miss Univers". Mlle Arvidsson fut choisie parmi 58 beautés représentant autant de pays. (U.P.I. Téléphoto)

## La tension fait place au calme dans le "ghetto" noir de Chicago

CHICAGO. — (A. F. P.) — Chicago a connu un dimanche calme et ensoleillé, contrastant avec la poussée de fièvre qui, pendant trois jours, la semaine dernière, a secoué la population du "Ghetto" noir de la ville.

Après une nuit relativement paisible, au cours de laquelle on n'a déploré que quelques incidents isolés, M. Otto Kerner, gouverneur de l'Etat de l'Illinois, en tournée d'inspection sur les lieux des émeutes de la nuit de jeudi à vendredi, a pu constater que les Noirs vaquaient tous, dimanche, à leurs occupations habituelles et qu'aucun symptôme de tension n'était à relever dans le quartier ouest de Chicago.

La Garde nationale, qui dès vendredi, avait aligné quinze unités dans les rues du "ghetto" et dont l'apparition semblait avoir produit un effet salutaire sur les esprits les plus échauffés, demeure en état d'alerte. Néanmoins, les effectifs chargés de patrouiller la zone dans la nuit de dimanche à lundi, a annoncé le général Francis Kane, commandant de la 33ème division d'Infanterie, seront réduits à mille ou 1,500 hommes, tandis que plus de 4,000 autres gardes resteront dans leurs quartiers, prêts à intervenir au cas où se produiraient de nouveaux incidents.

La troupe, a rappelé le général Kane, sera définitivement retirée de Chicago dès que les autorités estimeront que la situation, une fois revenue à la normale, ne justifiera plus sa présence. Entre-temps, on continue de s'interroger, dans la grande ville de l'Illinois, sur la véritable nature des troubles qui viennent d'y faire deux morts et la cause directe semble résider dans le mécontentement suscité parmi la population, au plus fort de la récente vague de chaleur, par l'insuffisance numérique des piscines mises à la disposition des enfants et jeunes gens du "ghetto" noir, où l'on ne compte que trois bassins de natation pour une population d'un demi-million de personnes. Pour certains habitants de couleur de la ville, les incidents de Chicago ne revêtent aucune caractéristique raciale à proprement parler.

Recevez \$100 pour \$75 avec les Certificats d'épargne BNE de six ans

Achetez un certificat de \$10 seulement... ou de toute autre valeur qui vous convient. Remboursable à tout moment.

LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE